

## Recherches récentes sur l'oppidum d'Entremont à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône): étude de la voirie et d'un atelier de forgeronde l'îlot 1 dans l'habitat 2

Jean-Jacques DUFRAIGNE, Philippe Chapon et Anne RICHIER

---

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/dam/1681>

DOI : [10.4000/dam.1681](https://doi.org/10.4000/dam.1681)

ISSN : 1955-2432

**Éditeur**

ADAM éditions

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2007

Pagination : 197-256

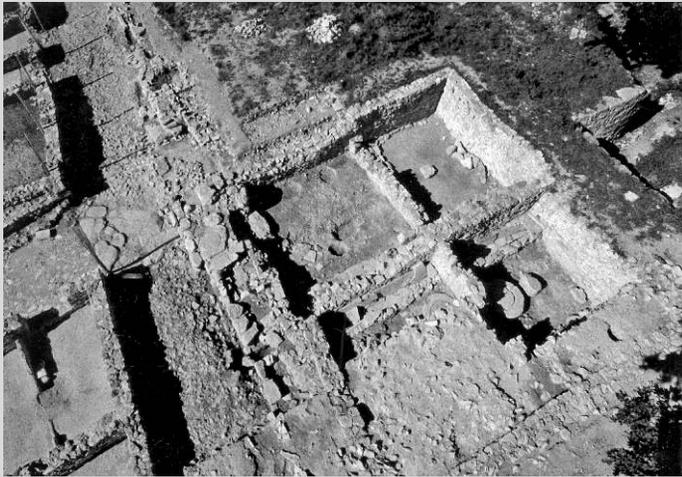
ISBN : 2-908774-19-4

ISSN : 0184-1068

**Référence électronique**

Jean-Jacques DUFRAIGNE, Philippe Chapon et Anne RICHIER, « Recherches récentes sur l'oppidum d'Entremont à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône): étude de la voirie et d'un atelier de forgeronde l'îlot 1 dans l'habitat 2 », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 29-30 | 2007, mis en ligne le 18 septembre 2013, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/dam/1681> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dam.1681>

---



# Recherches récentes sur l'oppidum d'Entremont à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) : étude de la voirie et d'un atelier de forgeron de l'îlot 1 dans l'habitat 2

Jean-Jacques DUFRAIGNE\*, Philippe CHAPON\*\*  
et Anne RICHIER\*\*\*

Une opération archéologique causée par les travaux de préservation du site d'Entremont, à Aix-en-Provence, par la Conservation des Monuments Historiques, a permis d'étudier en 1999, dans l'habitat 2, des secteurs de la rue IV et de l'îlot 1 adossé à l'enceinte. On a pu observer trois phases d'aménagements. La première, au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (150-140/130 av. J. C.), est représentée par les niveaux de rue les plus anciens et par un petit atelier de forgeron. La deuxième, dans le troisième quart du II<sup>e</sup> s. (140-130/125 av. J. C.), voit des aménagements importants de la rue et la création de caniveaux dallés conduisant les eaux à l'extérieur de l'oppidum. La dernière phase, entre le dernier quart du II<sup>e</sup> s. et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (125-100/90 av. J. C.), est caractérisée par une réfection de la voirie. Ces deux dernières phases s'achèvent chacune par des destructions dues à des attaques militaires qui ont provoqué la dispersion d'un abondant mobilier dans la rue. L'examen de ces découvertes replacées dans leur contexte chrono-culturel contribue à montrer que les Salyens d'Entremont restent attachés à des valeurs traditionnelles, mais qu'ils subissent les fortes influences du monde gréco-italique dont ils dépendent économiquement. Cette situation n'a pu créer en leur sein que des conflits attestés par les auteurs antiques.

Mots-clés: Aix-en-Provence, Entremont, oppidum, II<sup>e</sup> s. av. J.-C., forge, voie, céramique non tournée provençale, ateliers de Marseille, vernis noir de type A, amphore italique, influences gréco-italiques.

*The Conservation des Monuments Historiques undertook an archaeological operation in 1999 because of conservation work at Entremont, in Aix-en-Provence. This allowed the study of the area of habitat 2, in the zone of street IV, within zone 1 backed-up against the defensive wall. Three phases of construction were identified. The first, from the middle of II<sup>nd</sup> c. B. (150-140/130 BC), is represented by the oldest street levels and by a small blacksmith workshop. The second phase, dated to the third quarter of II<sup>nd</sup> c. BC (140-130/125 BC) saw important route way construction and the creation of paved gutters draining water away from the oppidum. The last phase, between the final quarter of II<sup>nd</sup> c. BC and the beginning of I<sup>st</sup> c. BC. (125-100/90 BC), is characterized by the repair of the roadway system. These two phases were brought to an end by the destruction caused by military attacks that led to the scattering of much material along the street. The examination of these discoveries, situated within their chrono-cultural context, demonstrates how the Salyens at Entremont remained attached to traditional values, but how they were also influenced by the Greco-Italic world upon which they were economically dependent. This situation could have led to conflicts attested by the ancient authors.*

Keywords: Provence, Aix-en-Provence, Entremont, II<sup>nd</sup> c. BC, craft industry, roadway system, hand-thrown ceramics; Marseilles workshops, black varnish, Italic amphora, Greco-Italic influences.



plus ou moins importantes, dont les surfaces sont comprises entre 15 et 34 m<sup>2</sup>. Ces dernières, pouvant communiquer entre elles, possèdent des fonctions parfois bien définies : elles servent au stockage, ou bien sont réservées à des activités agricoles (pressoirs) ou artisanales (fours de métallurgie). L'importance de l'agglomération est aussi visible à travers sa salle hypostyle, pièce collective et lieu d'assemblée pour la communauté.

Selon la chronologie proposée depuis les fouilles les plus récentes (Arcelin *et al.* 1990 : 102-103 ; Arcelin 1992b : 14), l'habitat 1 a été créé vers 190/170 av. J.-C. (période 1), tandis que l'habitat 2, plus récent, vers 150-140/130 av. J.-C. (période 2, état 2a). Le développement de la ville est stoppé par des attaques militaires romaines entre 124 et 90 av. J.-C., la première vers 130/120 av. J.-C. (période 2, état 2b : 140/130-125/120), la seconde vers 110/90 av. J.-C. (période 2, état 2c : 120-110/90). Une dernière occupation partielle a eu lieu vers 90/20 av. J.-C. (période 3).

## 2. Le cadre de l'étude

Il s'agit de présenter, dans cet article, les principaux résultats obtenus lors des dernières investigations menées dans l'habitat 2 en 1999.

---

### 2.1. LES CIRCONSTANCES DE LA FOUILLE

---

Ces recherches se sont déroulées à l'occasion de l'aménagement du site par la Conservation des Monuments Historiques. Lors de la restauration en 1994-1995 des unités d'habitation de l'oppidum (murs et sols) ainsi que des niveaux des rues VII et IX de l'habitat 2, il avait été décidé d'installer des puits perdus au centre des pièces et aux angles des rues. Mais, ces derniers se sont avérés très vite insuffisants pour évacuer les eaux des fortes pluies qui continuaient à se collecter en bas de pente au carrefour des rues IV et IX, devant le mur de façade de l'îlot I.

#### 2.1.1. L'emprise de l'intervention

En 1999, une seconde intervention, prescrite par le SRA et exécutée par l'AFAN<sup>1</sup>, eut alors pour objectif de dégager le système d'égout construit par les Salyens au nord de l'habitat 2 en fouillant non seulement les caniveaux dans les unités d'habitation de l'îlot I et de la « Ville Basse » adossées à l'enceinte 2, mais aussi les entrées des égouts dans la rue IV, qui longe ces îlots (fig. 2). L'opération prit alors des formes différentes selon les endroits, en fonction de l'état dans lequel les interventions antérieures avaient laissé les lieux.

À la limite occidentale du site, on dégagait dans la rue IV la bouche du caniveau qui traverse les unités d'habitation situées au sud de la tour 3 (pièces 2 et 7), et on poursuivait

l'exploration de la pièce 7 vers l'ouest. Puis, immédiatement vers l'Est, on acheva la fouille du tronçon de la rue s'étendant entre la pièce 6 de l'îlot X et le carrefour avec la rue IX : on retrouva non seulement le mur de façade de l'îlot I occulté par des niveaux laissés en place sur une bande de 2 m de large environ, mais on libéra aussi la totalité de la rue un peu avant le carrefour, où subsistait une petite « butte » de 2,50 m de long devant l'extrémité orientale de la pièce 13 de l'îlot X. Enfin, vers l'est, au-delà du carrefour, on remit entièrement au jour le système d'égout se terminant à l'est de la tour 4 : bouches d'égouts dans la rue IV, fouille de la pièce 17 et du caniveau de la pièce 18.

#### 2.1.2. Les limites des recherches sur le terrain

Les conditions de l'opération archéologique ont déterminé les orientations de la fouille. Il est évident que la mise en valeur de l'oppidum dans sa phase la plus florissante, au moment où l'urbanisme est le plus élaboré, n'a pas permis une étude complète des structures, en particulier des relations stratigraphiques entre elles, comme, par exemple, les aménagements contre les façades et les caniveaux dallés. Une telle investigation nécessiterait leur démontage complet.

---

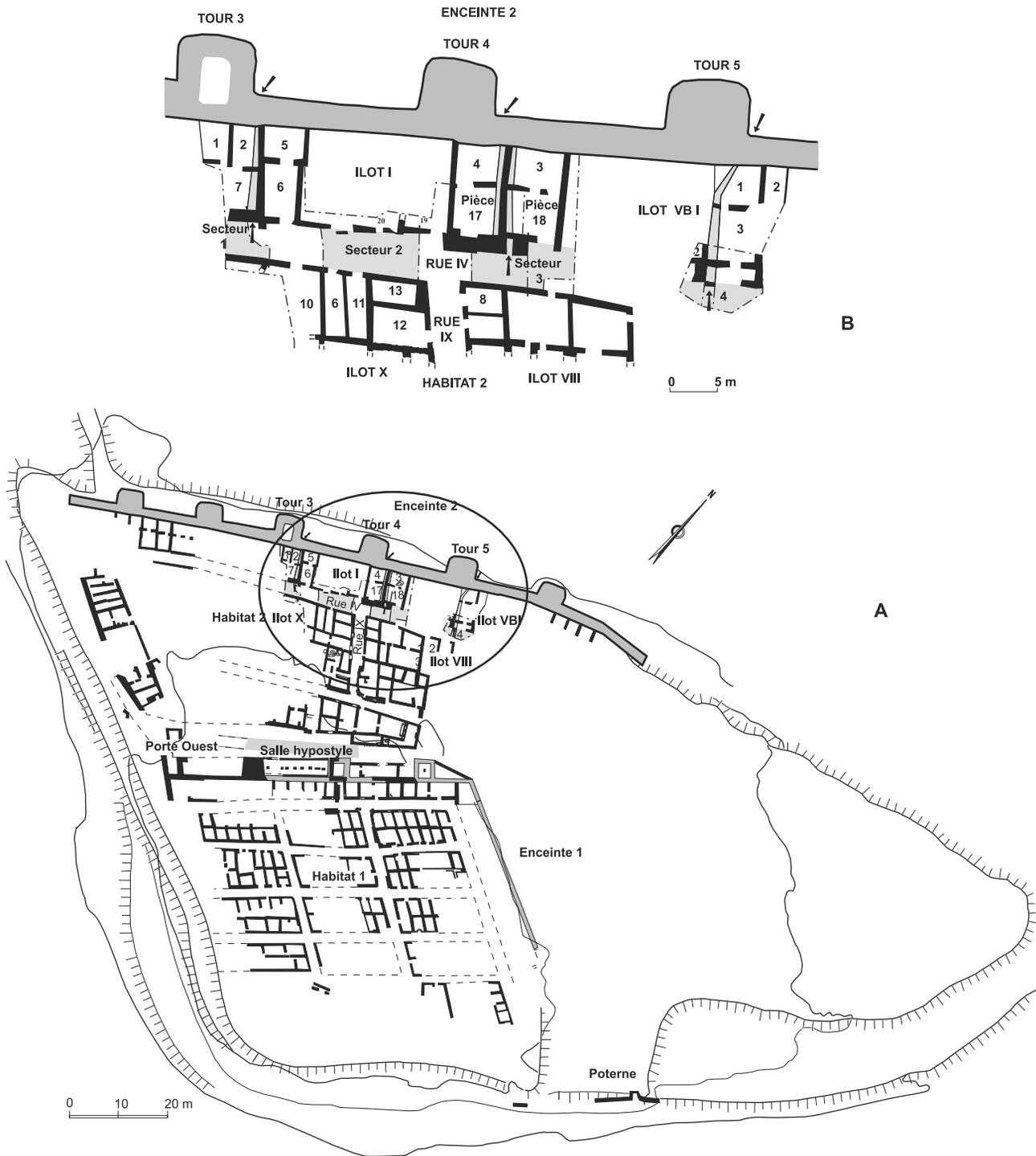
### 2.2. LES LIMITES DE L'ÉTUDE

---

Cette étude non exhaustive a pour objectif de traiter l'essentiel des découvertes faites en 1999. On présentera ainsi à travers trois des quatre secteurs fouillés la chronologie de la rue dans ces deux phases récentes ainsi que le système d'évacuation des eaux à travers les pièces 7, 17 et 18 de l'îlot I. On y ajoutera l'examen du petit atelier de forge installé dans la pièce 17.

Cette analyse des structures s'accompagne de celle du mobilier céramique, vaisselle et amphores, les doliums, ayant été laissés de côté en raison de leur très grande quantité et de l'intérêt moindre qu'ils représentent. Dans la zone du carrefour, le mobilier provenant des secteurs 2 et 3 de la rue IV ainsi que de la pièce 17 de l'îlot I a été examiné par une étude quantitative complète, comprenant un comptage des fragments (NR) et des individus (NMI) après un rassemblement le plus soigné possible des restes. Pour le mobilier céramique du secteur 1 de la rue IV, l'examen a porté seulement sur une étude quantitative plus sommaire de la vaisselle, avec une prise en compte des fragments (NR) et des individus, mais sans rassemblement des restes (\*NMI) et avec la reconstitution et le dessin des profils de quelques individus seulement<sup>2</sup>.

Enfin, l'ensemble, aménagements architecturaux et mobilier céramique, est replacé dans le contexte culturel régional. Le principal embarras réside, cependant, dans la définition du faciès céramique d'Entremont, dont il s'avère délicat d'en saisir toute l'originalité. En effet, il est difficile dans l'état



■ 2 A : plan général du site ; B : localisation des structures et des niveaux étudiés lors de l'intervention de 1999 (topo. : C. Bres ; DAO : J.-J. Dufraigne).

actuel de la recherche de savoir si les échantillonnages étudiés à Entremont et sur les autres sites qui lui sont confrontés sont bien représentatifs du faciès de chaque habitat (les échantillonnages étudiés sont d'importance inégale). De

telles analyses ne peuvent constituer qu'une étape dans l'étude des liens économiques et culturels qu'entretennent les Salyens avec les autres peuples gaulois ainsi qu'avec Marseille et Rome.

### 3. La voirie et le système d'évacuation des eaux

La rue IV, qui s'oriente est-ouest, court parallèlement à l'enceinte nord de l'habitat 2 entre les îlots I et VB I au nord et les îlots X et VIII au sud. Elle a été reconnue sur une longueur de 30,40 m sans être complètement dégagée (fig. 2). De même, si on connaît la largeur de l'îlot I (environ 10 m), on ignore sa longueur exacte, puisque F. Benoit et R. Ambard ne le dégagèrent que partiellement entre les années 1964 et 1967. Les groupes de pièces déjà fouillés, entièrement ou incomplètement, se situent contre l'enceinte au niveau des égouts placés toujours à l'est des tours. Le premier, à l'ouest de l'îlot, comprend 4 salles sises immédiatement derrière la tour 3 et explorées entre 1965 (pièces 1 et 5) et 1967 (pièces 2, 6 et 7), tandis que le second, à 10,60 m de distance à l'est, se compose de deux salles adossées à la tour 4, fouillées respectivement en 1964 (pièce 4) et en 1965 (pièce 3).

#### 3.1. LES RECHERCHES ANTERIEURES (J.-J. D.)

Dès 1967, F. Benoit explore en partie cette rue sur une longueur de 15 m entre la bouche de l'égout qui traverse les pièces 2 et 7 de l'îlot I derrière la tour 3 et le croisement de cette rue avec la rue IX, qu'il n'atteint pas. C'est seulement en 1988 que P. Arcelin met au jour ce carrefour en fouillant la rue IX orientée nord-sud.

Si, au sud de la bouche d'égout et de la pièce 6 de l'îlot I, le substrat a été atteint, il n'en est pas de même plus à l'est, où les fouilleurs n'ont dégagé entièrement ni le mur de façade de l'îlot I (ils laissèrent en place les niveaux archéologiques sur une bande de 2 m de large), ni la rue sur toute sa largeur (ils abandonnèrent un témoin de 2,50 m de large à l'ouest de l'angle nord-est de la pièce 13 de l'îlot X).

#### 3.1.1. La fouille du tronçon occidental en 1967

Fernand Benoit a laissé des informations sur le système d'égout et la stratigraphie rencontrée dans la rue devant la pièce 7 de l'îlot I. Selon lui, les eaux de ruissellement sont recueillies " par une rigole creusée à même la terre, ce qui avait nécessité le doublement du mur de façade (1,20 m) pour éviter la dégradation produite par le passage de l'eau " et " par le moyen d'une bouche (0,25 m de hauteur sur 0,57 m de long) flanquée d'une butée (0,93 x 0,80 m) " (Benoit 1968, 17). C'est l'exhaussement du niveau de rue de 0,50 m à la suite d'un incendie reconnaissable à une couche de cendres qui aurait entraîné la condamnation de l'entrée du caniveau dans la rue et donc l'abandon du système d'égout dans son ensemble.

Le mobilier découvert dans la rue est important : crassiers de minerais de fer, fourchettes, manche de couteau et de *simpulum*, charnières et agrafes. Il faut ajouter des fragments d'armes, partie inférieure de dague et deux boulets de basalte sur le niveau supérieur dont un contre le mur nord de la « case » 13 de l'îlot X (Benoit 1967 : 18, fig. b).

#### 3.1.2. La fouille du carrefour avec la rue IX en 1988-1989

Lors de l'exploration du carrefour, P. Arcelin a identifié trois étapes d'aménagements (Arcelin *et al.* 1990 : 77-84). La première phase (2a) est représentée par un niveau de circulation établi sur le paléosol. La phase 2b correspond à d'importants travaux. La rue connaît alors trois sols empierrés successifs, dont l'un d'eux est lié à l'aménagement du carrefour avec de grandes dalles. Ces préparations de voies s'accompagnent d'un déflecteur ou perron qui protège la façade et la porte de la pièce de l'îlot I. L'intersol est constitué d'une fine couche de terre. Les derniers sols sont recouverts d'une terre limoneuse qui contenait un important mobilier brisé : doliums, vaisselle fine, objets métalliques de la vie domestique et plusieurs pièces d'armement (boulet, trait de catapulte, balle de fronde). Enfin, la troisième phase (2c) est marquée par une réfection : rehaussement des voies et surélévation des perrons et des déflecteurs latéraux. Sur un radier de terre et de pierres est installé un revêtement de sol de circulation constitué de terre mélangée à du sable et à des galets de rivière, qui a presque totalement disparu au niveau du carrefour. Les déflecteurs précédents sont conservés et surélevés. Le long de la façade de l'îlot I, le perron est remonté d'une assise. Cette phase s'achève par une destruction générale d'origine militaire.

#### 3.2. LES DERNIÈRES RECHERCHES

L'étude suivante concerne trois secteurs des dernières recherches : le premier se localise à l'ouest du site devant la pièce 7 de l'îlot I, le deuxième correspond au tronçon de la rue entre les pièces 6 et 13 de l'îlot X, le troisième s'étend au-delà du carrefour de la rue IV avec la rue IX devant les pièces 17 et 18 de l'îlot I (fig. 2 et 3).

#### 3.2.1. La voirie et ses aménagements : chaussée, trottoirs et caniveaux

On a cerné trois grandes phases dans l'évolution de la rue, qui présente selon les endroits une succession d'aménagements complexes le long du mur de façade de l'îlot I.

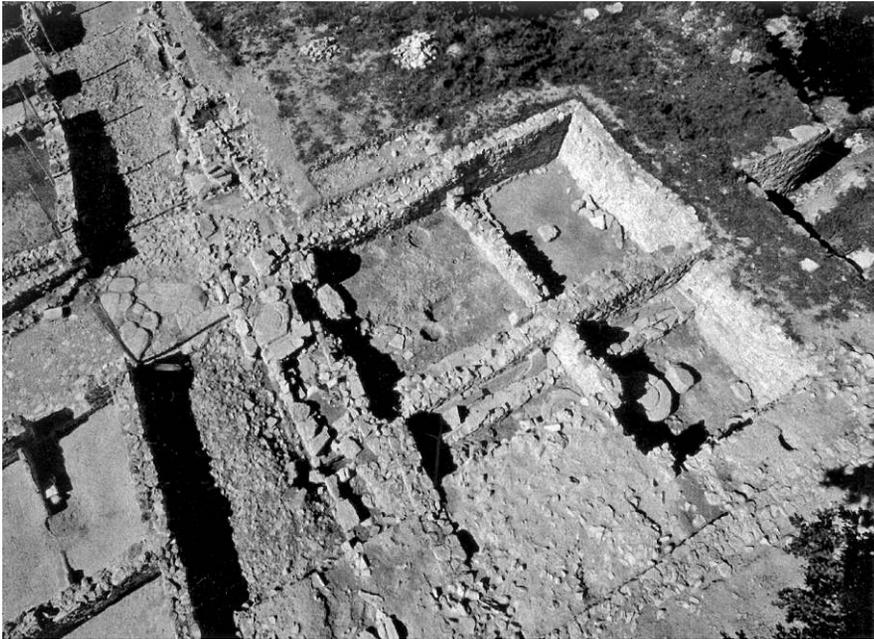
#### Description

*La phase 1 : le premier niveau de rue et les premiers aménagements (150-140 / 130 av. J.-C.)*

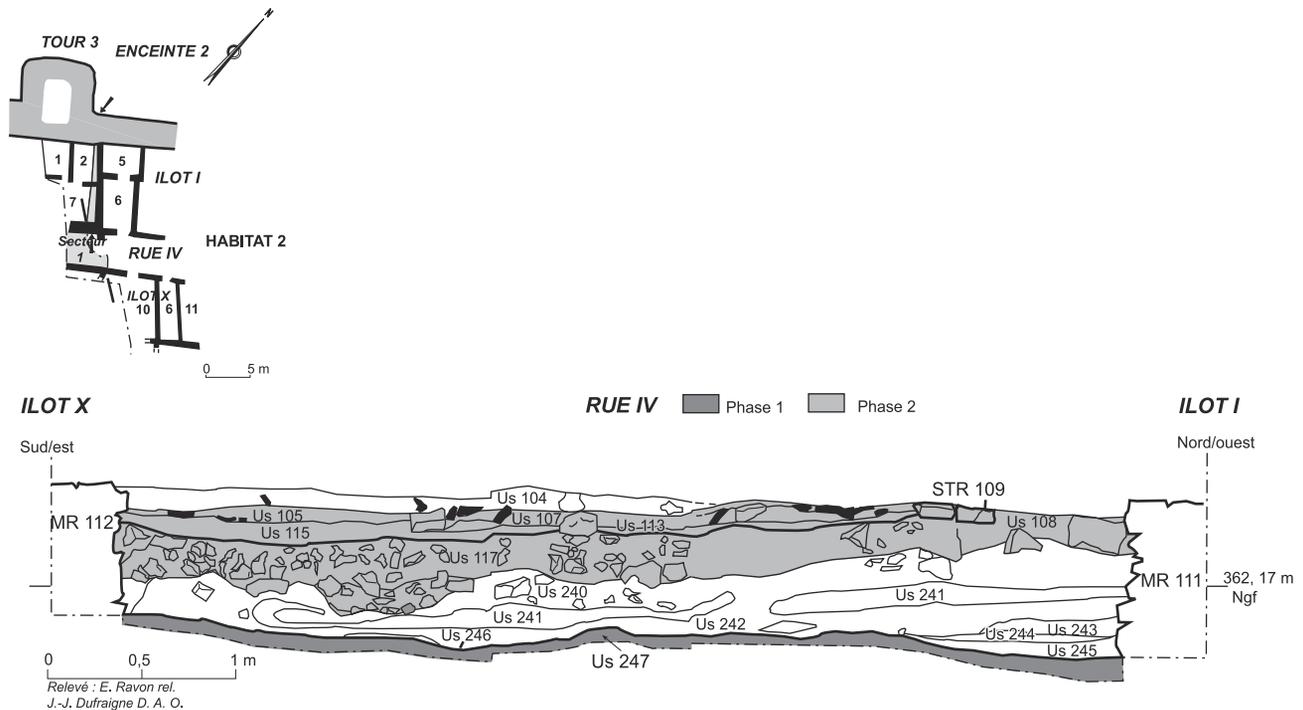
On n'a pu étudier cette phase que partiellement. C'est dans le secteur 1 que les observations sont les plus complètes. En

effet, l'analyse de la coupe de la rue et des structures laissées en place en 1967 (fig. 4), confrontée aux informations de F. Benoit, permet de mieux comprendre les vestiges encore visibles.

Le premier niveau de rue, installé sur un remblai de limons bruns emballant des éléments calcaires (Us 247), prend l'aspect d'une recharge de cailloutis dense, noyé dans des limons bruns (Us 246). Il présente une surface irrégulière.



■ 3 Vue générale de la rue IV et du système d'égouts dans les pièces 17 et 18 de l'îlot I (cl. : Ch. Hussy).



■ 4 Rue IV, secteur 1 : coupe stratigraphique sud/est - nord/ouest (relevé : E. Ravon ; DAO : J.-J. Dufraigne).

Le long du mur de façade de l'îlot I (MR 111), une petite dépression, comblée par une succession de lentilles d'argiles jaunes (Us 243 et 245) et de charbons de bois (Us 244), se trouve non loin du petit massif maçonné (une « butée ») aménagé à l'est de la bouche d'égout. L'ensemble est scellé par un dépôt de limons gris, riches au sud en lentilles de sable et de graviers et au nord en charbons de bois (Us 242). Ce niveau de colluvions est recouvert par un « remblai » sur lequel repose le niveau de rue de la phase suivante (Us 117). La nature et l'origine de ce remblai (naturel ou anthropique) restent difficiles à définir en l'absence de fouille : à sa base, il se compose d'une épaisse lentille d'argiles jaunes, fines, aux contours irréguliers (Us 241), disparaissant sous une couche de limons dont la couleur varie du brun clair au gris selon la concentration en cendres (Us 240).

L'analyse de la coupe s'accorde avec les observations de F. Benoit. Elle met en évidence le premier niveau de circulation (Us 246) qui a fonctionné avec le premier système d'égout (« une rigole creusée à même la terre » (Us 245), qui amenait les eaux à une « bouche flanquée d'une butée ») ainsi que l'existence du « remblai » qui entraîne la condamnation de l'égout avant l'installation du niveau de rue empierrée de la phase suivante.

Quant à la nature des caniveaux qui ont actuellement disparu dans les pièces 2 et 7, on fera appel à la description de F. Benoit. Il signale en effet « un canal, creusé dans la terre (la case la plus proche de la rue), puis dallé (case adossée) au rempart (0,45 m de large, 0,20 m de profondeur) » qui

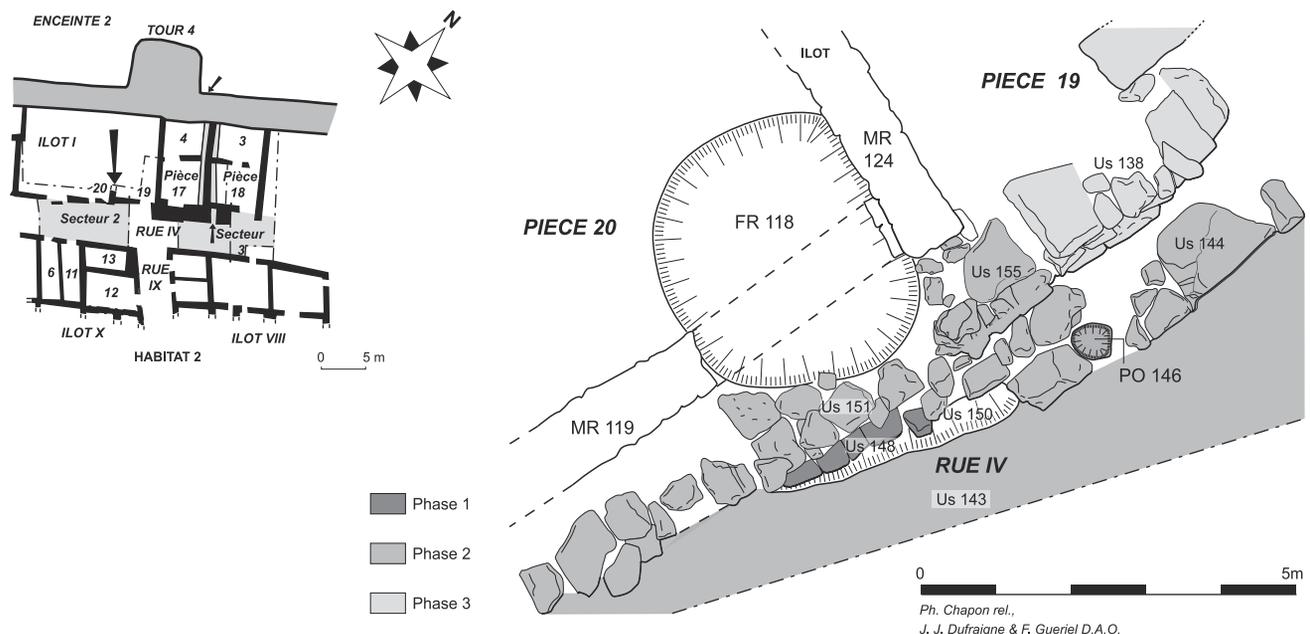
« dirigeait l'évacuation dans la masse de l'enceinte grâce à un conduit soigneusement aménagé (0,60 m de hauteur sur 0,40 m de largeur) et légèrement oblique » (Benoit 1968, 3-4). Il ajoute que les premiers niveaux de sol des pièces auraient été rehaussés de 0,50 à 0,70 m, comme l'atteste celui de la pièce 2 signalé par trois doliums (Benoit 1968 : 14 et 15) et que cet exhaussement des sols aurait condamné les caniveaux.

Dans le secteur 2, le premier niveau de rue visible de part et d'autre de la zone fouillée par R. Ambard entre les pièces 6 de l'îlot I et 10 de l'îlot X est constitué d'un revêtement de cailloux anguleux de petit module, très damé, de 2 à 3 cm d'épaisseur (Us 149) reposant sur une fine couche (0,10 m d'épaisseur) de limons argileux coiffant le substrat calcaire. Il semble venir s'appuyer sur un alignement de pierres (Us 148) interprété comme une bordure de trottoir devant la pièce 20 de l'îlot 1 (fig. 5).

Dans le secteur 3, ce premier niveau de rue a été observé dans le sondage pratiqué en 1988 devant le seuil de la pièce 17 de l'îlot VIII. De même nature que précédemment, il est en relation avec l'orifice d'assainissement qui passe sous la porte de cette pièce.

*La phase 2 : la réfection de la voirie et le système d'évacuation des eaux (140-130 / 125 av. J.-C.)*

D'importantes réfections comprenant des aménagements complexes succèdent directement à l'abandon des premiers niveaux de rue.



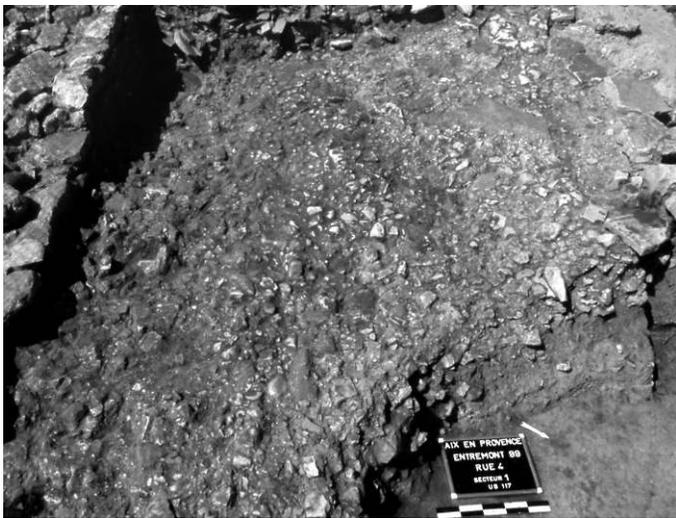
■ 5 Rue IV, secteur 2 : plan des aménagements devant l'îlot I (relevé : Ph. Chapon ; DAO : J. J. Dufraigne et F. Guériel).

*- La phase 2a : la construction d'une voie empierrée, de trottoirs et d'un premier caniveau*

Dans le secteur 1 (fig. 4 et 6), le nouveau sol de rue (Us 117) de 2,90 m de large suit un profil légèrement en creux. Les recharges de petites pierres et de cailloux noyés dans les limons gris (phase 2a) qui le composent s'arrêtent directement au sud sur le mur de façade de l'îlot X (MR 112), tandis qu'elles remontent au nord contre un alignement de lauzes calcaires (STR 109) longeant le mur de façade de l'îlot I et constituant la bordure d'un petit trottoir qui sert à protéger le mur de façade (MR 111) et l'entrée de l'habitation de l'îlot I. L'empierrement porte au centre de la rue la trace d'ornières peu larges (0,20 m) de faible profondeur (0,10 m).

Dans le secteur 2, la voie est réorganisée (fig. 5 et 7). Dans un premier temps, le revêtement de rue, très compact, sur une largeur de 3,50 m, est composé de cailloux de petit module (Us 143) reposant sur un remblai anthropique de limons bruns épais d'une dizaine de centimètres (Us 150). Il comporte de nombreuses traces de réfections et de recharges formées de cailloux anguleux. Des traces d'ornières très irrégulières sont également visibles : espacées d'environ 1,20 m, elles présentent une largeur de 0,20 m pour une profondeur de 0,05 m. Ce revêtement s'appuie au sud sur le mur de façade de l'îlot X, et au nord sur l'aménagement de trottoir (Us 144) qui longe la façade de l'îlot I. Il se prolonge au carrefour des rues IV et IX par un pavage de grosses dalles dégagées lors des fouilles de 1988.

Dans le secteur 3, après une phase de remblaiement observée en coupe devant le seuil de la pièce 18 (environ 0,40 m à cet endroit), le revêtement de rue (Us 183) présente les mêmes caractéristiques que dans les autres



■ 6 Rue IV, secteur 1 : vue de la chaussée empierrée (Us 117) et du trottoir STR 109 devant la pièce 7 de l'îlot I, vue de l'est (cliché : L. Bordes).

secteurs : petites recharges de cailloux noyées dans des limons (fig. 8 et 9).

Devant la pièce 17, ce sol s'étend sur 3,30 m de large et vient s'appuyer sur un alignement de pierres (Us 199) entrevu au pied de la structure (STR 168), qui peut être interprété comme une bordure de trottoir ou comme la fondation de la structure STR 192. Cette dernière, dont l'élévation subsiste du côté occidental, se compose de 2 dalles allongées, posées en décalage l'une sur l'autre et constituant peut-être le départ d'un escalier ou d'un perron (Us 193).

En face de la pièce 18, ce niveau de rue s'étend apparemment jusqu'à l'empierrement de blocs et de pierres (STR 178) doublant le mur de façade MR 350 et servant peut-être à canaliser les eaux vers l'embouchure du caniveau CN 362 qui traverse à l'ouest les pièces 3 et 17 et qui évacue les eaux hors de l'habitat par les orifices aménagés dans le rempart. Mais le plan de ces structures n'a pu être établi complètement en l'absence du démontage de leurs remaniements. Ce caniveau de 0,75 m de large est très mal conservé puisqu'il a été en grande partie détruit (CN 362). Il ne reste que la paroi orientale et une partie du fond. La première, visible seulement sur 3,70 m puisque détruite à son extrémité méridionale, est constituée de dalles de grande taille (0,80 x 0,33 x 0,12 m) ou de taille moyenne (0,40 x 0,20 x 0,05 m) posées de chant contre le mur oriental de la pièce (MR 349). Le fond est construit à l'aide des mêmes matériaux, dalles calcaires quadrangulaires de toutes tailles posées à plat. Il se poursuivait dans la pièce 4 adossée au rempart et mitoyenne avec la pièce 17 au sud, où il semble être de même construction et avoir subi les mêmes dommages que le précédent selon les informations laissées par F. Benoit qui mentionne que le canal "large de 0,40 m, très soigneusement bâti en pierres plates, présente des arrachements vers l'intérieur de la case, dont le comblement recouvre le degré inférieur du seuil" (Benoit 1967 : 5). Il passe ensuite à l'est de la tour 4 sous le rempart où il effectue une jonction en Y avec le caniveau CN 509 de la pièce 18 mitoyenne. Il présente alors une largeur de 0,50 m pour une hauteur de 0,75 m, son orifice est constitué au sommet d'une dalle de 0,50 m formant un « linteau ».

*- La phase 2b : la rénovation de la voirie et de ses aménagements - nouveau revêtement et nouveau caniveau*

Dans le secteur 1 (fig. 4), des dépôts liés à l'utilisation de la rue et essentiellement concentrés dans la petite dépression le long du mur de façade de l'îlot X (MR 112) recouvrent la chaussée empierrée : lentille d'argiles grises renfermant des éclats de calcaire, des morceaux de terre cuite et des charbons de bois (Us 116), limons marron riches en pierres, plus épais au sud qu'au nord (Us 115), aux surfaces argileuses jaune verdâtre tapissées

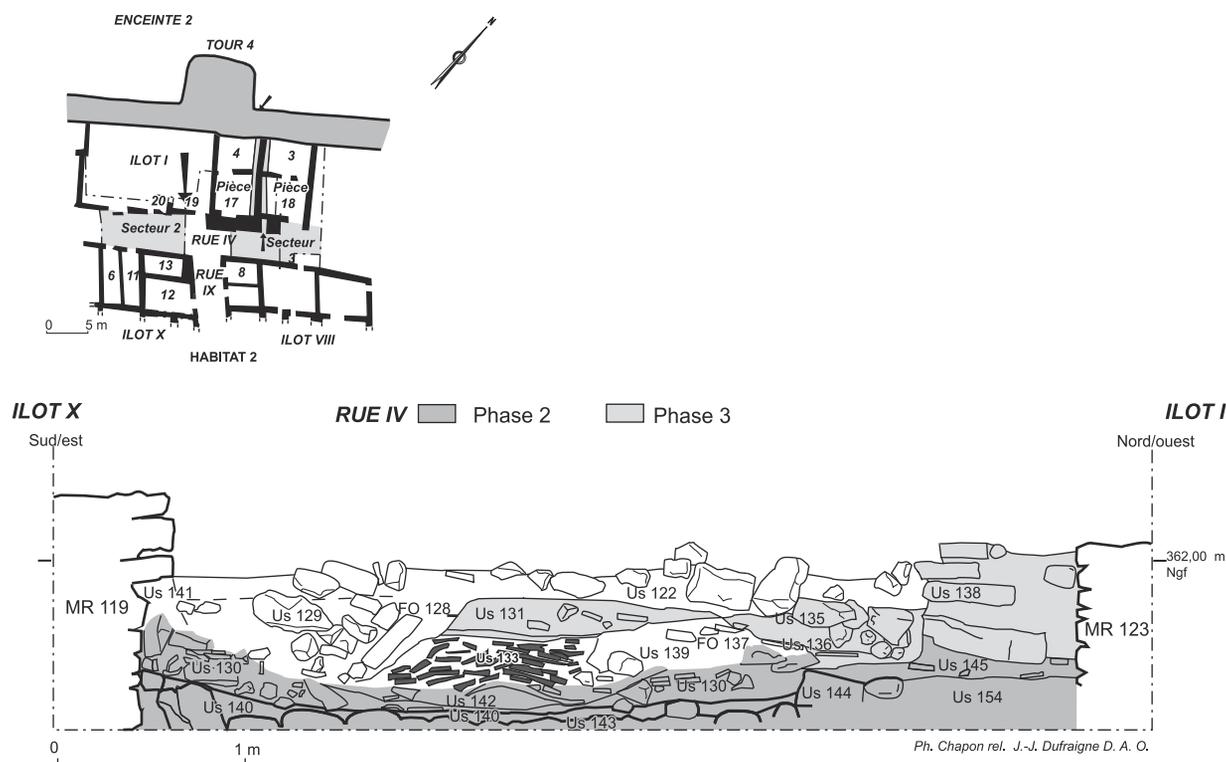
de lauzes et de tessons posés à plat (Us 114). C'est sur ce niveau, vers le centre de la rue à l'est que l'on remarque une vidange de foyer, lentille limoneuse et cendreuse riche en céramique et en faune (Us 113).

Dans le secteur 2 (fig. 7), le sol d'occupation, repéré ponctuellement le long du mur de l'îlot X contre lequel il remonte légèrement, se caractérise par un niveau limoneux sableux gris noir (Us 140) dont les limites sont délicates à circonscrire. En même temps, les aménagements contre la façade de l'îlot I sont refaits avec l'édification de trottoir et de perron (fig. 5). Devant la pièce 20, un muret, conservé sur 6 m de long et sur une à deux assises seulement de moellons, s'élève parallèlement au mur de façade (Us 151). Il se prolonge au sud par un massif carré en pierres de 2 m de côté qui débordé légèrement sur l'entrée de la pièce 19 sans en affecter cependant l'accès. Conservé sur quatre assises, il est construit de blocs et de lauzes calcaires liés à la terre (Us 155). Plus au nord, une sorte de perron est bâti devant le seuil de la pièce 19. Il se compose d'un alignement de grosses dalles plates (Us 144) contenant un remblai limoneux brun clair (Us 154), aplani pour former un niveau de circulation, lui-même recouvert d'un niveau limoneux (Us 145). Les dalles (Us 144) laissent la place à un trou de poteau (Us 146) d'environ 0,30 m de diamètre et profond de 0,20 m, dont le comblement de

limons (Us 147) contient deux fragments de doliums ayant vraisemblablement servi au calage d'un poteau. La fonction de ce dernier n'est pas élucidée, mais peut correspondre au support d'un auvent aménagé devant l'entrée de la pièce 19.

Dans le secteur 3, le nouveau niveau de rue s'accompagne de la rénovation des aménagements de façade et de la création du caniveau CN 509 (fig. 8 et 9). Le sol de circulation, large de 3,30 m, fait alors l'objet d'une réfection totale avec un niveau de recharges d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (Us 165). Elles sont constituées d'une couche de cailloux et de galets extrêmement damée qui vient mourir sur les dalles du carrefour (fig. 10). Une rigole est alors creusée le long du massif maçonné au sud-est (STR 168) afin de guider l'écoulement de l'eau provenant de la rue IX. L'accès au caniveau est protégé par un aménagement de gros blocs qui retient la recharge à l'entrée du canal formé par les deux massifs. L'occupation de ce niveau est caractérisée par un foyer ou une vidange de foyer, reconnaissable à un niveau charbonneux répandu sur le trottoir et sur son bord dont les blocs portent des traces d'exposition au feu ainsi que sur la rue devant la pièce 18 (Us 155).

Le massif STR 192 est refait. Un nouvel angle maçonné quadrangulaire prolonge l'ancien massif jusqu'à l'angle oriental de la pièce 17 (STR 168). Le parement extérieur



■ 7 Rue IV, secteur 2 : coupe stratigraphique sud/est - nord/ouest (relevé : Ph. Chapon ; DAO : J.-J. Dufraigne).

est construit de blocs et de moellons calcaires liés à l'argile, tandis que l'intérieur, entre ce parement et le mur de façade de l'îlot (MR 352), est comblé par quelques pierres noyées dans une matrice limoneuse (Us 191) et surmontées par un blocage de pierres (Us 171). L'ensemble, base d'escalier ou perron, obture ainsi l'embouchure du caniveau CN 362 qui prenait naissance auparavant à cet endroit. En même temps, en face, devant la pièce 18, s'élève un autre massif maçonné également quadrangulaire s'appuyant d'ailleurs au nord sur les restes d'une maçonnerie antérieure (STR 178). Le parement extérieur est bâti (MR 181) de grands blocs parallélépipédiques de calcaire et le blocage interne entre ce mur et le mur de façade de l'îlot MR 350 est occupé par de petites pierres à l'est et à l'ouest par un niveau limoneux brun (Us 185).

L'ensemble peut d'ailleurs par là même servir de trottoir. Les deux massifs délimitent ainsi un canal de 0,40 m de large nécessaire pour amener les eaux de pluie à l'embouchure du nouveau caniveau qui, à travers les pièces 3 et 18, conduit les eaux au-delà du rempart (CN 331 et CN 509). Ce dernier, en bon état, longe le mur ouest de la pièce 18 (fig. 11 et 12). Il mesure 4,60 m de long pour une largeur totale qui varie entre 1 m au sud et 0,60 m au nord, puisqu'il se rétrécit sur un tiers de sa longueur devant et sous le mur septentrional de la pièce (MR 326). Son chenal, dont la largeur oscille entre 0,54 m au sud et 0,30 m au nord, atteint une profondeur comprise entre 0,44 m au sud et 0,50 m au nord. Les parois sont constituées de grandes dalles calcaires quadrangulaires dont les longueurs sont comprises entre 0,60 et 1,70 m,



■ 8 Rue IV, secteur 3 : les embouchures des caniveaux devant l'îlot I pendant la phase 2 (relevé : Ph. Chapon ; DAO : J.-J. Dufraigne et F. Guériel).

les largeurs entre 0,30 et 0,52 m, pour des épaisseurs de 0,06 m. Elles sont dressées de chant, à l'ouest, contre le parement oriental du mur MR 349, et à l'est, contre un petit mur (MR 509) monté avec des moellons calcaires disposés en panneresse et liés à l'argile. Le fond est aussi formé de grandes dalles calcaires irrégulières soigneusement agencées (Us 521). Deux dalles encore en place au sud et contre le mur septentrional attestent du mode de couverture (Us 507). Sous le mur lui-même, c'est aussi une dalle qui sert de linteau (Us 329). Il se poursuit dans la pièce 3 (CN 321) où, ce qui en reste après restauration, montre le même type d'architecture.

Dans la rue, l'édification du muret MR 167-197 qui court le long des massifs maçonnés (fig. 9) condamne l'embouchure du caniveau CN 509. Ce muret est composé d'un simple empilement de blocs de toutes tailles sur une hauteur de 0,40 m au maximum au niveau du carrefour. La bordure du trottoir devant la pièce 18 étant ainsi rehaussée d'une vingtaine de centimètres, une couche de pierres est déposée entre le muret MR 167 et le mur MR 350 afin de former un nouveau sol (Us 176-176).

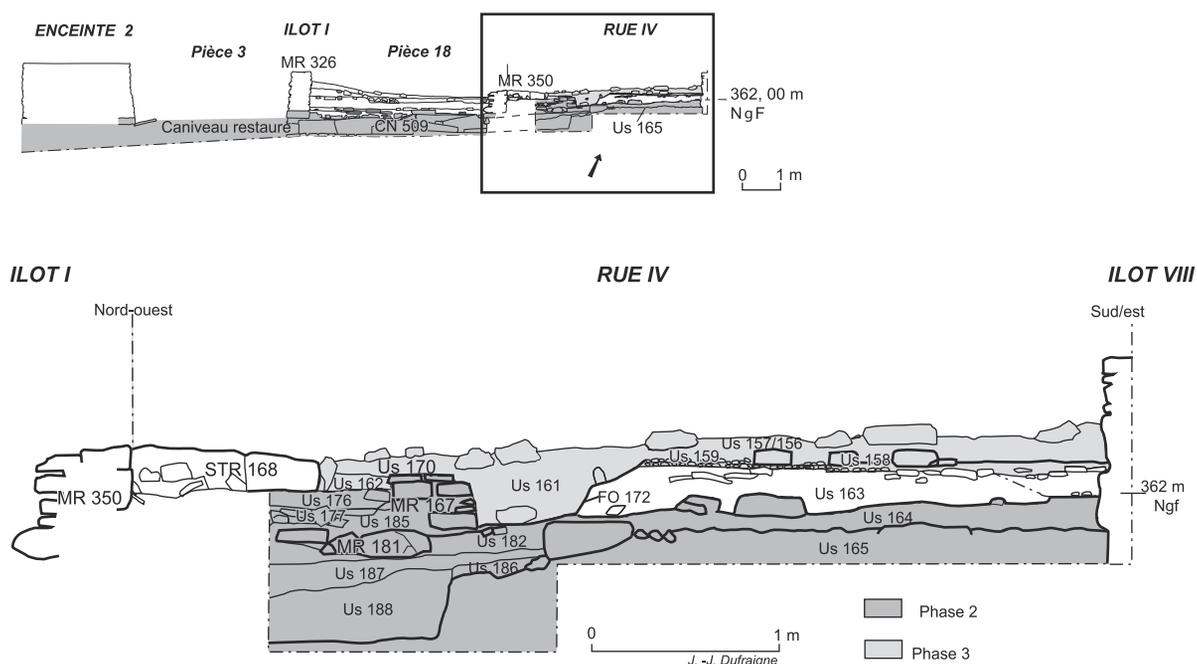
#### La phase 2c : abandon à la suite d'une destruction violente

L'abandon de la voirie se matérialise par d'importants épandages de mobilier couvrant toute la largeur de la rue dans les trois secteurs explorés.

Dans le secteur 1 (fig. 13), le matériel céramique brisé et écrasé sur place se concentre essentiellement au centre de la rue où il est noyé dans des limons gris, comblant

ainsi une légère dépression (Us 107), puis il recouvre, en s'étendant vers le nord, la bordure du trottoir (STR 109) qui longe le mur de façade de l'îlot I (MR 111). Au sud, il se réduit essentiellement à des fragments d'amphores et de doliums (Us 105), tandis qu'au centre et au nord, il se trouve plus varié, les tessons d'amphores étant mêlés à des débris de vaisselle. Gisent aussi au milieu des vases une meule en basalte et surtout un boulet de baliste ou de catapulte, qui atteste l'origine militaire de la destruction. Vers le nord, cette accumulation de mobilier est recouverte de colluvions formées de limons jaunes mêlés à des pierres et à de la céramique (Us 104).

Dans le secteur 2 (fig. 7), l'épaisseur de la couche d'épandage est apparue plus importante sur les côtés que dans l'axe de la rue (environ 0,25 à 0,30 m contre 0,20 m) où, dans une dépression centrale, le matériel est noyé dans des limons jaunes qui se sont déposés ultérieurement (Us 142). Le long du mur de l'îlot X, le mobilier, en majorité des fragments de doliums, mais également d'amphores et de vaisselle, est emballé dans des limons brun clair mêlés à une petite quantité de blocs calcaires de toutes tailles (Us 130). Mais, la grande majorité des vases est brisée sur place en face des entrées des pièces 19 et 20, dans la bande centrale qui recèle la plus grande densité de fragments. Pour chaque objet, on peut discerner une zone d'impact, c'est-à-dire l'endroit où le récipient a été jeté et une zone d'épandage où les fragments se sont dispersés. Pour certains, cette zone de dispersion recouvre toute la portion de la rue.



■ 9 Rue IV, secteur 3 : coupe stratigraphique nord/ouest - sud/est (relevé et DAO : J.-J. Dufraigne).

Dans le secteur 3, l'épandage de mobilier s'accumule non seulement sur la rue (Us 164), mais aussi à l'embouchure du caniveau (Us 182-187-188). On y remarque en particulier des fragments d'objets en fer qui pourraient appartenir à des armes (lames et pointe de *pilum*) attestant comme dans le secteur 1 l'origine militaire de la destruction. L'accumulation de matériel céramique est constituée de vaisselle, d'amphores et de vases à provisions, dont les fragments sont noyés dans des limons gris (Us 164). Ils sont éparpillés sur l'ensemble de la rue avec une concentration plus importante de la vaisselle légèrement à l'ouest de l'entrée du caniveau et avec un entassement un peu plus grand d'amphores au sud, le long du mur de l'îlot VIII. Une étude plus fine de la répartition des frag-



■ 10 Rue IV, secteur 3 : vue de la chaussée empierrée (Us 165) et des aménagements devant les pièces 17 et 18 de l'îlot I, vue de l'ouest (cliché : J.-J. Dufraigne).

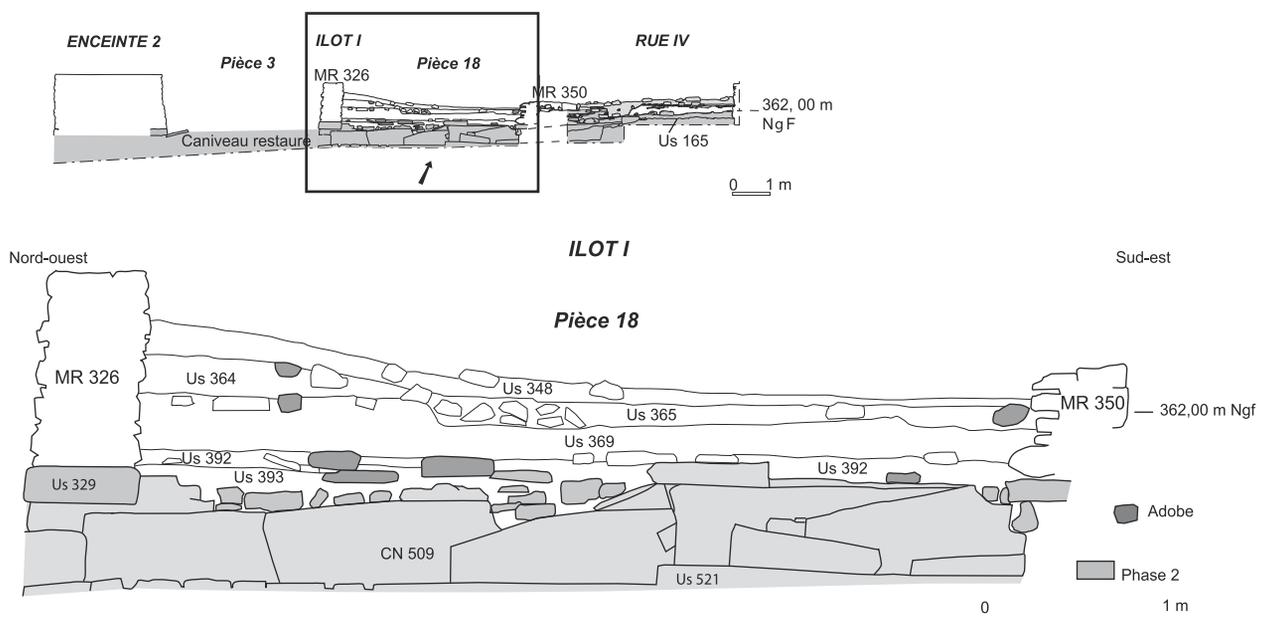
ments de plusieurs récipients de la vaisselle montre qu'un même vase peut se trouver éclaté sur plusieurs mètres carrés comme une jatte CNT-PRO J1d (fig. 30, 1), ou un bol à vernis noir CAMP-A 27b (fig. 31, 4). D'autres exemples se révèlent plus significatifs encore. On retrouve en effet les fragments d'une coupe à vernis noir CAMP-A 27Bb (fig. 30, 11) sur la chaussée, au sud, le long du mur de l'îlot VIII, puis plus au nord, le long de l'entrée du caniveau et enfin dans l'embouchure même de ce dernier. Deux autres pièces, un couvercle en céramique non tournée CNT-PRO V2a (fig. 29, 8) et un mortier italique COM-IT 8d (fig. 31, 12), montrent un cheminement proche.

Tout semble indiquer que la vaisselle, jetée hors des pièces d'habitation et brisée lors du pillage de la ville, a subi par la suite les assauts des intempéries. Les pluies ont noyé dans des limons et entraîné vers le caniveau, les restes des vases gisant dans les rues de la ville abandonnée. Les récipients plus importants, comme les amphores, paraissent avoir été moins déplacés, leurs restes s'accumulant davantage sur le trottoir (Us 177) et le long du mur de façade de l'îlot opposé.

*La phase 3 : des rénovations sommaires devant l'îlot I (125-100 / 90 av. J.-C.)*

*- La phase 3a : l'installation d'un nouveau sol de rue*

Dans le secteur 1, cette phase ne semble pas présente à cet endroit (fig. 4). Le niveau de rue et le mobilier dispersé lors du saccage de l'oppidum disparaissent sous des limons sans doute d'origine colluviale (Us 104). Ils sont



■ 11 Îlot I, pièce 18 : coupe stratigraphique Nord/Ouest - Sud/Est (relevé et DAO : J.-J. Dufraigne).

recouverts eux-mêmes par une couche de terre riche en petites pierres et en cailloux (Us 103) pouvant correspondre à un ancien niveau de culture protégé par les importants remblais récents (Us 101).

Dans les deux autres secteurs, on observe, à la suite de la destruction brutale, l'établissement d'un remblai pour l'installation d'un nouveau sol de rue.

Dans le secteur 2 (fig. 7), le remblai est constitué au nord par un important niveau de colluvions dont la présence s'explique par la topographie des lieux, en contrebas du site au débouché de la rue IX à forte pente.



■ 12 Îlot I, pièce 18 : le caniveau CN 509, vue du sud (cliché : J.-J. Dufraigne).



■ 13 Rue IV, secteur 1, phase 2c : épandage de mobilier (Us 105/107) sur le niveau de rue empierré, vue du sud (cliché J.-J. Dufraigne).

Des limons brun clair englobent une proportion importante de pierres et de céramiques (Us 139) qui, entraînés par les eaux de ruissellement, viennent ainsi s'accumuler contre l'îlot I dans la rue IV. Ce remblai est fortement entaillé au sud, à 2,50 m de la façade de l'îlot I, par un creusement de 0,30 m de profondeur (Us 134), dont le comblement est formé de couches successives de fragments de doliums soigneusement entassés à plat et grossièrement calibrés, de 0,25 m en moyenne de côté (Us 133). Les nombreux vides interstitiels démontrent que les fragments ont été empilés sans liant pour des raisons peut-être de filtrage. Une mince couche de graviers et de cailloutis de 5 cm de puissance, fortement damée, conservée seulement sur environ 3,20 m<sup>2</sup> (Us 132) recouvre ce remblai, formant ainsi le revêtement de la nouvelle rue. Il porte des traces d'usure et d'utilisation à travers des « ondulations » qui évoquent des ornières en formation. De nombreux tessons y sont écrasés. Au nord, ce niveau de voie est bordé par un creusement d'1 m de large et de 0,30 m de profondeur (Fo 137) qui longe l'aménagement en pierre se dressant contre le mur de façade de l'îlot I. Il s'agit sans doute d'un fossé servant à canaliser les eaux de pluie, bien que son comblement n'en garde pas la trace (Us 135-136). Quant à l'aménagement en pierre, bâti de dalles plates et de blocs liés à l'argile (Us 138), il se dresse sur quatre assises dans le prolongement du petit muret MR 155 devant la pièce 19, dont il semble destiné à obturer l'entrée lors de l'installation du nouveau niveau de rue, attestant la fin de l'occupation de cette pièce dans le même temps.

Dans le secteur 3 (fig. 9), le radier d'installation du nouveau sol de rue, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, est aussi composé essentiellement de couches successives de gros fragments de doliums (Us 163). Mais, on a remarqué cependant d'autres éléments : une couche de blocs (Us 180) grossièrement alignés dans l'axe central de la voie (provenant de la démolition de l'habitat) et l'alignement de blocs parallèle à MR 167 sur environ 1,50 m de long servant, semble-t-il, à limiter le radier de ce côté de la rue pour ménager un espace entre la chaussée et le trottoir. Le but de cet aménagement est la surélévation du niveau de chaussée pour des raisons d'assainissement (puisque désormais, les caniveaux ne sont plus en fonction). Sur ce radier, le revêtement de la voie, large de 2 à 2,50 m et d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, est constitué d'une couche de cailloutis fortement damée, graviers de rivière inclus dans une matrice de sable jaune (Us 159). Les traces d'usure et de réfections sont nettement plus importantes que dans le secteur voisin. Des parties entières du revêtement endommagé sont colmatées par du tout-venant, où l'on trouve de nombreux tessons. Le long du mur de façade de l'îlot VIII, le gravier a même totalement disparu par endroits, et une sorte d'ornière comblée de divers matériaux est

observable sur toute la longueur du tronçon dégagé de la rue (Us 174). Le long du mur qui sépare le trottoir de la rue (MR 167), on a creusé un fossé d'environ 0,80 m de large et 0,40 m de profondeur (FO 172) pour évacuer les eaux à la place des caniveaux dallés qui ne fonctionnent plus. Il est rempli de limons et de pierres (Us 161). Il est intéressant de remarquer que le comblement du caniveau de la pièce 18 (CN 509), dû aux ruissellements des eaux, se limite à quelques pierres et à une fine couche d'argile très grasse tapissant le fond (Us 520), tandis que le reste du remplissage est essentiellement composé de fragments de doliums qui y ont été jetés (Us 511/512). La nature même de ce dernier comblement évoque fortement celui du radier (Us 163) sur lequel repose le revêtement de la rue (Us 159) et incite ainsi à penser que le comblement du caniveau et la constitution du radier sont contemporains. Par la même, l'abandon définitif de la pièce 18, comme celui de la pièce 20, correspond à l'installation du niveau de voie le plus récent.

*- La phase 3b : l'abandon définitif de la voie*

Dans le secteur 2 (fig. 7), l'abandon définitif de la rue IV est marqué par un niveau d'épandage de matériaux divers (Us 131) : blocs et moellons calcaires, fragments de céramiques (surtout de doliums), liés par un sédiment limoneux hétérogène. C'est sans doute à ce moment que le fossé (FO 137), devant la façade de l'îlot I, est comblé. Le fond de cette structure est tapissé d'une alternance de très fines couches de limons plus ou moins charbonneux (Us 136) qui remontaient légèrement le long du muret (MR 138). Elle contenait quelques petites pierres brûlées, ce qui semble exclure *a priori* l'hypothèse d'un dépôt par ruissellement. C'est aussi à partir de ce niveau d'épandage qu'apparaît le creusement d'une tranchée (FO 128) d'1,70 m de large et de 0,45 m de profondeur qui longe le mur de l'îlot X et qui est comblée de pierres emballées dans des limons (Us 129). Sa fonction n'est pas clairement définie : fossé de drainage ou tranchée de récupération de matériaux liés aux occupations postérieures du site ? Elle entaille très nettement et très largement les niveaux les plus récents de l'agglomération protohistorique. L'ensemble est enfin scellé par un niveau d'épandage de blocs résultant de la destruction de l'habitat (Us 122).

Dans le secteur 3 (fig. 9), le niveau d'abandon du second niveau de rue est encore caractérisé par un épandage de mobilier (Us 158) qui recouvre toute la largeur de la rue et qui recèle les traces de combat avec les balles de fronde en plomb. Le matériel, noyé dans des limons dont la couleur varie du jaune au gris, comprend une majorité de fragments de doliums, mais également de nombreux tessons d'amphores et de pierres, l'ensemble étant plutôt concentré du côté sud-est de la rue, et surtout contre le mur de l'îlot VIII où cette couche remonte légèrement. On y remarque aussi un fragment de meule

en basalte. Cette accumulation de matériel est finalement scellée par le niveau de destruction de l'habitat composé essentiellement de moellons calcaires de toutes tailles (Us 156-157). Le fossé qui longe l'îlot I est aussi pour sa part remblayé par un comblement de pierres et de fragments de doliums (Us 161).

***Conclusions : la stratigraphie et la chronologie des aménagements de la rue IV***

La stratigraphie générale de la rue s'articule autour de trois phases marquées par les différents niveaux d'utilisation et d'abandon. Les deux dernières phases, les mieux connues, sont représentées par trois sols de rue. Le premier sol empierré (phase 2a : secteur 3, Us 183) s'achève au carrefour par de grandes dalles. Il est recouvert par une recharge de pierres (phase 2b : secteur 2, Us 143 ; secteur 3, Us 165) qui constitue un nouveau sol et qui disparaît sous des colluvions de limons (secteur 2, Us 140 ; secteur 3, Us 164). Le troisième sol, enfin, simple revêtement de gravier (phase 3 : secteur 2, Us 132 ; secteur 3, Us 159) est séparé du précédent par un remblai formé de pierres et de doliums aux environs du carrefour (secteur 2, Us 133 ; secteur 3, Us 163). Les deux derniers sont abandonnés à la suite de destructions violentes, saccages d'origine militaire, que l'on reconnaît aux importants épandages de matériel jeté des habitations dans la rue où voisinent mobilier domestique et armement militaire (phase 2c, secteur 1, Us 107 ; secteur 2, Us 130 et 142 ; secteur 3, Us 164 ; phase 3b : secteur 2, Us 131 ; secteur 3, Us 158). Cependant, des particularités stratigraphiques apparaissent en raison non seulement des aménagements propres à chaque secteur devant le mur de façade de l'îlot I, mais aussi en raison de la topographie des lieux, qui facilite ou au contraire freine l'érosion. Parmi les aménagements, on remarquera les petites rigoles dans le revêtement de la voie (phase 2, secteur 3, Us 165), les trottoirs (phase 2, secteur 1, STR 109, secteur 2, STR 144, secteur 3, MR 181), les « perrons » (phase 2, secteur 3, STR 192, STR 168), les embouchures de caniveaux (phase 2, secteur 3, CN 362 et 509) et les fossés (phase 3, secteur 2, FO 128 et FO 137 ; secteur 3, FO 172).

Leur chronologie paraît parfois complexe comme celle de la construction des massifs devant l'îlot I. Les données de la fouille de 1999 attestent que le massif maçonné devant la pièce 18 a connu deux états en fonction de l'emplacement des caniveaux et de leur embouchure devant le mur de façade de l'îlot I (phases 2a et 2b) : la première rue empierrée fonctionne avec le premier caniveau installé dans les pièces 17 et 4 (CN 362), la seconde est utilisée avec le deuxième caniveau installé dans les pièces 18 et 3 (CN 509 et CN 321). Ces derniers ne fonctionnent plus avec le dernier niveau de rue de gravier (phase 3).

De même, la comparaison de nos observations avec celles de F. Benoit montre que le caniveau du secteur 1 derrière la

tour 3 et ceux du secteur 3 derrière la tour 4 n'ont pas tous fonctionné en même temps. Le premier étant seulement utilisé dès l'installation du premier niveau de rue de la phase 1, les seconds uniquement pendant la phase 2, lors de l'installation des dalles du carrefour et des niveaux de rue empierrée. Il resterait cependant à poursuivre les recherches pour vérifier si des caniveaux non maçonnés existaient dès la phase 1 dans le secteur 3, comme le pensaient d'ailleurs F. Benoit et R. Ambard.

Enfin, la topographie des lieux peut aussi expliquer les différentes stratigraphies : le sol de rue le plus récent, qui présente un fort pendage ouest-est, a disparu à l'ouest dans le secteur 1, arasé par l'érosion et par la mise en culture du plateau, mais il reste en revanche bien conservé en bas de pente aux environs du carrefour. De même, dans le secteur 2, situé en bas de pentes ouest-est et nord-sud, et, ne possédant pas de caniveau, les colluvions sont beaucoup plus abondantes comme le montrent des dépôts importants de limons (Us 130 et Us 142) piégés contre les aménagements du mur de façade de l'îlot I.

### 3.2.2. Le mobilier céramique

#### Le mobilier céramique de la phase 1

Il se limite dans tous les secteurs à quelques tessons n'apportant pas d'informations chronologiques précises. L'occupation peut être contemporaine de celle de la pièce 17 utilisée comme petit atelier de forgeron et remontant au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

#### Le mobilier céramique de la phase 2

Dans le secteur 3, la phase 2a n'est pas datée en l'absence de démontage des structures. En revanche, elle peut correspondre à la seconde occupation de la pièce 17 située dans le troisième quart du II<sup>e</sup> s.

Pour la phase 2b, seuls les mobiliers des secteurs 1 et 3 ont pu être clairement individualisés de celui de la phase 2c.

Dans le premier secteur (fig. 14), la vaisselle recueillie dans les dépôts au-dessus du niveau empierré (Us 113 à 116) comprend essentiellement des productions non tournées représentées par des bords d'urne CNT-PRO U5a1 et de jatte CNT-PRO J3a, ainsi que de la céramique tournée à pâte claire en partie d'origine marseillaise que l'on reconnaît à travers des formes de cruches CL-REC 1b et 1c. La présence d'importations italiques se reconnaît avec des productions à vernis noir de type A comme l'indiquent des fragments de coupes CAMP-A 27Bb, un bord d'assiette CAMP-A 36 et de bol CAMP-A 27ab. Enfin, on signalera des importations des régions septentrionales avec de la céramique tournée peinte évoquée par un bord de vase balustre CELT 3.

Dans le secteur 3, un peu de matériel céramique provient des structures aménagées contre la façade de l'îlot 1 (fig. 15). L'essentiel du comblement interne du trottoir devant la pièce 18 (Us 185) est constitué de céramique non tournée provençale locale représentée par deux grandes jattes (dont l'une à bord décoré d'incisions) CNT-PRO J1d et par de petits bords de jatte ou de coupe (fig. 16). Il faut ajouter, dans les productions locales, des épaulements et un fond de cruche à pâte claire. On relève, dans le comblement interne du massif devant la pièce 17 (Us 171), parmi les productions de céramique non tournée locale, des fragments d'urnes et un bord de jatte CNT-PRO J3e, ainsi que des fragments de cruche en céramique tournée à pâte claire marseillaise. De même, la préparation de la surface du trottoir (Us 177) a livré un peu de matériel : quelques fragments d'urne de céramique non tournée locale, un bord de cruche en céramique tournée à pâte claire, un bord de bol CAMP-A 27 b pour la céramique à vernis noir et des fragments d'amphore.

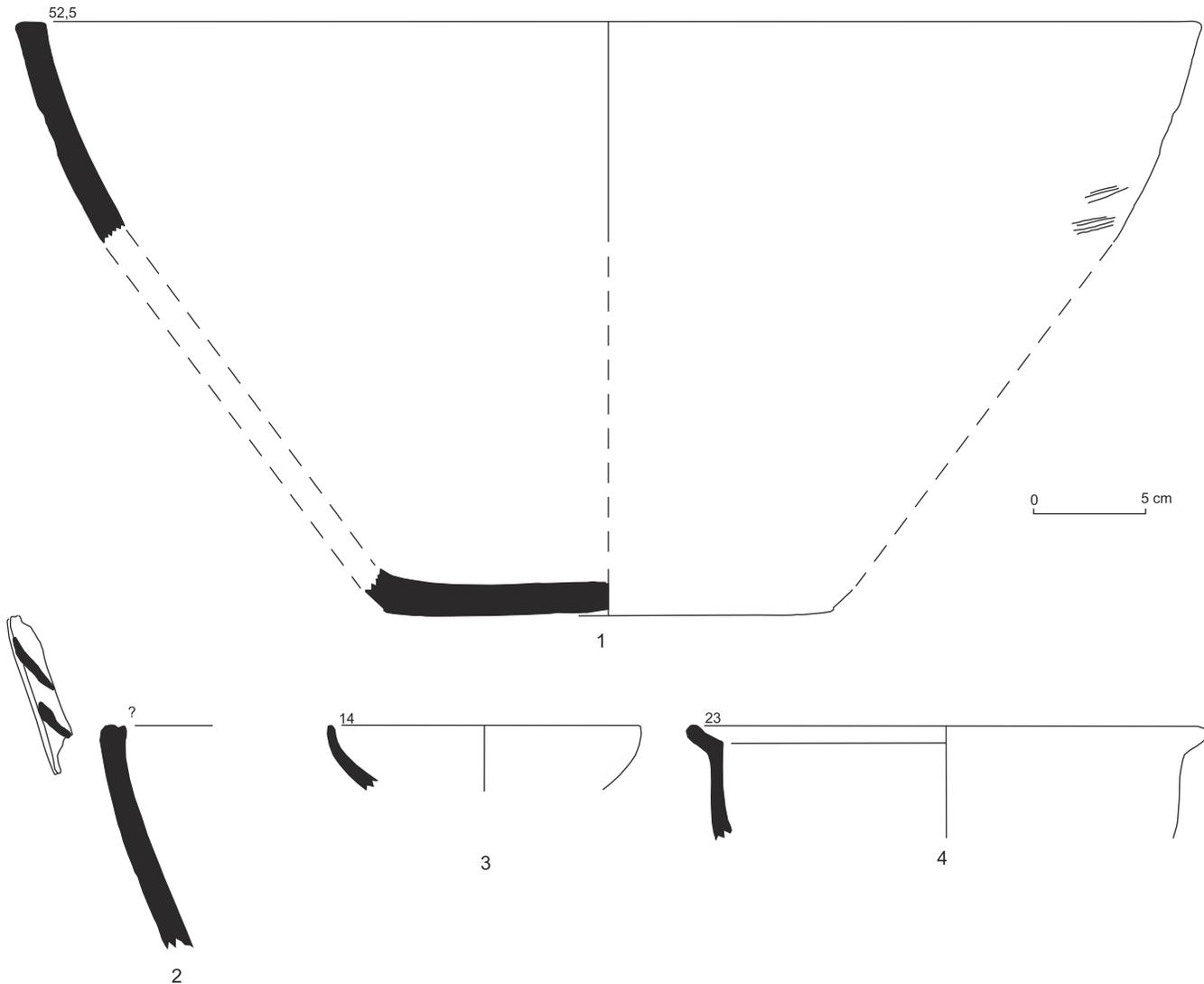
Chronologiquement, l'ensemble du matériel céramique du secteur 1, peu abondant d'ailleurs, permet de situer l'utilisation de la rue dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. En effet,

RUE IV, secteur 1, phase 2b															
VAISSELLE															
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 116		Us 115		Us 114		Us 113		Totaux			
				NR	*NMI	NR	*NMI	NR	*NMI	NR	*NMI	NR	%	Ex	%
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U5a1 ; J3a.	6	1	6	2	9	3	20	2	41	39,8	8	42,9
		ateliers de Marseille		-	-	-	-	-	-	2	-	2	1,94	-	-
	Tournée claire	sans précisions		-	-	-	-	-	-	5	-	5	4,85	-	-
		région de Marseille	CL-REC 1b, 1c	-	-	-	-	18	2	16	1	34	33	3	21,4
Gaulle non Méridionale	Tournée non peinte	sans précisions		-	-	-	-	2	2	2	-	4	3,88	2	14,3
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 36 ; 27Bb ; 27ab.	3	1	-	-	5	-	9	2	17	16,5	3	21,4
		<b>Totaux</b>		<b>9</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>7</b>	<b>54</b>	<b>5</b>	<b>103</b>	<b>100</b>	<b>16</b>	<b>100</b>
TRANSPORT															
Importations italiques	Amphores	Italique	Dressel 1A.	2	-	-	-	8	1	-	-	10	100	1	100
		<b>Totaux</b>		<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

■ 14 Rue IV, secteur 1, phase 2b : tableau d'inventaire de la vaisselle en NR et \*NMI (J.-J. Dufraigne).

RUE IV, secteur 3, phase 2b													
VAISSELLE													
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 185		Us 177		Us 171		Totaux			
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI		
				Ex.	Ex.	Ex.	Ex.	Ex.	Ex.	%	%		
Gaule Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO J1b, J1d ; J3e.	35	5	7	1	14	1	56	79	7	77,7
		région de Marseille		-	-	1	-	-	-	1	1,4	-	-
	Tournée à pâte claire	région de Marseille	Cruche.	2	1	1	-	2	-	5	7	1	11,1
	Tournée à pâte claire peinte	région de Marseille		2	-	-	-	3	-	5	7	-	-
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 27 b (bol).	1	-	2	1	-	-	3	4,2	1	11,1
Espagne	Tournée côte catalane	sans précisions		-	-	-	-	1	-	1	1,4	-	-
		<b>Totaux</b>		<b>40</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>71</b>	<b>100</b>	<b>9</b>	<b>100</b>
TRANSPORT													
Importations italiques	Amphores	Italique		-	-	5	-	-	-	5	100	-	-
		<b>Totaux</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

■ 15 Rue IV, secteur 3, phase 2b : tableau d'inventaire du mobilier céramique en NR et \*NMI (J.-J. Dufraigne).



■ 16 Rue IV, secteur 3, phase 2b - Le mobilier céramique. Us 185. CNT-PRO : jattes : 1 : J1d ; 2 : J1c. Us 177. CAMP-A : bol : 3 : 27b. Us 171. CNT-PRO : jatte : 4 : J3e.

on trouve en association avec l'urne CNT-PRO U5a1 et les fragments de cruche CL-REC 1c, formes du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., un bord d'assiette à vernis noir CAMP-A 36, forme fréquente dans la seconde moitié de ce siècle. Les éléments significatifs du secteur 3 - jatte CNT-PRO J3e et bord de bol CAMP-A 27b - ne s'opposent pas à une telle datation.

Le mobilier de la phase 2c répandu dans la rue et provenant du saccage de l'habitat, est abondant dans tous les secteurs.

Dans le secteur 1 (Us 104 à 107), la vaisselle (fig. 17) est constituée en majorité de productions locales, surtout non tournées (45,08 % des vases) où l'on observe des bords d'urne CNT-PRO U5a1, d'une cruche CNT-PRO U8 ou de jatte CNT-PRO J3a, auxquels s'ajoutent des récipients à pâte claire, fragments de cruches CL-REC 1a, 1c, 2b et 3a (23,5 % des vases). Les importations italiques sont représentées surtout par de la céramique à vernis noir de type A (19,6 % des vases), fragments d'assiettes CAMP-A 5, 5/7 et

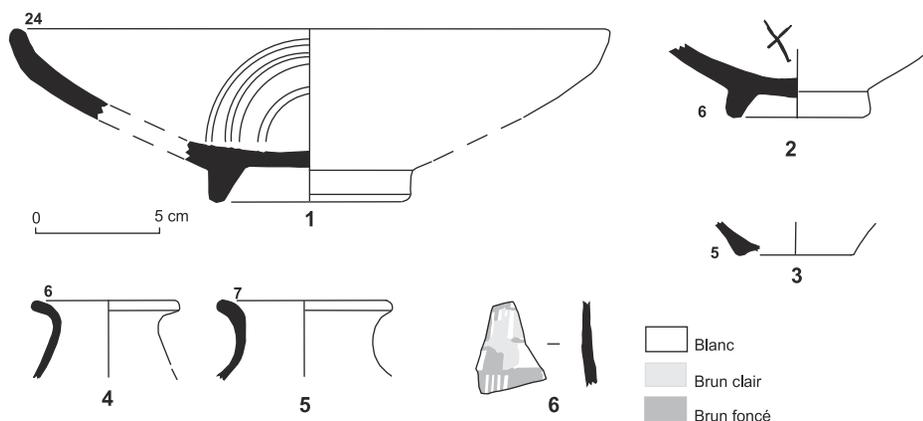
6 et par des fragments de céramique commune (1,9 % des vases), bord de mortier COM-IT 8. Seuls des restes de gobelet Gb7 témoignent des liens avec la côte catalane et un petit vase balustre CELT 3d de relations avec les régions septentrionales (fig. 18). Quant au mobilier amphorique, peu représenté (8,9 % de la totalité du mobilier), il se compose essentiellement d'importations italiques de type Dressel IA.

Dans le secteur 2 (fig. 19), le mobilier issu non seulement de l'épandage (Us 130 et 142) provenant du saccage de l'habitat mais aussi du niveau d'occupation de la rue (Us 140) se compose, en dehors des considérables fragments de doliums, majoritairement de vaisselle (85 % du mobilier) et en quantité moindre d'amphores (15 % du mobilier).

Dans la vaisselle, on distingue les productions locales (63,9 % des vases), des importations (32,8 % des vases). Parmi les premières, les productions non tournées provençales (54,5 % des vases) sont dominées par les formes hautes : les

RUE IV, secteur 1, phase 2c															
VAISSELLE															
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 105		Us 106		Us 107		Us 104		Totaux			
				NR	*NMI	NR	*NMI	NR	*NMI	NR	*NMI	NR	*NMI		
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex		
				%		%		%		%		%			
Gaule Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U5, U8 ; J1, J3a.	32	3	41	3	99	7	64	7	236	40.3	20	39.2
		ateliers de Marseille	CNT-MAS 3.	-	-	28	1	13	2	4	-	45	7.67	3	5.88
	Tournée claire peinte	région de Marseille		2	1	-	-	-	-	56	2	58	9.89	3	5.88
	Tournée claire	sans précisions		2	-	-	-	-	-	-	-	2	0.34	-	-
		région de Marseille	CL-REC 1a,1c, 2b, 3a.	33	3	20	1	131	5	-	-	184	31.4	9	17.6
Gaule non Méridionale	Tournée non peinte	sans précisions		1	-	-	-	-	-	-	-	1	0.17	-	-
	Tournée peinte	sans précisions	CELT 3d.	-	-	-	-	17	1	10	-	27	4.6	1	1.96
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 5, 5/7, 6, 27Bb.	5	2	2	1	10	4	9	3	26	4.43	10	19.6
	Tournée commune		COM-IT 8.	1	1	-	-	-	-	-	-	1	0.17	1	1.96
Espagne	Tournée côte catalane	sans précisions	COT-CAT Gb7.	2	2	-	-	4	2	-	-	6	1.02	4	7.84
		<b>Totaux</b>		<b>78</b>	<b>12</b>	<b>91</b>	<b>6</b>	<b>274</b>	<b>21</b>	<b>143</b>	<b>12</b>	<b>586</b>	<b>100</b>	<b>51</b>	<b>100</b>
TRANSPORT															
Importations italiques	Amphores	Italique	Dressel 1A.	24	-	81	3	51	3	6	-	162	100	6	100
		<b>Totaux</b>		<b>24</b>	<b>-</b>	<b>81</b>	<b>3</b>	<b>51</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>162</b>	<b>100</b>	<b>6</b>	<b>100</b>

■ 17 Rue IV, secteur 1, phase 2c : tableau d'inventaire du mobilier céramique en NR et \*NMI ; histogrammes des pourcentages en \*NMI de chaque catégorie sur la totalité de la vaisselle (J.-J. Dufraigne).



■ 18 Rue IV, secteur 1, phase 2c. Le mobilier céramique. Us 105. CAMP-A : coupe : 1 : 27Bb ; bol : 2 : 31. COT-CAT : gobelets : 3 et 4 : Gb 7. Us 107. CELT : vase balustre : 5 et 6 : 3d.

urnes CNT-PRO U3, U4, U5a (dont des formes U5a1), des cruches CNT-PRO U8b et 8c et un gobelet (fig. 20 à 24). Parmi les formes basses, on dénombre des jattes CNT-PRO J1 et J1c ainsi qu'une coupe CNT-PRO C2b et une coupelle CNT-PRO C4a. Il faut y ajouter un bol imitant la forme CAMP-A 25/27 (fig. 25).

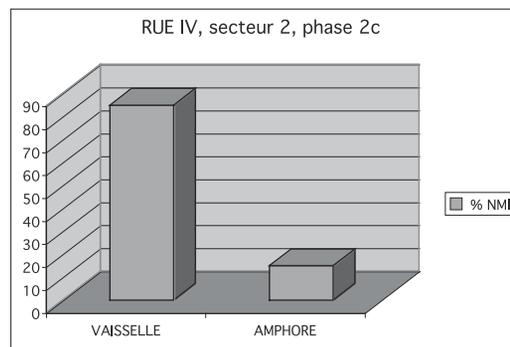
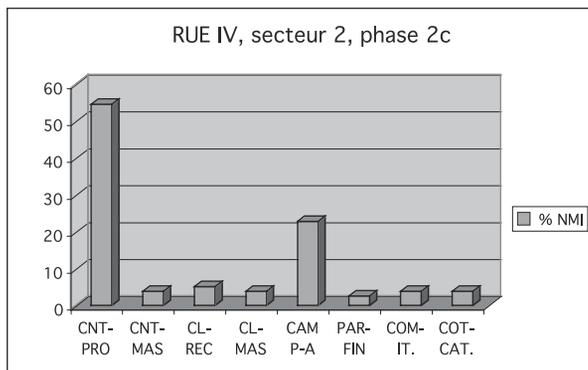
Ces productions non tournées voisinent avec des récipients non tournés issus des ateliers marseillais, en proportion bien moindre (3,80%). Il s'agit d'une urne CNT-MAS 1a3, d'une urne à deux anses CNT-MAS 1c1 et d'une jatte/lopas CNT-MAS 4c1 (fig. 26, 3 à 5). Un autre groupe de productions est représenté par des céramiques à pâte claire (8,80 % des vases) dont une partie est de fabrication marseillaise. Ce sont deux formes inconnues de cruches, ainsi que d'une petite olpé CL-MAS 521 (fig. 26, 1, 2 et 6).

Quant aux importations méditerranéennes, c'est la céramique italique qui vient en tête. On y trouve des vernis noirs de type A (22,7 % des vases), avec 3 assiettes CAMP-A 36, 5 coupes dont 2 de formes CAMP-A 27Bb et 3 de formes CAMP-A 27c, 3 bols CAMP 25/27 et 1 lampe à huile du

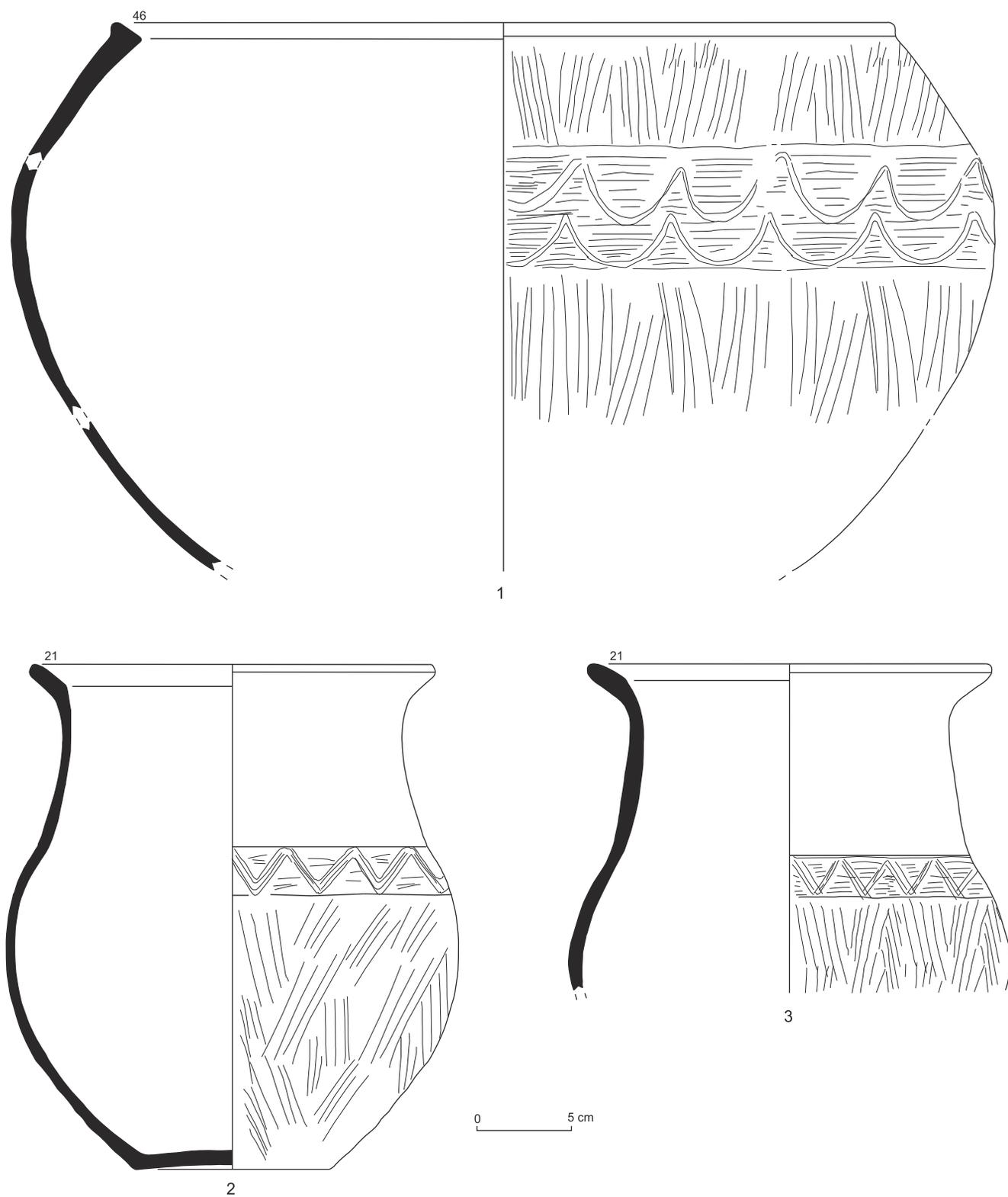
type IV-V de l'Esquilin, de la céramique commune (3,80 % des vases) avec 1 *patina* COM-IT 6c, 1 couvercle COM-IT 7b, 1 mortier COM-IT 8f et de la paroi fine (2,55 % des vases) avec des gobelets PAR-FIN 1a (fig. 27). Enfin, les importations ibériques de la côte catalane (3,80 %) sont représentées par des gobelets. S'ajoutent à cette vaisselle les amphores (15,05 % de la totalité du mobilier céramique) du type Dressel 1A.

Dans le secteur 3 (fig. 28), en dehors des vases à provisions, ce mobilier (Us 176, 164, 182, 186 à 188) est surtout composé de vaisselle (89,20 % du mobilier) et, pour une moindre part, d'amphores (10,8 % du mobilier). La première est constituée essentiellement de productions locales (60 % des vases). On rencontre tout d'abord de la céramique non tournée provençale (39,65 % des vases) avec des urnes de tailles différentes, une grande CNT-PRO U5a et 4 plus petites, une proche du type CNT-PRO 3, une CNT-PRO U5a2, une CNT-PRO U6 et une CNT-PRO 7a ainsi que la partie supérieure d'une cruche CNT-PRO U8. Il faut y ajouter une grande jatte CNT-PRO J1d et un couvercle CNT-PRO V2a

RUE IV, secteur 2, phase 2c							
VAISSELLE							
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 130-140-142			
				NR		NMI	
				Ex	%	Ex	%
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U3, U4, U5a, U5a1, U8b et 8c ; J1,1c ; C2b, C4 ; V1ca.	2266	79,67	43	54,5
		région de Marseille	CNT-MAS 1a3, 1c1 ; 4c1.	115	4,04	3	3,8
	Tournée à pâte claire	sans précisions		124	4,36	4	5,06
		région de Marseille	CL-MAS 521 ; cruches.	86	3,02	3	3,8
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 36 ; 27Bb, 27c ; 27b, 25, lampe, type de l'Esquilin.	165	5,8	18	22,7
	Tournée à parois fines	sans précisions	PAR-FIN 1a.	14	0,49	2	2,55
	Tournée commune		COM-IT 6c ; 7b ; 8f.	51	1,79	3	3,8
Espagne	Tournée côte catalane	sans précisions	COT-CAT Gb.	23	0,8	3	3,8
		Totaux		2844	100	79	100
TRANSPORT							
Importations italiques	Amphores	Italique	Dressel 1	463	100	14	100
		Totaux		463	100	14	100



■ 19 Rue IV, secteur 2, phase 2c : tableau d'inventaire du mobilier céramique en NR et NMI ; histogrammes des pourcentages en NMI de chaque catégorie sur la totalité de la vaisselle (Ph. Chapon).

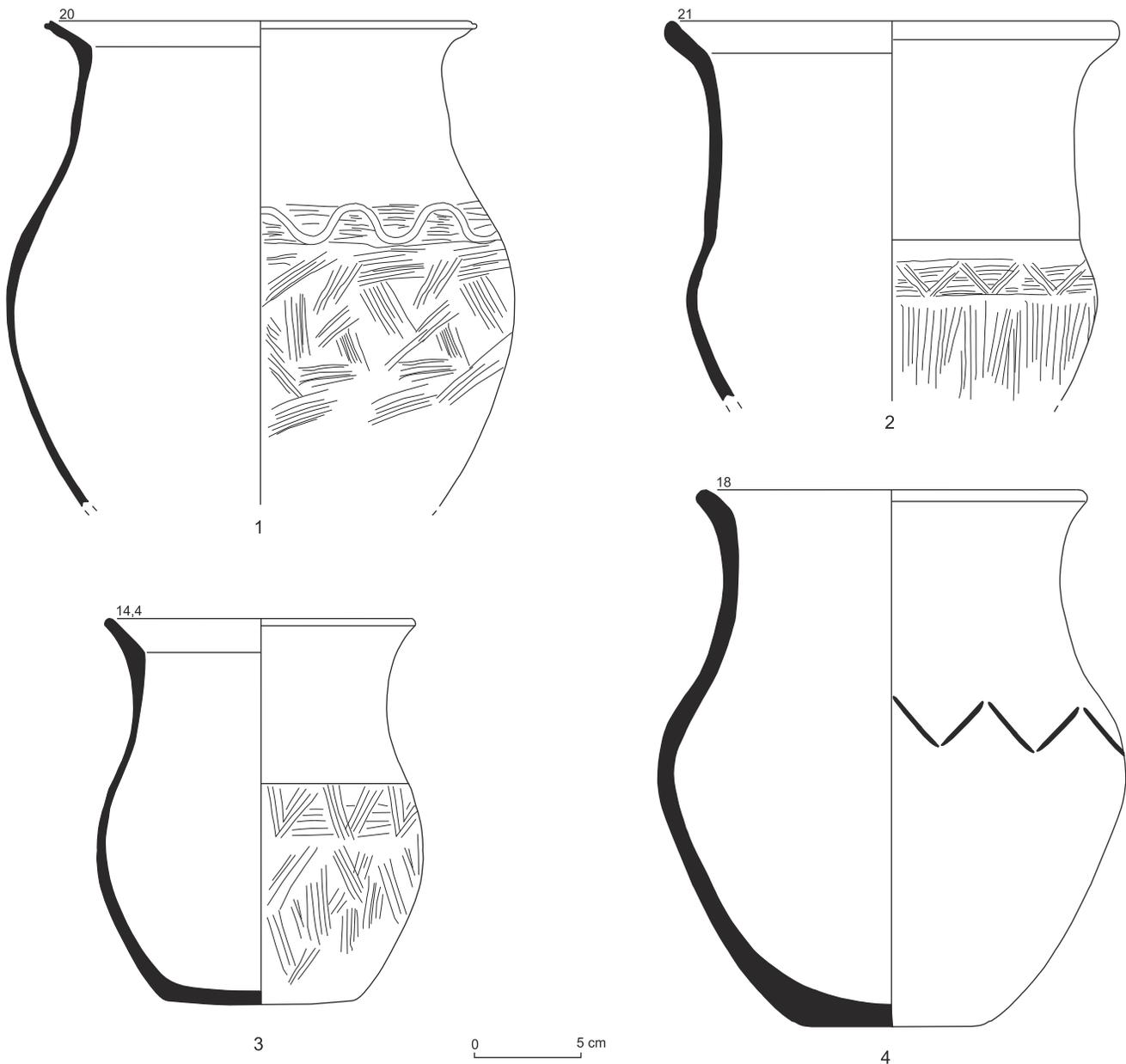


■ 20 Rue IV, secteur 2, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 130-140-142. CNT-PRO : urnes : 1 : U3 ; 2 et 3 : U5a.

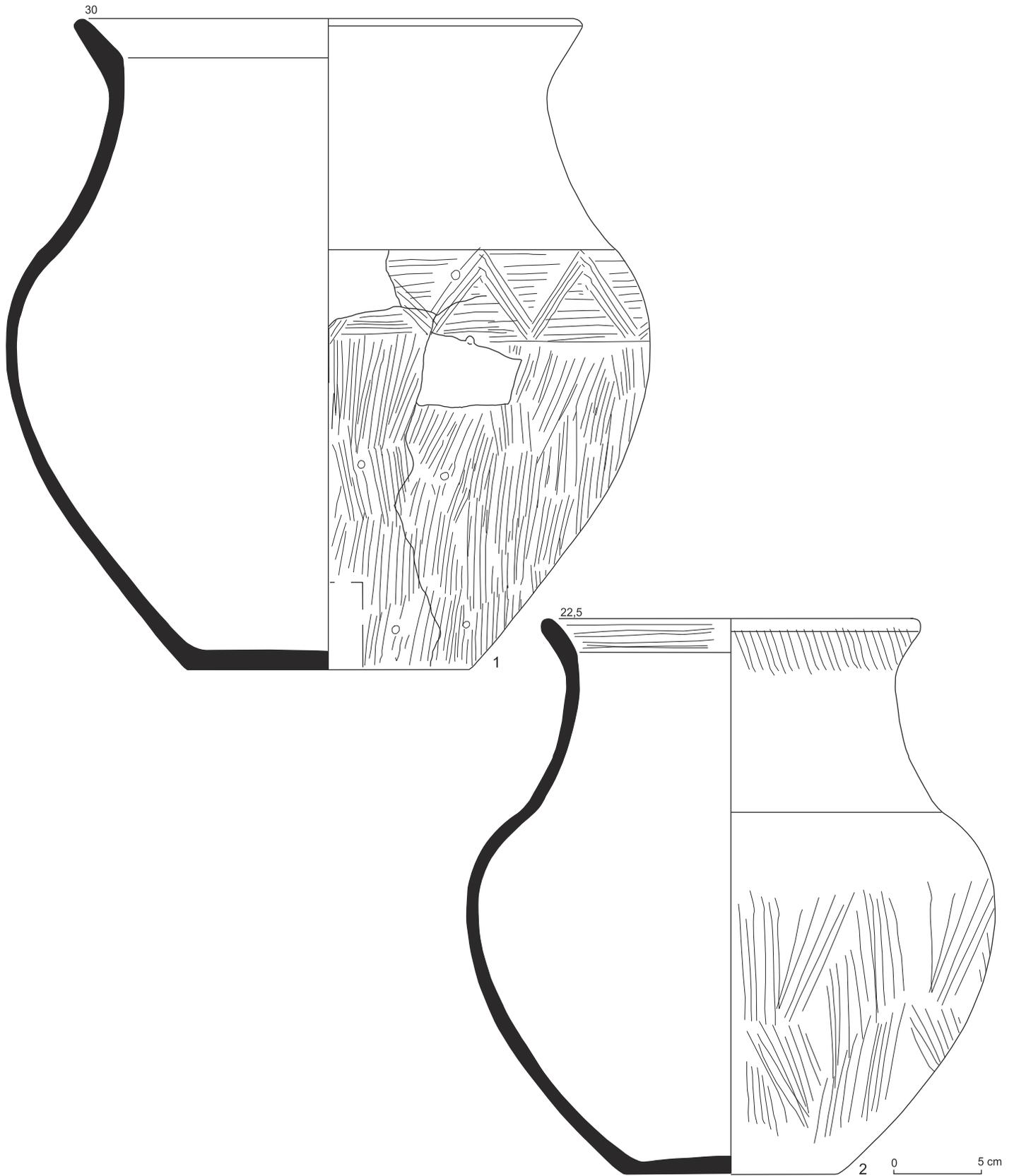
(fig. 29). Elle côtoie des productions non tournées des ateliers de Marseille (5,17 % des vases), que l'on reconnaît à travers une jatte de CNT-MAS 4c1 et des couvercles CNT-MAS 3. 3 (fig. 30, 2 à 4).

Figurent aussi - pour la céramique d'origine locale - les productions tournées à pâte claire (15,5 % des vases). Elles sont essentiellement issues des ateliers marseillais (13,78 % des vases) qu'elles soient peintes, comme un bord de coupe CL-MAS 233, ou non, comme une panse de cruche et une petite olpé CL-MAS 521. Il existe enfin une cruche CL-REC 2b provenant des ateliers arlésiens (fig. 30, 6 à 9).

Quant aux importations, d'origine méditerranéenne, elles sont surtout italiques (36,10 % des vases). Il s'agit avant tout de vases de céramique à vernis noir de type A (25,8 % des vases) : une assiette CAMP-A 36, une coupe CAMP-A 27Bb et des bols, un CAMP-A 25, 2 CAMP-A 27b, 2 CAMP-A 27c et 4 CAMP-A 31 (fig. 30, 10 et 11, fig 31, 1 à 10). Ils sont accompagnés, pour la céramique à parois fines, d'un fond de petit gobelet à décor perlé PAR-FIN 1a pour la céramique commune (8,62 % des vases), d'un bord d'*olla* COM-IT 1b et de 4 mortiers, dont 2 COM-IT 8d et 1 COM-IT 8e (fig. 31, 11 à 14).



■ 21 Rue IV, secteur 2, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 130-140-142. CNT-PRO : urnes : U5a.



■ 22 Rue IV, secteur 2, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 130-140-142. CNT-PRO : urnes : 1 et 2 : U5a1.

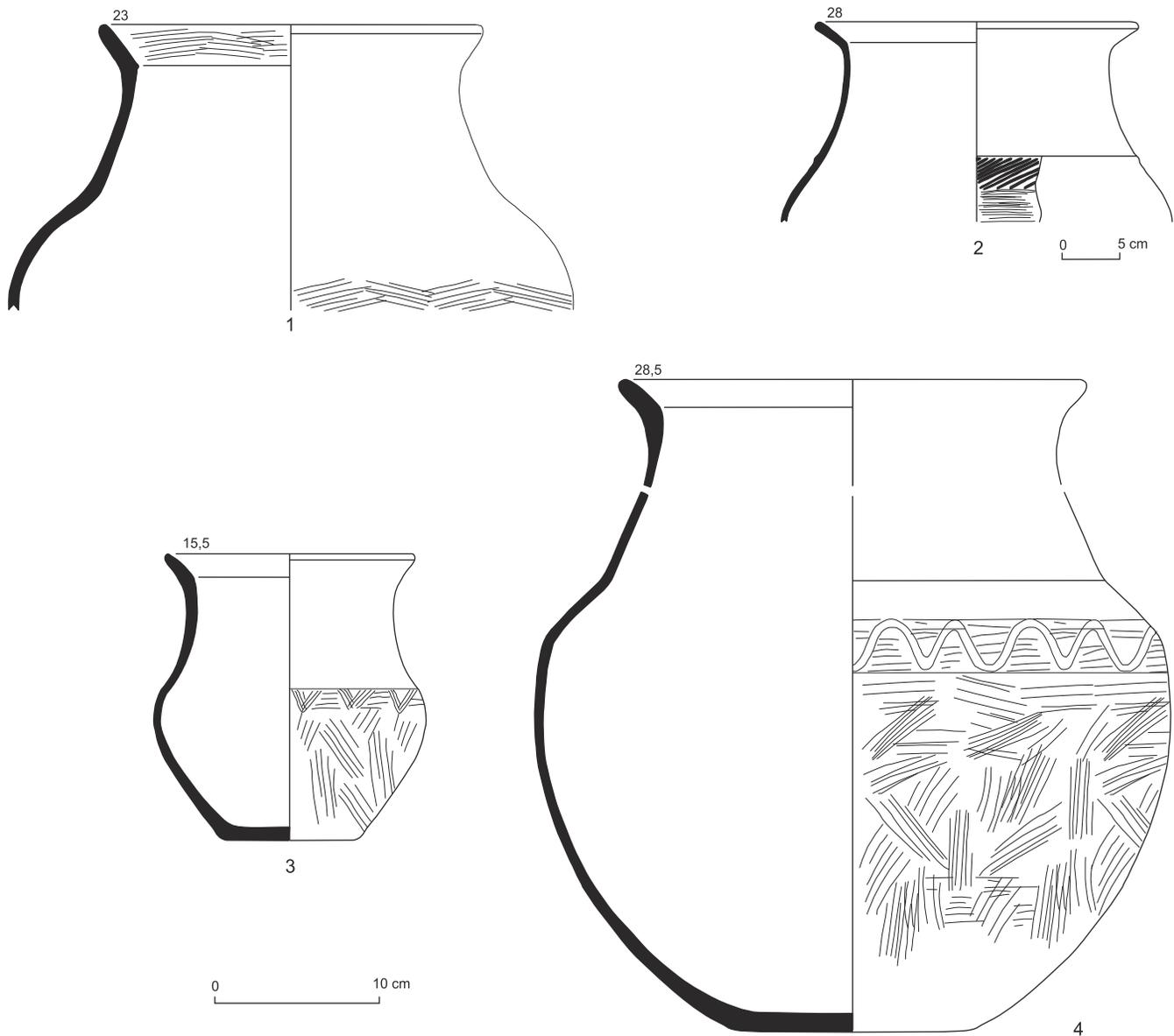
Enfin, les importations ibériques, très minoritaires (3,44% des vases), sont figurées par deux gobelets fabriqués sur la côte catalane dont l'un appartient à une forme COT-CAT Gb 5 (fig. 31, 15).

Il faut ajouter le matériel amphorique (10,76 % du mobilier), représenté essentiellement par des amphores italiques de type Dressel 1A (71,4 % des amphores). Les amphores massaliètes subsistent sous forme de traces résiduelles et les amphores gréco-italiques sont faiblement représentées.

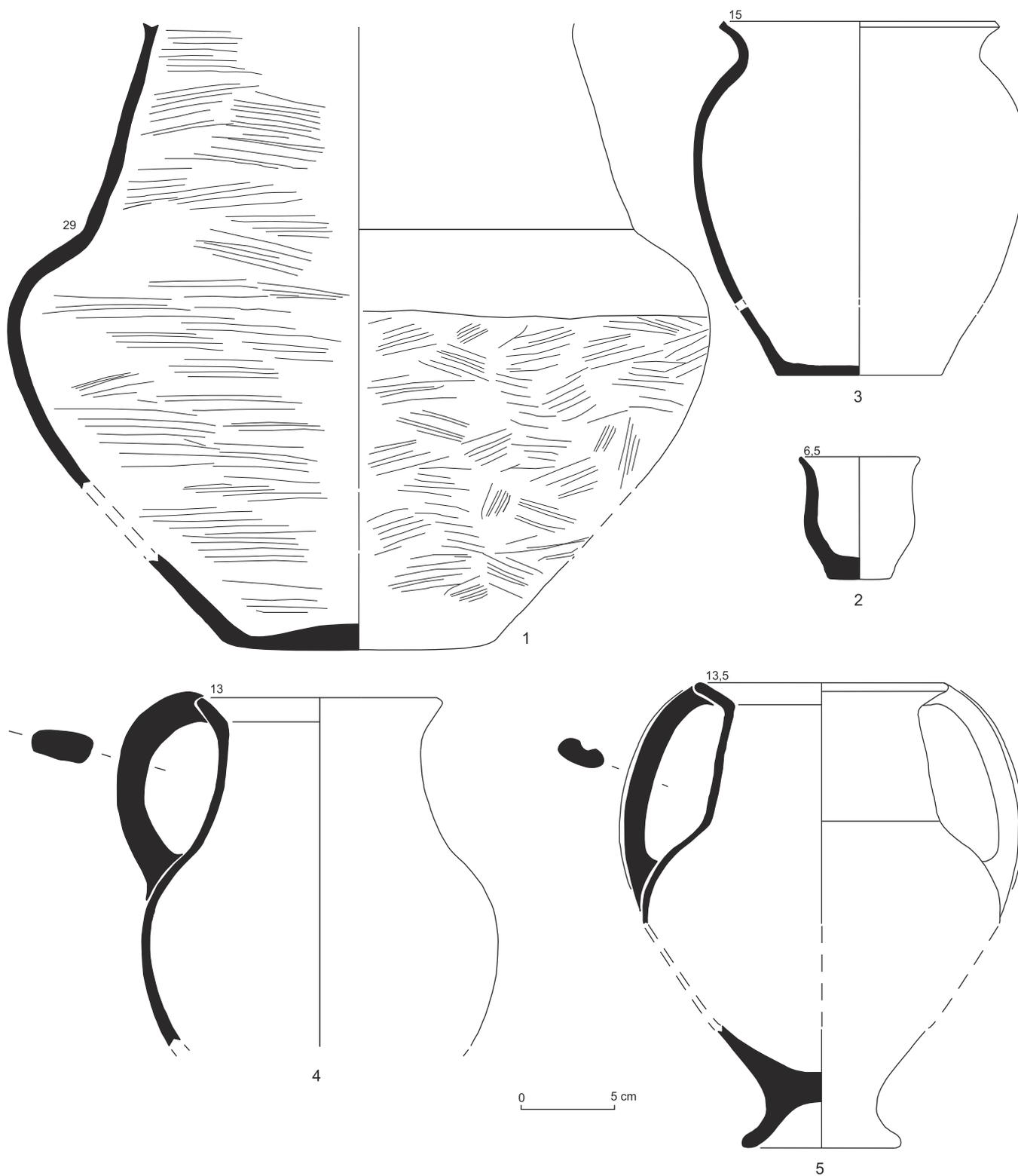
Selon l'analyse du mobilier de cet épandage dans les trois secteurs, le saccage de l'habitat lors de l'attaque militaire s'est produit au cours du dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. En effet, au côté des formes fréquentes du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou de

la seconde moitié de ce siècle (les urnes CNT-PRO U5a1, CNT-MAS 1c1, la cruche CL-REC 1c, l'assiette CAMP A 36 et le gobelet COT-CAT Gb5), on remarque plusieurs vases qui n'apparaissent pas avant le dernier quart de ce siècle (les assiettes CAMP-A 5/7, le mortier COM-IT 8f et la patina COM-IT 6c ou enfin l'urne de type CNT-PRO U7a).

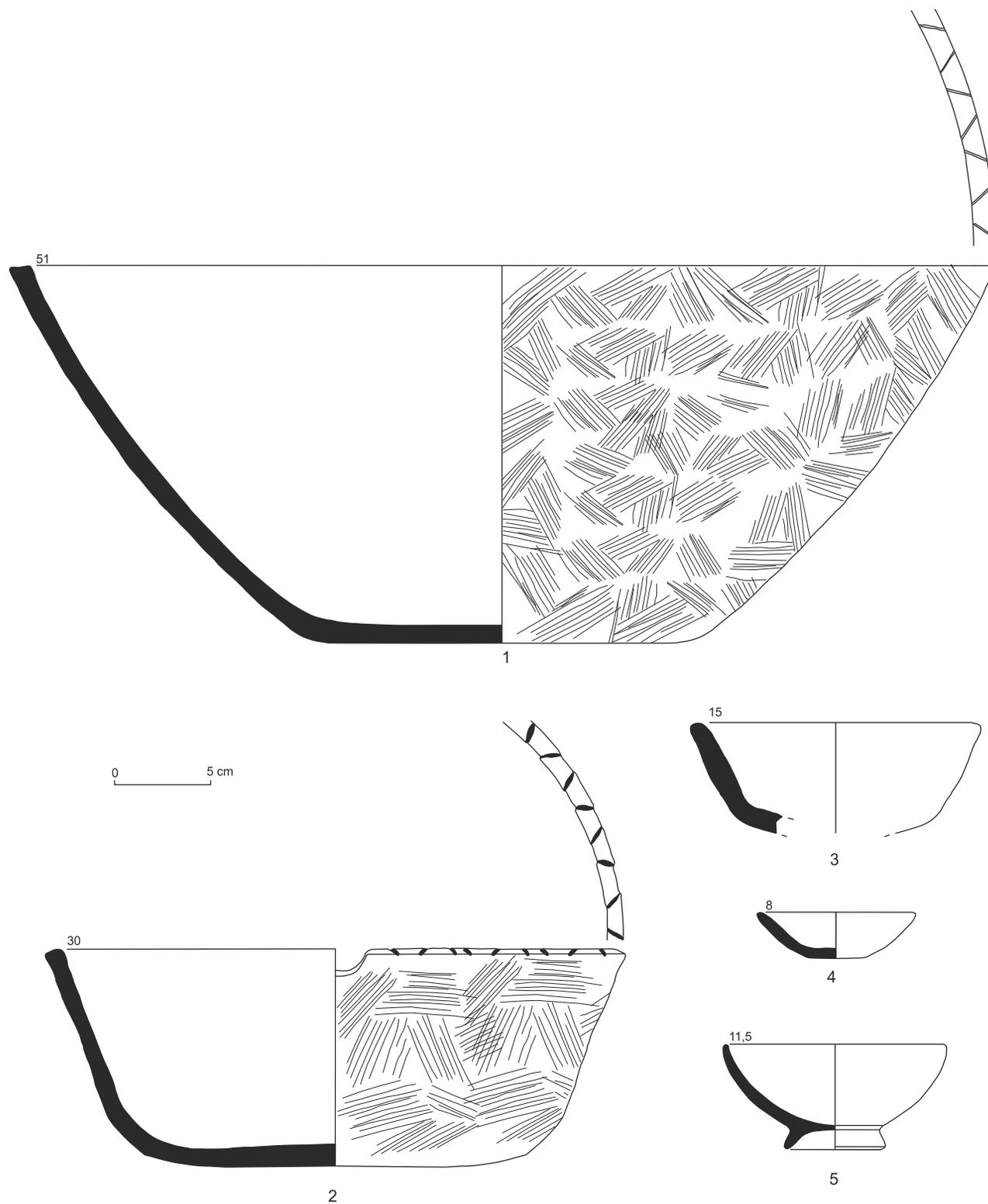
Dans les trois secteurs, les amphores italiques Dressel 1A, attestées dès le dernier tiers du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., n'infirmant pas cette datation, de même que deux monnaies : une obole massaliète à la roue (Us 188) côtoie un bronze marseillais au taureau cornupète (Us 164), dont la frappe se situe entre les milieux du II<sup>e</sup> av. J.-C et du I<sup>er</sup> av. J.-C.



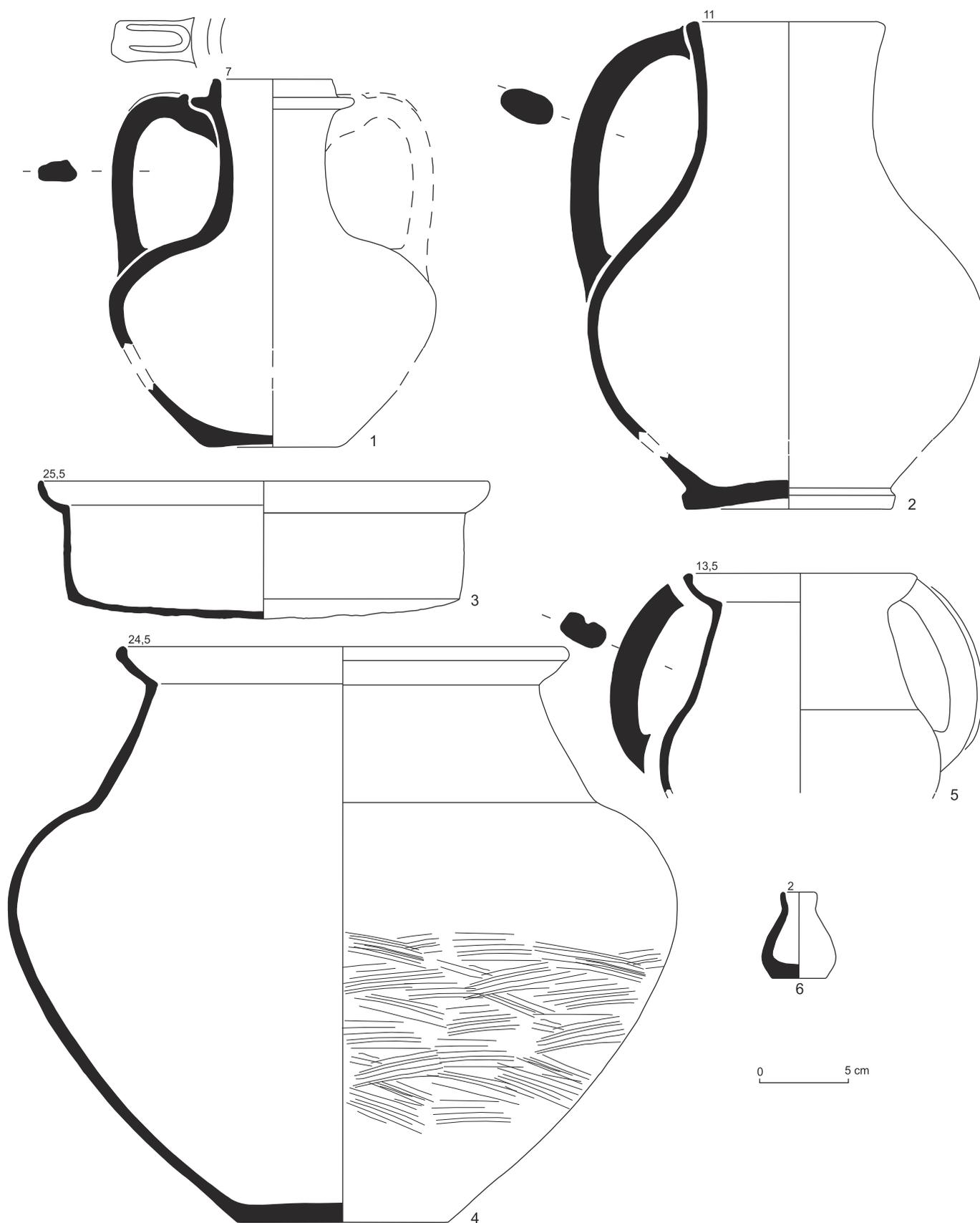
■ 23 Rue IV, secteur 2, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 130-140-142. CNT-PRO : urnes : 1 à 4 : U5a1.



■ 24 Rue IV, secteur 2, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 130-140-142. CNT-PRO : urnes : 1 : U5a1 ; 2 : U6 ; 3 : U4 ; cruches : 4 : U8b ; 5 : U8c.



■ 25 Rue IV, secteur 2, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 130-140-142. CNT-PRO : jattes : 1 : J1 ; 2 : J1c ; coupe 3 : C2b ; coupelles : 4 : C4 ; bol : 5 : copie de la CAMP-A 25/27.



■ 26 Rue IV, secteur 2, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 130-140-142. CL-REC : cruches : 1 et 2. CNT-MAS : jatte : 3 : 4c1 ; urnes : 4 : 1a3 ; 5 : 1c1 ; CL-MAS : olpé : 6 : 521.

### Le mobilier céramique de la phase 3

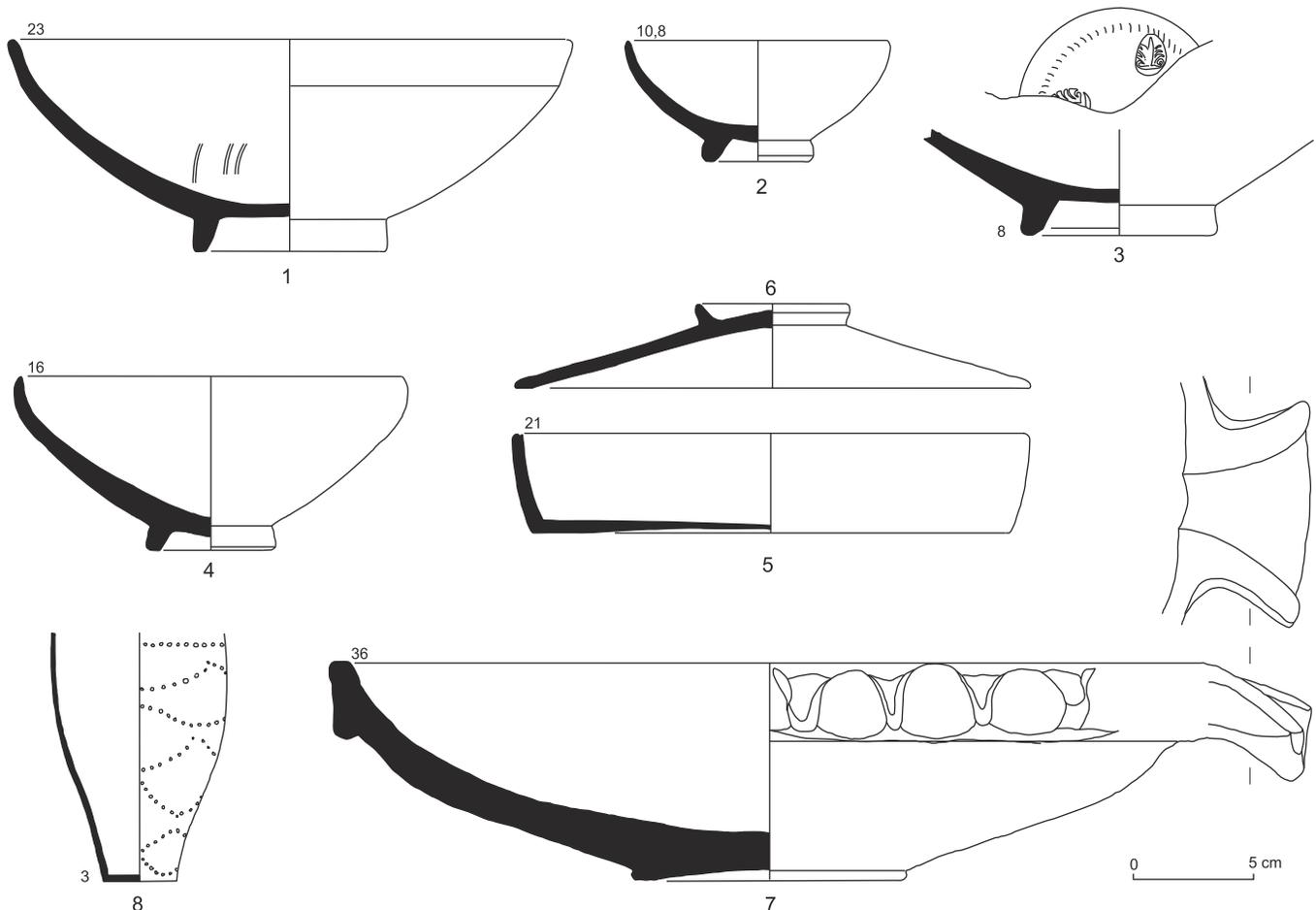
Le mobilier céramique de la phase 3a (fig. 32) - ayant pour origine le remblai de préparation du niveau de rue (Us 139, Us 133) - se compose dans le secteur 2 essentiellement de céramique locale, en majorité non tournée, représentée par des urnes. Elle est accompagnée de céramique à pâte claire où l'on reconnaît des fragments d'olpé. Enfin, quelques vases d'importations méditerranéennes sont présents : pour les productions italiques, une coupe en vernis noirs de type A CAMP-A 27Bb, un plat en commune COM-IT 6 et un mortier COM-IT 8, et pour les productions ibériques, des fragments de gobelets de la côte catalane.

Le secteur 3 a livré (fig. 33) du mobilier provenant du niveau de rue (Us 159 et Us 174) et de sa préparation (Us 163) ainsi que du comblement (Us 511/512/520) du caniveau de la pièce 18. La vaisselle comprend de la céramique locale non tournée représentée par des fragments d'urnes, ainsi que des importations italiques où l'on observe des vernis

noirs de type A, avec une coupe CAMP-A 2974 et une lampe à huile de type de l'Esquelin ainsi que des fragments de panse de gobelet à parois fines PAR-FIN 1a (fig. 34, 1 à 4). Quant aux amphores, elles appartiennent toutes au type italique Dressel 1A.

Le matériel issu du comblement du caniveau (CN 509) de la pièce 18 est formé de céramique locale non tournée, comportant une urne CNT-PRO U5a2 et de la céramique à pâte claire reconnaissable à travers une cruche CL-REC 2b. Les importations italiques se limitent à des productions à vernis noir de type A, une assiette CAMP-A 5, une coupe CAMP-A 2943 et des bols CAMP-A 25/27 et 31b (fig. 34, 6 à 8).

La chronologie absolue de cette phase est donnée par le mobilier du secteur 3 qui apporte le plus de précisions. Il place la constitution de cet ultime niveau de rue et le comblement du caniveau au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., comme en témoigne la présence des coupes à vernis noir CAMP A 2943 et 2974 qui n'apparaissent qu'au début de ce siècle.



■ 27 Rue IV, secteur 2, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 130-140-142. CAMP-A : coupes : 1 et 3 : 27Bb ; bols : 4 : 27b ; 2 : 25. COM-IT : patina : 5 : 6c ; couvercle : 6 : 7b ; mortier : 7 : 8f. PAR-FIN : gobelet : 8 : 1a.

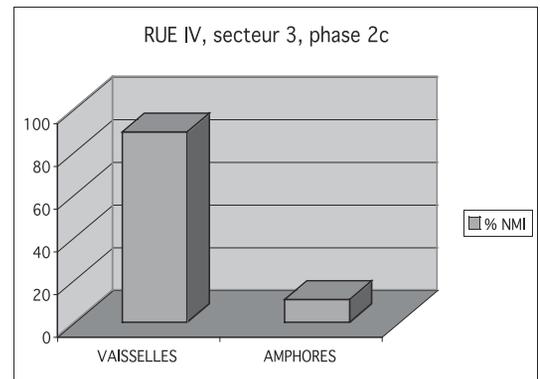
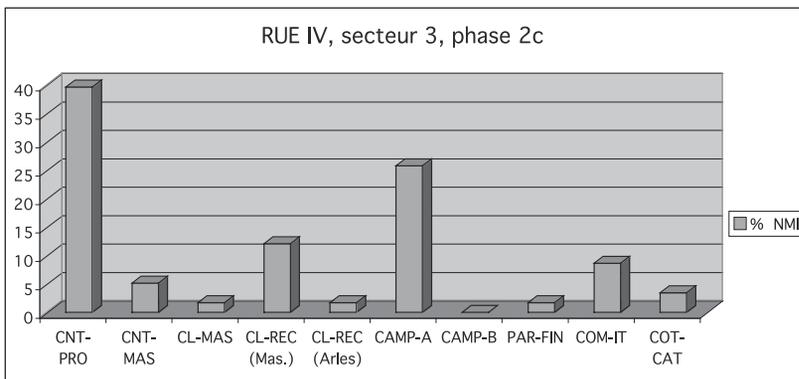
Le mobilier céramique de la phase 3b dans le secteur 2 (fig. 35) - recueilli dans la couche d'abandon de la voie (Us 131) et dans les structures qui l'accompagnent (FS 135, Us 128) - comprend d'abord des productions locales : céramiques non tournées et tournées à pâte claire. Les fragments des premières appartiennent à des urnes, des secondes à des cruches ou à des olpés. Il faut y ajouter quelques récipients d'importation italique, vases à vernis noir de type A représenté par une assiette CAMP-A 36, un bol CAMP-A 25 et une lampe de type de l'Esquilin (fig. 36), ainsi que par de la céramique commune italique évoquée par un plat COM-IT 6. De même, le matériel céramique du secteur 3 (fig. 37), fourni par l'abandon du niveau de rue (Us 158), des complements des fossés qui longent les façades (Us 161) et des destructions qui scellent l'ensemble (Us 156, 157), se compose de vaisselle (60 % de la totalité du mobilier sans les

doliums) et d'amphores (40 % de la totalité du mobilier sans les doliums).

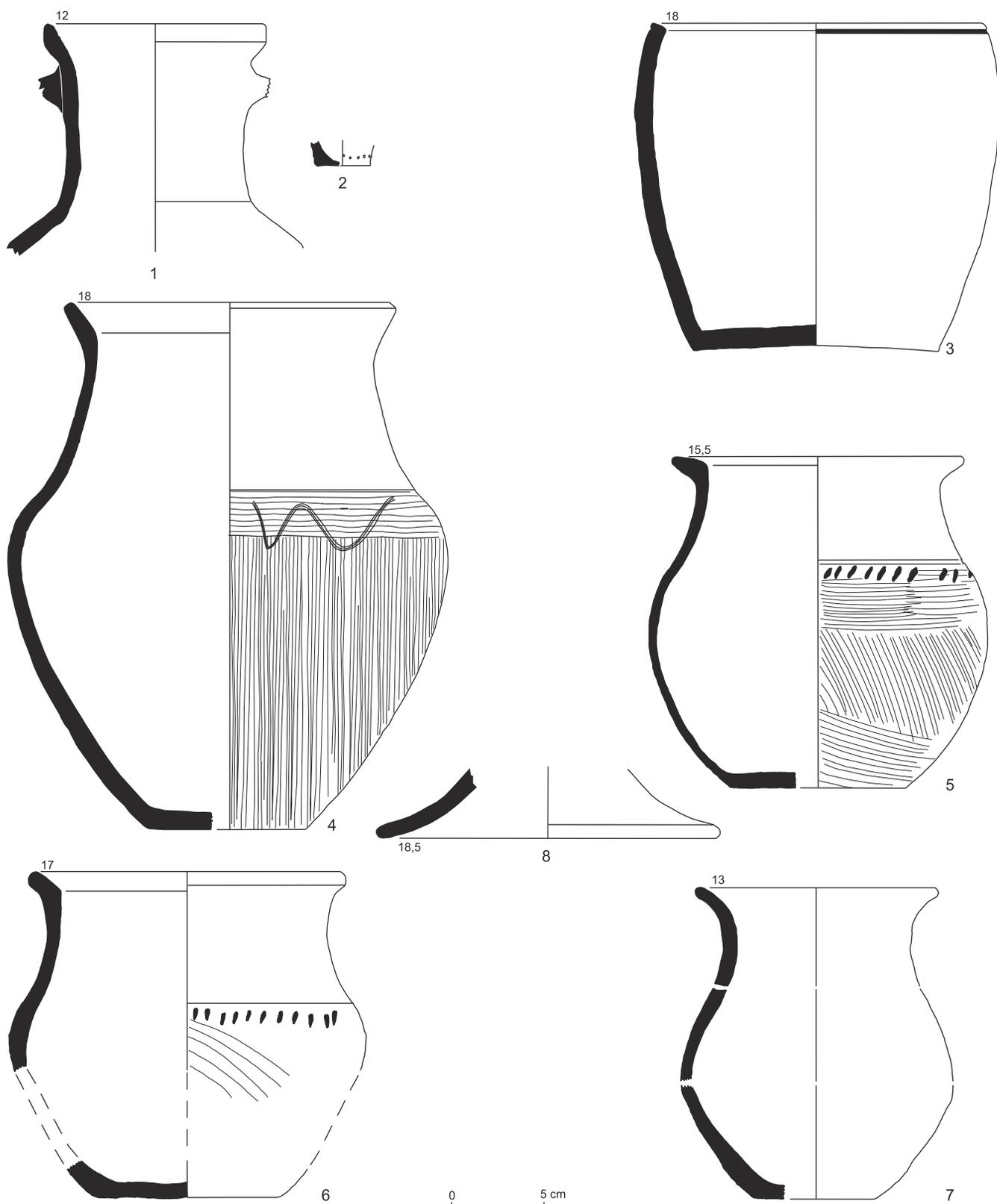
Pour la vaisselle, il s'agit non seulement de céramique non tournée provençale (33,33 % des vases), des jattes CNT-PRO J3e, un bord de cruche CNT-PRO U8, un couvercle CNT-PRO V2c et des fragments d'urnes, mais aussi de céramique à pâte claire (19,6 % des vases), fragments de cruche, d'olpé et de mortier. Parmi les importations italiques (37,3 % des vases), on dénombre un bol CAMP-A 27a (Us 158), une assiette CAMP-A 36 (Us 160), un bord de coupe CAMP-A 27 Bb (Us 156-157) pour les vases à vernis noirs, de bords d'olla pour la céramique commune italique (Us 158 et Us 156) et deux fonds d'amphorette (Us 156) (fig. 38).

L'ensemble du mobilier des deux secteurs ne précise pas plus les données stratigraphiques qui placent cet abandon et ces destructions au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

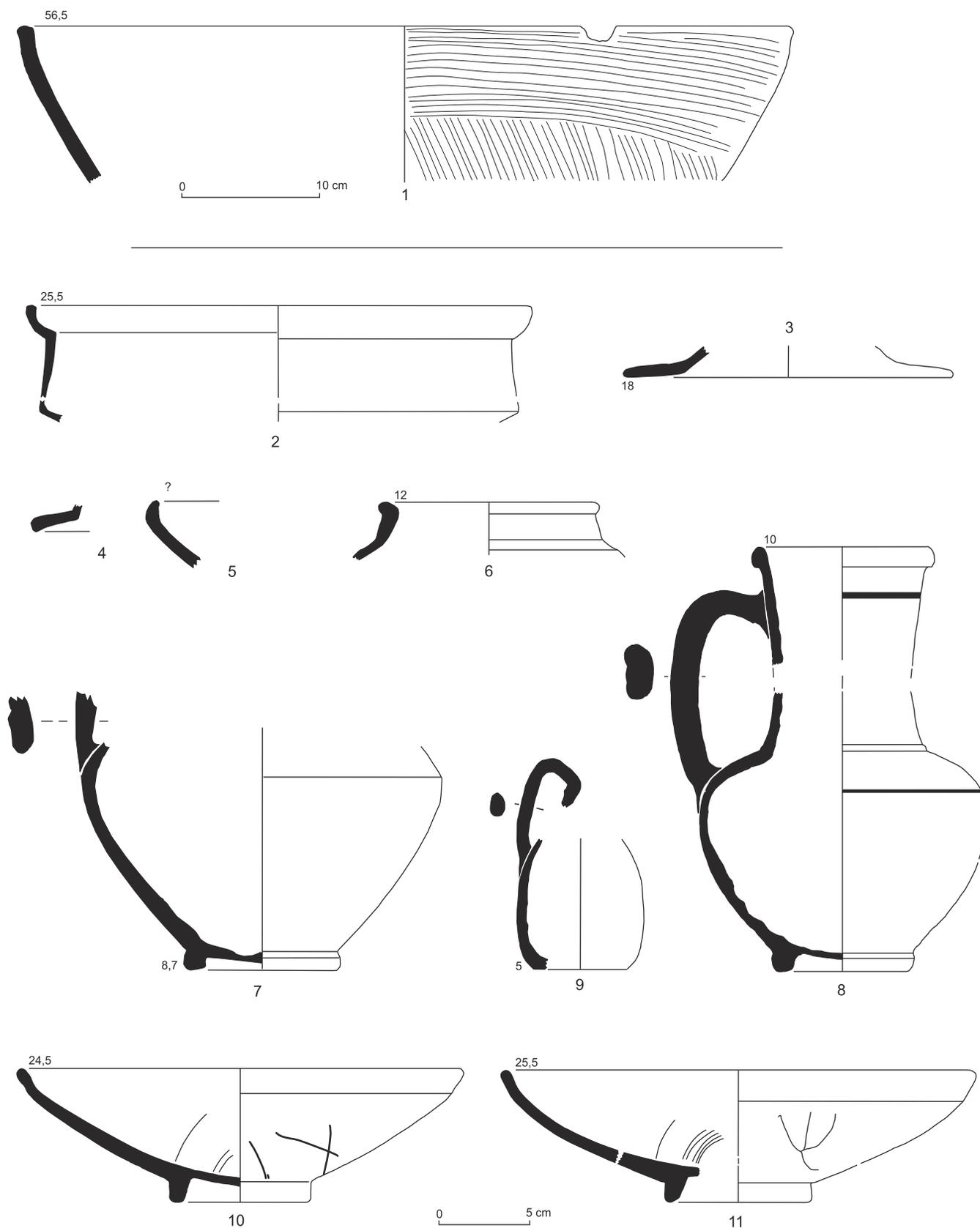
RUE IV, secteur 3, phase 2c																			
VAISSELLE																			
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 176		Us 164		Us 182		Us 186		Us 187		Us 188		Totaux			
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	%	Ex	%
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U 3, U5a1, U5a2, U6, U7a ; U8b, U8c ; J1d ; V2a.	11	2	350	19	5	-	3	-	9	2	9	-	387	40.5	23	39.7
		région de Marseille	CNT-MAS 4c1; 3, 3a.	-	-	124	3	-	-	-	-	-	-	-	-	124	13	3	5.17
	Tournée à pâte claire peinte	région de Marseille	CL-MAS 233.	-	-	2	-	-	-	3	1	-	-	1	-	5	0.52	1	1.72
	Tournée à pâte claire	région de Marseille	CL-MAS 521 ; cruche.	2	1	146	5	3	1	-	-	2	-	-	154	16.1	7	12.1	
		région d'Arles	CL-REC 2b.	-	-	34	1	-	-	-	-	-	-	-	34	3.56	1	1.72	
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 36 ; 27Bb, 27c ; 25, 27b et 31.	3	1	123	10	3	1	-	-	3	-	35	3	167	17.5	15	25.8
		campanienne B	CAMP-B 5 ou 7.	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.1	-	-	
	Tournée à parois fines	sans précisions	PAR-FIN 1a.	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.1	1	1.72	
	Tournée commune		COM-IT 1b ; 8d et 8e.	2	-	59	5	1	-	-	-	2	-	1	-	65	6.8	5	8.62
Espagne	Tournée côte catalane	sans précisions	COT-CAT Gb5.	-	-	18	2	-	-	-	-	-	-	18	1.88	2	3.44		
<b>Totaux</b>				<b>19</b>	<b>5</b>	<b>857</b>	<b>45</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>46</b>	<b>3</b>	<b>956</b>	<b>100</b>	<b>58</b>	<b>100</b>
<b>TRANSPORT</b>																			
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Amphores	Massaliète		-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	0.44	-	-	
Importations italiques	Amphores	Gréco-Italique		-	-	2	2	-	-	-	-	-	-	2	0.89	2	28.6		
	Amphores	Italique	Dressel 1A.	4	-	215	4	-	-	-	-	-	2	1	221	98.7	5	71.4	
<b>Totaux</b>				<b>4</b>	<b>-</b>	<b>217</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>224</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>	



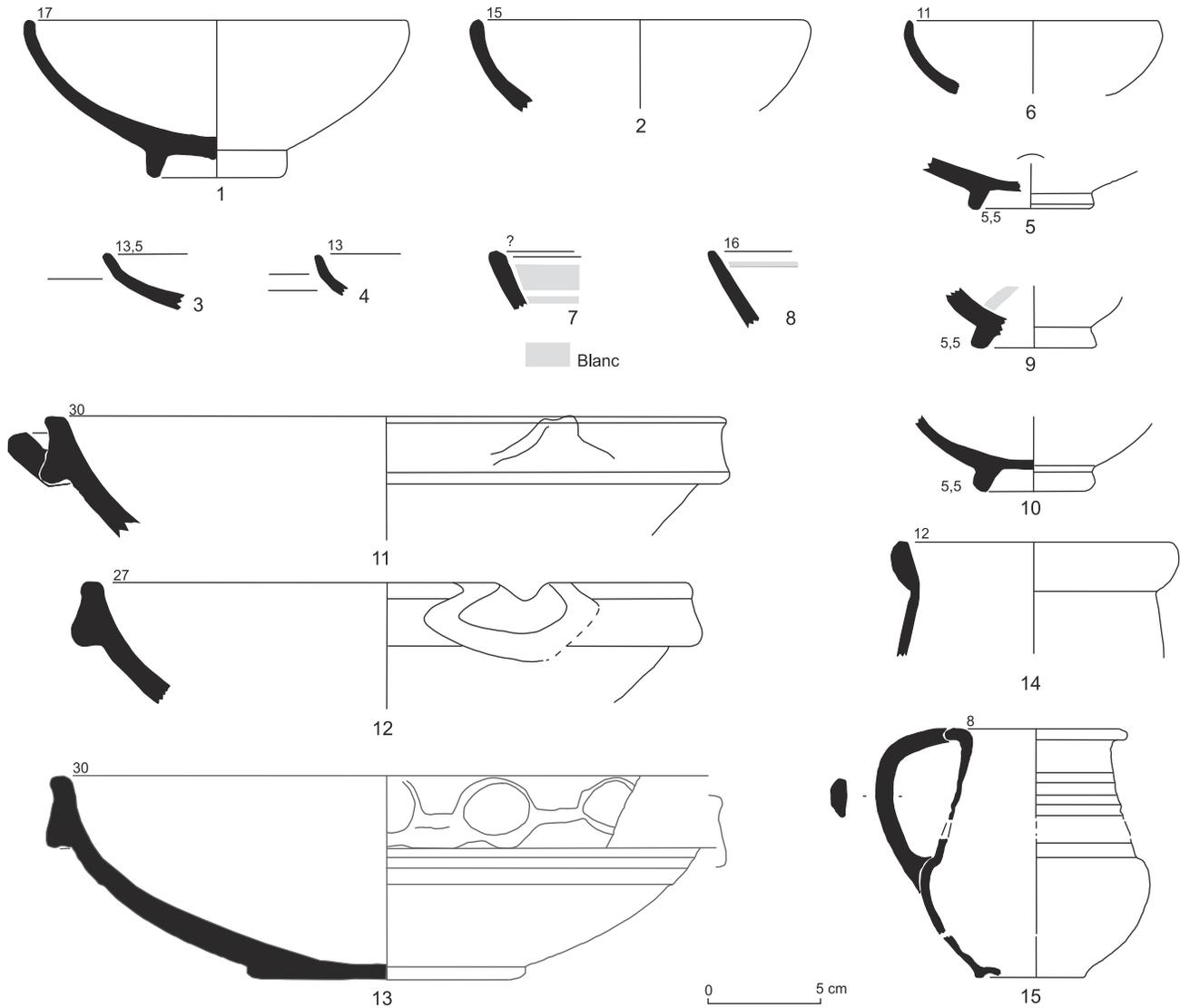
■ 28 Rue IV, secteur 3, phase 2c : tableau d'inventaire du mobilier céramique en NR et NMI ; histogrammes des pourcentages en NMI de chaque catégorie sur la totalité de la vaisselle (J.-J. Dufraigne).



■ 29 Rue IV, secteur 3, phase 2c. Le mobilier céramique. Us 176. CNT-PRO : cruche : 1 : U8. PAR-FIN : gobelet : 2 : 1a. Le mobilier céramique des Us 164-188. CNT-PRO : urnes : 3 : proche du type U3 ; 4 : U5a1 ; 5 : U5a2 ; 6 : U7a ; 7 : U6 ; couvercle : 8 : V2a.



■ 30 Rue IV, secteur 3, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 164-188. CNT-PRO : jatte : 1 : J1d. CNT-MAS : jatte : 2 : 4c1 ; couvercles : 3 : 3.3 ; 4 : 3. 3a. CL-MAS : coupe : 5 : 233 ; olpé : 9 : 521. CL-REC : cruches : 6, 7 et 8 : 2b ; 9. CAMP-A : coupes : 10 et 11 : 27Bb.



■ 31 Rue IV, secteur 3, phase 2c. Le mobilier céramique des Us 164-188. CAMP-A : bols : 1 et 2 : 27b ; 3 et 5 : 27c ; 6 : 25 ; 7 à 10 : 31. COM-IT : mortiers : 11 et 12 : 8d ; 13 : 8e ; olla : 14 : 1b. COT-CAT : gobelet : 15 : Gb5.

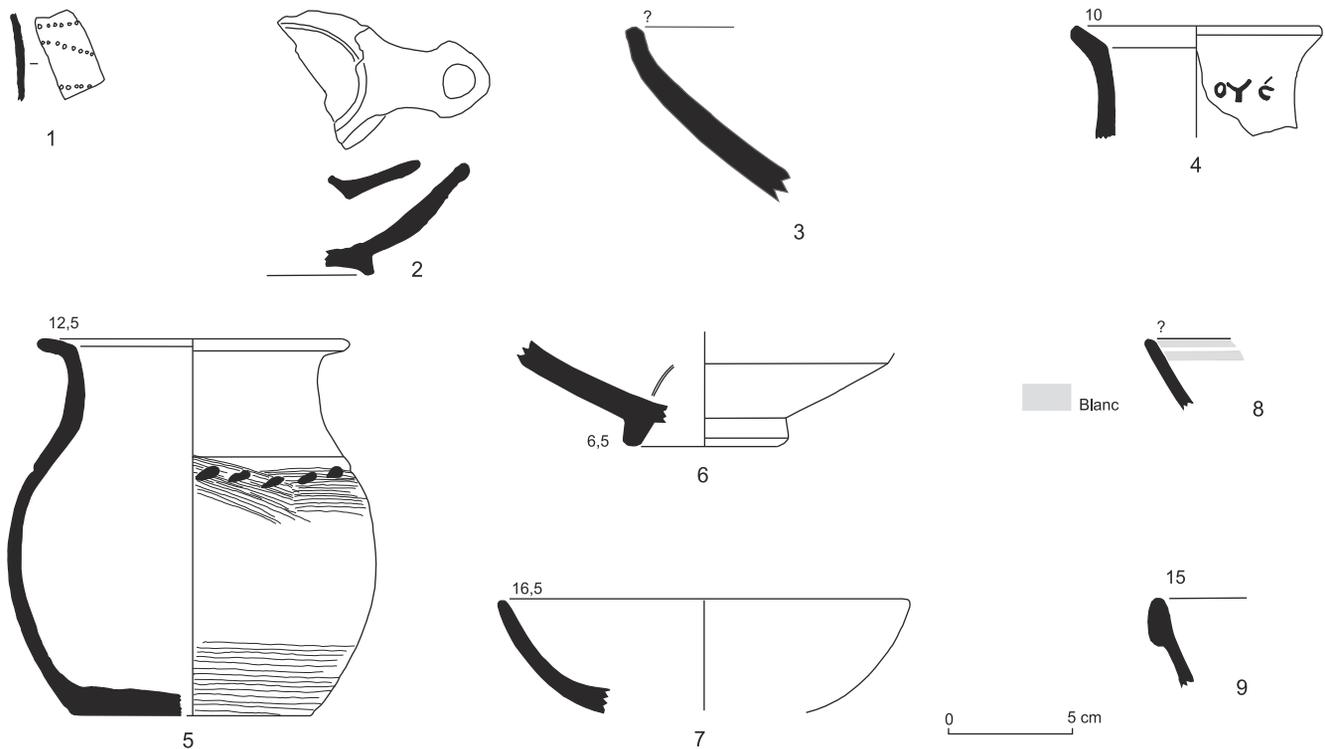
RUE IV, secteur 2, phase 3a													
VAISSELLE													
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 139		Us 133		Us 133		Totaux			
				NR	*NMI	NR	*NMI	NR	*NMI	NR	%	Ex	%
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	%	Ex	%
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U.	11	-	345	9	345	9	356	83	9	53
		région de Marseille		-	-	8	1	8	1	8	1.86	1	5.88
	Tournée à pâte claire	Sans précisions	Olpé.	14	1	28	1	28	1	42	9.79	2	11.8
		région de Marseille		15	1	-	-	-	-	15	3.49	1	5.88
Importations italiqes	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 27Bb.	3	-	9	1	9	1	3	0.69	1	5.88
	Tournée commune		COM-IT 6, 8.	-	-	2	1	2	1	-	-	1	5.88
Espagne	Côte Catalane		COT-CAT Gb.	5	1	5	1	5	1	5	1.16	2	11.8
<b>Totaux</b>				<b>48</b>	<b>3</b>	<b>397</b>	<b>14</b>	<b>397</b>	<b>14</b>	<b>429</b>	<b>100</b>	<b>17</b>	<b>100</b>

■ 32 Rue IV, secteur 2, phase 3a : tableau d'inventaire du mobilier céramique en NR et NMI (J.-J. Dufraigne).

RUE IV, secteur 3, phase 3a															
VAISSELLE															
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 162		Us 163		Us 159		Us 174		Totaux			
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI		
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	%	%		
Gaule Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U.	-	-	1	1	12	-	2	-	15	46,9	1	14,3
		région de Marseille		-	-	-	-	1	-	-	-	1	3,12	1	14,3
	Tournée à pâte claire	sans précisions		-	-	1	1	-	-	-	-	1	3,12	1	14,3
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 2974, lampe de l'Esquilin.	-	-	6	1	4	1	1	1	11	34,4	3	42,9
	Tournée commune			-	-	1	1	-	-	-	-	1	3,12	1	14,3
	Tournée parois fines		PAR-FIN 1a.	3	-	-	-	-	-	-	-	3	9,37	-	-
<b>Totaux</b>				<b>3</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>100</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
TRANSPORT															
Importations italiques	Amphores	Italique	Dressel 1A.	35	1	42	1	31	1	15	-	123	100	3	100
<b>Totaux</b>				<b>35</b>	<b>1</b>	<b>42</b>	<b>1</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>123</b>	<b>100</b>	<b>3</b>	<b>100</b>

ÎLOT I, pièce 18, CN 5-9													
VAISSELLE													
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 511/512		Us 520		Us 521		Totaux			
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	%	Ex	%	
Gaule Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U5a2.	59	2	26	5	-	-	85	72,6	7	50
		ateliers de Marseille	CNT-MAS 1a1.	1	-	-	-	2	-	3	2,56	-	-
	Tournée à pâte claire	Sans précision		5	1	-	-	-	-	5	4,27	1	7,14
		région de Marseille	CL-REC 2b.	2	1	7	1	-	-	9	7,69	2	14,3
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 5 ; 27c, 2943 ; 25/27, 31b.	5	1	10	3	-	-	15	12,8	4	28,6
<b>Totaux</b>				<b>72</b>	<b>5</b>	<b>43</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>117</b>	<b>100</b>	<b>14</b>	<b>100</b>

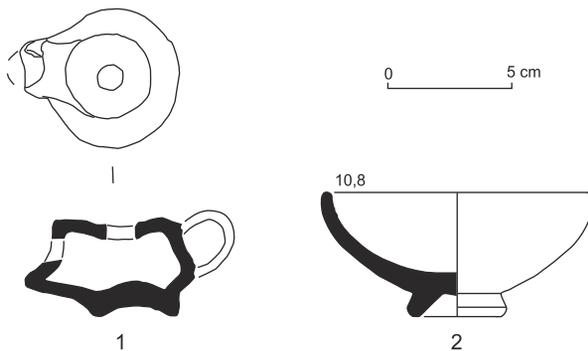
■ 33 Rue IV, secteur 3, phase 3a et îlot I, pièce 18, caniveau CN 509 : tableaux d'inventaire de la vaisselle en NR et NMI (J.-J. Dufraigne).



■ 34 Rue IV, secteur 3, phase 3a. Le mobilier céramique. Us 162. PAR-FIN : gobelet : 1 : 1a. CAMP-A : lampe : 2 : type de l'Esquilin. Us 159. CAMP-A : coupe : 3 : 2974. CNT-PRO : urne : 4. ÎLOT I, pièce 18, CN 509. Us 511-512-520-521. Le mobilier céramique. CNT-PRO : urne : 5 : 5a2. CAMP-A : assiette : 6 : 5 ; coupe : 7 : 2943 ; bol : 8 : 31b. CL-REC ; cruche : 9 : 2b.

RUE IV, secteur 2, phase 3b															
VAISSELLE															
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 131		Us 135		Us 136		Us 122		Totaux			
				NR	*NMI	NR	*NMI	NR	*NMI	NR	*NMI	NR	%	Ex	%
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex
Gaule Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U.	4	-	5	1	16	2	-	-	25	21.6	3	30
	Tournée à pâte claire	Sans précisions	Olpés, cruche	3	1	21	1	12	22	-	-	58	50	4	40
		région de Marseille		-	-	-	-	5	1	-	-	5	4.31	1	10
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 36 ; 25 ; lampe de l'Esquilin.	1	1	-	-	1	1	-	-	2	1.72	1	10
	Tournée commune		COM-IT 6.	-	-	1	1	2	1	-	-	2	1.72	1	10
Indéterminée	Non tournée		Urne	-	-	6	-	18	-	-	-	24	20.7	-	-
		<b>Totaux</b>		<b>8</b>	<b>2</b>	<b>33</b>	<b>3</b>	<b>54</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>116</b>	<b>100</b>	<b>10</b>	<b>100</b>
TRANSPORT															
Importations italiques	Amphores		Dressel 1	-	-	5	-	18	-	-	-	23	100	-	-
		<b>Totaux</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

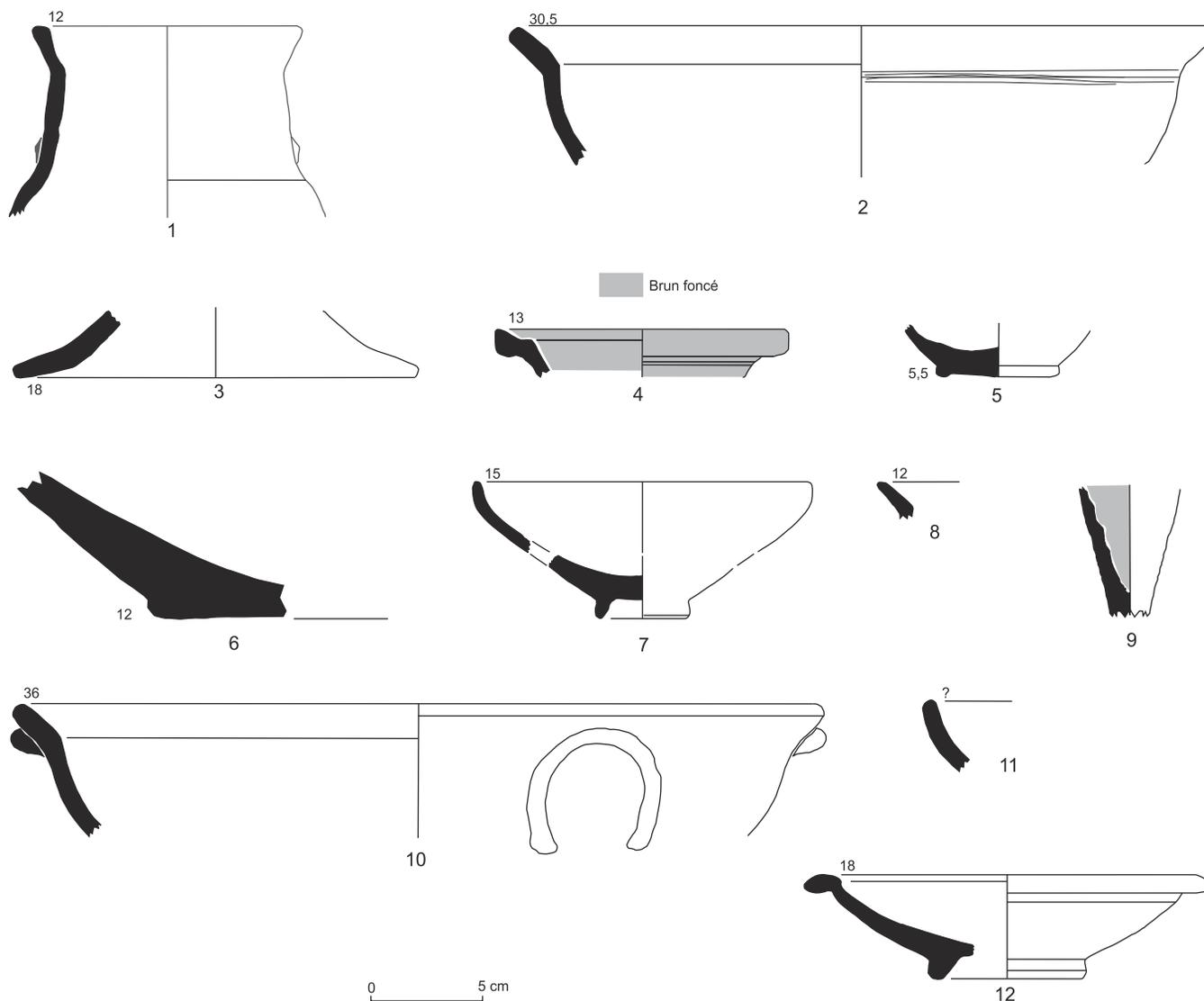
■ 35 Rue IV, secteur 2, phase 3b : tableau d'inventaire du mobilier céramique en NR et NMI (J.-J. Dufraigne).



■ 36 Rue IV, secteur 2, phase 3b. Le mobilier céramique. Us 131. CAMP-A : lampe : 9 : type de l'Esquilin. Us 122 - CAMP-A bol : 10 : 25.

RUE IV, secteur 3, phase 3b																					
VAISSELLE																					
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 158		Us 161		Us 170		Us 160		Us 166		Us 157		Us 156		Totaux			
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	%
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex
Gaule Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U8 ; J3e ; V2c.	46	5	11	1	-	-	1	-	-	-	4	1	15	2	77	57	9	33
		région de Marseille		1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.7	-	-
	Tournée à pâte claire peinte	région de Marseille		3	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	2.1	1	3.8	
		sans précisions	Cruche.	5	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3.7	2	7.5	
	Tournée à pâte claire	région de Marseille	Cruche, olpé, mortier	8	3	2	-	-	2	-	1	-	-	-	3	1	16	12	4	15	
		région d'Arles		-	-	-	-	-	2	1	-	-	-	-	-	-	2	1.4	1	3.8	
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 36 ; 27Bb ; 27a.	18	3	2	1	-	-	3	2	-	-	2	1	3	2	28	21	9	33
	Tournée commune		COM-IT Olla.	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	3	2.1	1	3.8	
		<b>Totaux</b>		<b>82</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>135</b>	<b>100</b>	<b>27</b>	<b>100</b>
TRANSPORT																					
Importations italiques	Amphores	Italique	Dressel 1A.	220	9	5	1	2	2	5	1	6	-	33	1	43	2	314	100	16	100
		<b>Totaux</b>		<b>220</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>43</b>	<b>2</b>	<b>314</b>	<b>100</b>	<b>16</b>	<b>100</b>

■ 37 Rue IV, secteur 3, phase 3b : tableau d'inventaire du mobilier céramique en NR et NMI (J.-J. Dufraigne).



- 38 Rue IV, secteur 3, phase 3b. Le mobilier céramique. Us 158. CNT-PRO : cruche : 1 : U8 ; jatte : 2 : J3e ; 3 : couvercle : V2c. CL-MAS : cruche : 4. CL-REC : olpé : 5 ; mortier : 6. CAMP-A : bol : 7 : 27c. COM-IT : gobelet : 8 ; amphorette : 9. Us 156. CNT-PRO : jattes : 10 : J3e. CAMP-A : coupe : 11 : 27Bb. Us 160. CAMP-A : assiette : 12 : 36.

#### 4. Les occupations dans la pièce 17 de l'îlot I : un petit atelier de forgeron

L'îlot I s'étend au sud de l'habitat 2 entre la rue IV et l'enceinte à laquelle il s'adosse. Si on connaît sa largeur (une dizaine de mètres), on ignore sa longueur exacte, puisque F. Benoit et R. Ambard ne le dégagèrent que partiellement entre les années 1964 et 1967. Les groupes de pièces déjà fouillés, entièrement ou incomplètement, s'appuient sur l'enceinte au sud des tours au niveau des orifices des égouts. Nos recherches eurent lieu dans les pièces méridionales d'habitations situées au sud de la tour

4 (fig. 2 et 3) et explorées en partie en 1964 (pièce 4) et en 1965 (pièce 3). C'est l'une d'elles qui livra un petit atelier de forgeron (pièce 17). Cette pièce communique avec la pièce 4 mitoyenne par un passage de 1,85 m de large ouvert dans l'angle nord-ouest, tandis qu'elle s'ouvre au sud sur la rue IV par une entrée aménagée dans l'angle sud-ouest. De forme légèrement trapézoïdale, elle couvre une superficie de 27 m<sup>2</sup> avec une longueur comprise entre 5,40 et 5 m et une largeur oscillant entre 5,40 et 5,10 m.

Son occupation la plus récente a été en partie détruite par deux grandes fosses rectangulaires emboîtées l'une dans l'autre. La première (6,40 x 3,50 m) occupait la moitié

méridionale de la pièce (FS 306), tandis que la seconde (5,60 x 4,40 m) au nord (FS 304) avec une profondeur de 1,45 m, a détruit toutes les couches de l'habitation jusqu'au sol de la phase 2. Comme le montrent non seulement leurs comblements - limons et pierres provenant d'un colluvionnement pour l'une (Us 305), blocs et pierres (Us 303) dans une terre noirâtre pour l'autre -, mais aussi leur mobilier le plus récent - céramique vernissée sur engobe (Us 305), céramique vernissée de la vallée de l'Huveaune et d'Apt et fragment de tuyau de pipe (Us 303) - ces fosses sont le résultat d'événements récents, anciennes fouilles ou extraction de terre pour la constitution de terrasses lors de la mise en culture du plateau au XIX<sup>e</sup> s. ou encore travaux exécutés par l'armée française lorsqu'elle occupait le site. Néanmoins, les recherches ont révélé deux phases d'occupation préromaine.

#### 4.1. STRATIGRAPHIE ET DESCRIPTION DES VESTIGES

##### 4.1.1. La phase 1 - la première occupation : un petit atelier de forgeron (entre 150-140/130 av. J.-C.)

La première occupation (phase 1a) correspond à la création de la pièce et aux premiers aménagements (fig. 39). Les murs qui délimitent la salle reposent sur un remblai de préparation formé de limons brunâtres riches en cailloutis calcaire (Us 531) qui ont été aperçus le long du mur occidental MR 352. Tous ces murs de moellons calcaires liés à l'argile, grossièrement équarris, sont bâtis en *opus incertum*.

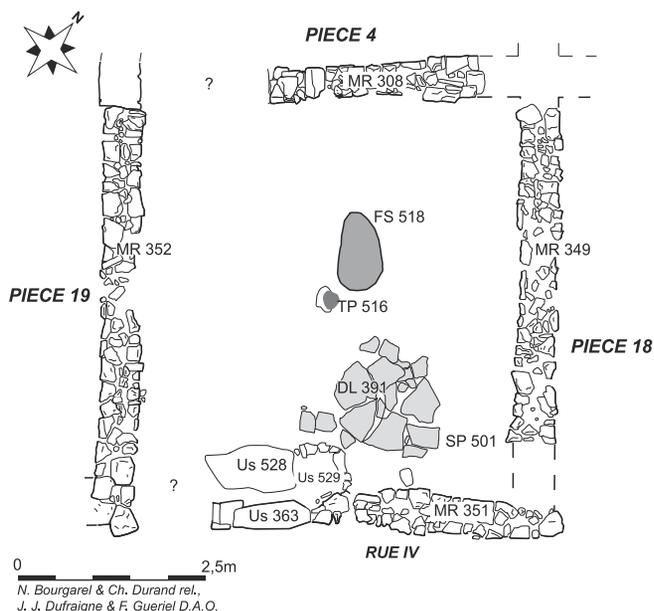
De la rue, on pénètre dans l'habitation par une entrée de 2 m de large, située dans l'angle sud-ouest de l'espace entre les

murs MR 351 et MR 352. Le seuil, constitué d'une dalle et de lauzes calcaires (Us 363), se prolonge pour descendre dans la pièce par une marche (Us 528) construite en blocs de calcaire reposant sur un radier de pierres liées à des limons brunâtres (Us 529).

C'est au même moment qu'est installée une petite sépulture (SP 501) au pied du mur méridional (MR 351) de la pièce (fig. 40). La petite fosse sépulcrale ovale (0,30 x 0,20 m), orientée nord-est/sud-ouest, présente un creusement aux parois verticales (Us 503) de très faible profondeur (0,06 m), dans lequel on a enseveli en *decubitus dorsal* sous une terre argileuse brune (Us 501) le corps d'un nouveau-né, mort né ou ayant vécu quelques jours (Us 502).



■ 40 Îlot I, pièce 17, phase 1a : la sépulture du nouveau-né SP 501 (cliché : A. Richier).



■ 39 Îlot I, pièce 17, phase 1a : plan des premiers aménagements (relevé : N. Bourgarel, Ch. Durand ; DAO : J. -J. Dufraigne et F. Guériel).

Plus au nord, plusieurs aménagements accompagnent le premier niveau de sol, une aire dallée, une fosse et un trou de poteau. Le niveau de sol d'argiles brunes (SL 530) s'étend dans l'angle sud-est de la pièce autour d'une petite aire dallée trapézoïdale de 3 m<sup>2</sup> environ (DL 391), réalisée à l'aide de grandes dalles calcaires trapézoïdales ou triangulaires ou de lauzes quadrangulaires reposant sur un remblai argileux contenant du gravier et des nodules de calcaire ou d'argile verdâtre (Us 504). Les éléments les plus importants

de ce dallage, dont l'épaisseur ne dépasse pas une dizaine de centimètres, présentent des traces d'usure, fragmentation et une inclinaison importantes. Une fosse ovale (1,10 x 0,60 m), orientée nord-est / sud-ouest, est installée légèrement au nord-ouest de cette aire dallée (FS 518). De faible profondeur (0,20 m), elle présente un creusement au profil en cuvette qui disparaît sous deux comblements différents, le premier, des limons gris, renferme de la céramique et de la faune (Us 527), le second, des limons bruns, contient des inclusions anthropiques variées, éclats de lauzes calcaires posés à plat et concentrés dans l'angle nord-ouest de la structure, charbons de bois épars voisinant avec des nodules d'argile rubéfiée et avec quelques tessons de céramique modelée (Us 526). Ce niveau disparaît sous des limons brunâtres stériles (Us 519). Enfin, légèrement au sud-ouest de cette fosse, on signalera un trou de poteau de 0,20 m de diamètre et de 0,06 m de profondeur (TP 516), comblée d'une argile riche en charbons de bois (Us 517).

Lors d'une étape suivante (phase 1b), la pièce subit des modifications avec l'apparition d'un nouveau sol et d'un ensemble de structures liées à une activité artisanale (fig. 41 et 42). Ce sol (SL 383) reste assez bien conservé, sauf au centre de la pièce, où il a été détruit par les deux grandes fosses récentes. Il prend des aspects divers selon les endroits. Dans la partie méridionale de la pièce, le long du mur MR 351, il est resté « propre », composé de limons brun foncé renfermant des nodules calcaires et des charbons de bois (Us 500), tandis qu'ailleurs il apparaît « sali » par les activités qui s'y sont déroulées et qui sont signalées par plusieurs aménagements.

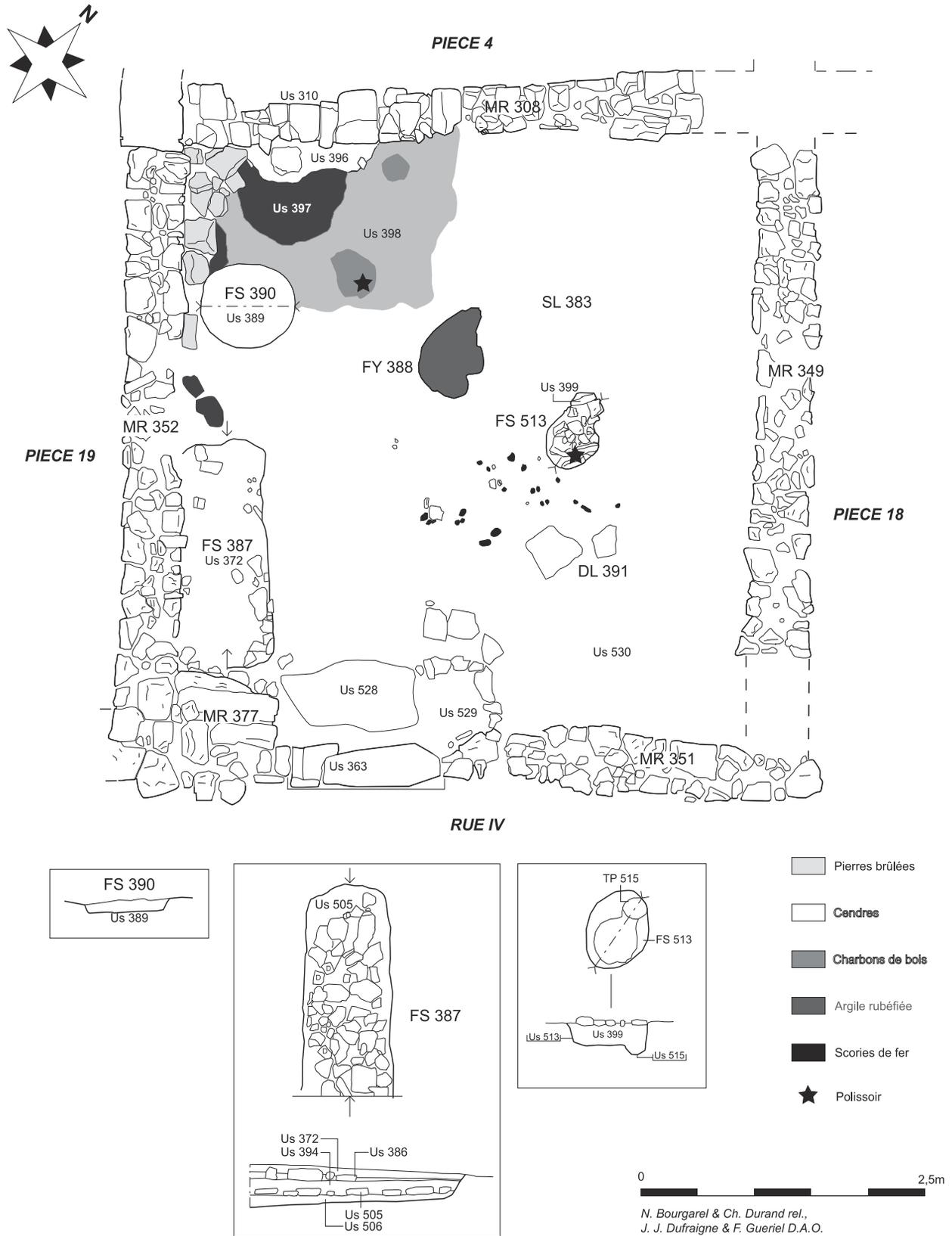
Immédiatement à l'ouest de l'entrée, dans l'angle de la pièce, une grande fosse légèrement trapézoïdale d'une longueur de 2,20 m pour une largeur variant entre 0,76 m au nord et 0,90 m au sud (FS 387), présente un creusement en « cuvette » d'une profondeur de 0,17 m (Us 387). Le fond, tapissé d'une fine couche d'argile grise de 4 à 6 cm d'épaisseur (Us 506), a reçu un dallage de lauzes calcaires (Us 505) qui disparaît sous des argiles limoneuses jaunâtres et grisâtres, contenant du gravier et des éclats de calcaire (Us 386). Le long de la paroi orientale, au sud, un alignement de quelques pierres souligne la limite de la fosse.

À l'est de l'entrée, plus au nord, la sédimentation du sol (SL 383), contenant des cendres et des scories de fer dont certaines sont des culots de forge, recouvre en partie la petite aire dallée. Ces scories se concentrent au sud d'une plaque foyère (FY 388) et d'une petite fosse (FS 513)<sup>3</sup>. La première (FY 388), malheureusement endommagée par le creusement de fosses contemporaines, dessine dans sa partie conservée un demi-cercle de 0,70 m de diamètre. De facture sommaire, elle se compose d'une couche d'argile rubéfiée de 3 à 4 cm d'épaisseur reposant directement sur le premier niveau d'occupation (Us 530). La seconde, creusée au sud-est de la précédente à 0,80 m de distance, affecte une forme

ovale de 0,74 m de long, pour 0,50 m de large (FS 513). Profonde de 0,44 m, elle adopte un profil en cuvette avec un fond plat (Us 513) sauf à son extrémité nord-ouest, où elle garde la trace d'un trou de poteau de 0,20 m de diamètre et de 0,07 m de profondeur (Us 515). Un amas de moellons et de dalles disposés de chant ou à plat (Us 399) sur un comblement de limons argileux grisâtres contenant des charbons de bois peut évoquer des calages légèrement désorganisés de deux poteaux, l'un de taille importante, l'autre de petite taille (fig. 43). Enfin, dans l'angle nord-ouest de la pièce, non loin du passage de communication avec la pièce voisine (pièce 4), un sol présentant des zones rubéfiées (Us 397) ou riches en charbons de bois et en cendres (Us 398) s'étend autour d'une fosse (FS 390) et de pierres alignées contre le mur (certaines portent des traces de rubéfaction). La fosse, légèrement ovale, d'un diamètre maximum de 0,80 m, une profondeur de 0,17 m, suit un profil en cuvette (Us 391). Elle est remplie de limons gris contenant des cendres, du charbon de bois, des nodules d'argile et du sable (Us 390).

On se trouve en présence d'un petit atelier de forgeron : la surface de la pièce (27 m<sup>2</sup>) paraît raisonnable pour une telle activité et les principaux éléments que l'on y observe composent une petite forge : le foyer et ses structures annexes.

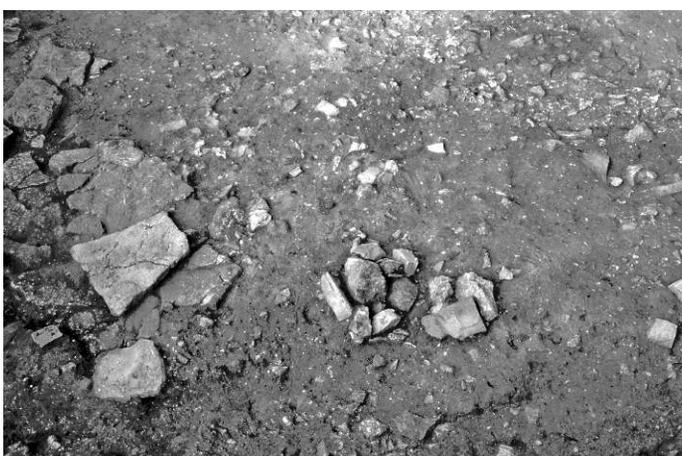
Tout d'abord le foyer, légèrement décentré vers le milieu de la pièce (pour le protéger des courants d'air venant de la porte ?). Très endommagé, il se résume à un simple foyer aménagé sur le sol (FY 388), qui ne porte dans sa partie conservée ni aménagements particuliers (bordures par exemple...) ni traces de tuyère de la soufflerie sur les bords, dont l'existence est en outre suggérée dans la forme d'une des scories recueillies non loin de lui<sup>4</sup>. Son aspect rudimentaire ne s'oppose pas à sa fonction métallurgique, puisque les travaux de forge ne demandent pas obligatoirement des températures très élevées (Serneels 1998, 27). De l'enclume elle-même, il ne reste rien. Néanmoins, la petite fosse à fond plat traversée à l'extrémité par un trou circulaire (FS 513) peut constituer les vestiges des supports de frappe, enclume et billot. Elle est, en effet, peu éloignée du foyer (à 0,80 m) et elle est entourée au sud par des scories. Enfin, le baquet de trempage peut être constitué par un récipient de plus ou moins grande taille (grande urne ou dolium) proche de l'enclume. C'est peut-être l'empreinte du fond de ce dernier que l'on pourrait reconnaître à travers la petite fosse située au pied du mur MR 352 (FS 390). Il semble cependant trop éloigné (2,50 m) de l'enclume. On fait le même constat pour la fosse ovale (3 m), dont le fond revêtu d'une fine couche d'argile et de lauzes aurait pu retenir une réserve d'eau (FS 387). Dans ce cas, ces structures peuvent avoir eu d'autres fonctions comme stocker le charbon de bois pour le foyer, ou le sable, l'argile ou les cendres utilisées comme décapants au moment de la soudure.



■ 41 Îlot I, pièce 17, phase 1b : plan de l'atelier de forgeron (relevé : N. Bourgarel, Ch. Durand ; DAO : J.-J. Dufraigne et F. Guériel).



■ 42 Îlot I, pièce 17, phase 1b : vue générale de l'atelier de forgeron, vue du nord (cliché : J.-J. Dufraigne).



■ 43 Îlot I, pièce 17, phase 1b : vue générale de l'aire de travail du forgeron, vue du sud-est ; le sol SL 383, la fosse FS 513 (Us 399) et le foyer FY 388, vue du sud-est (cliché : Ch. Durand).

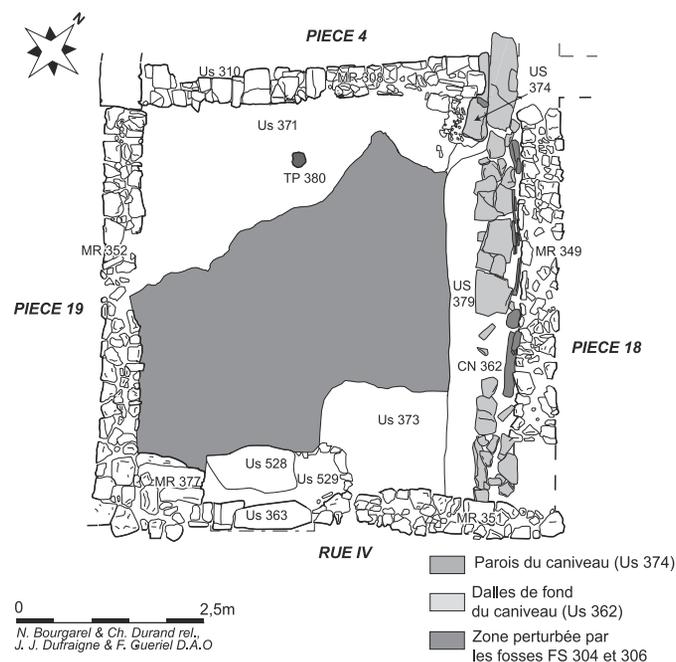
Enfin, on signalera la présence de 4 galets ovales ayant servi de polissoirs au forgeron. Ils se caractérisent par leur usure : extrémités brisées et surfaces très usées portant des traces de rubéfaction. Ils ont été recueillis dans le comblement supérieur de la « fosse » FS 513 (Us 399) près de l'enclume (?) et sur le sol SL 383 (Us 383), en particulier au milieu de cendres (Us 398) dans l'angle nord-ouest de la pièce.

Quant aux déchets de la forge, ils sont représentés essentiellement par 43 scories de taille variable, représentant un poids total de 2 kg. Les battitures, fines plaquettes de métal - dont la taille est fonction de la température de travail et de la force des coups de marteau du forgeron lors de son travail sur l'enclume - sont inexistantes dans les sédiments prélevés autour des scories. Leur absence n'est pas étonnante dans une zone de passage où elles peuvent avoir été détruites par le piétinement de l'artisan.

Enfin, on a peu d'éléments concernant les productions de cet atelier : les deux fragments de métal appartenant à un clou ou à une fibule (?) ne permettant pas de le déterminer. On remarque seulement qu'ils pourraient confirmer son activité réduite ou occasionnelle, comme le suggèrent par ailleurs ses installations légères (foyer plat) ou le nombre peu important de scories découvertes.

#### 4.1.2. La phase 2 - la rénovation de la pièce (140-130/125 av. J.-C.)

La pièce connaît plusieurs nouveaux aménagements (phases 2a) qui restent pour la plupart mal conservés, surtout au centre de l'espace, en raison des destructions occasionnées lors des occupations les plus récentes du site (fig. 44). Assez vite, semble-t-il, la largeur de l'entrée est réduite de 2,50 à 1,10 m. Le retour du mur occidental (MR 352) est construit, et le bloc de calcaire qui formait la marche pour accéder au seuil est dressé de chant contre ce dernier (MR 377). Par ailleurs, on observe à plusieurs endroits des lambeaux de sol : surface limoneuse brun foncé renfermant des charbons de bois (Us 373) à l'aplomb du mur MR 351, limons riches en cendres renfermant du cailloutis, des nodules d'argile blanche et des petits charbons de bois (Us 371) le long du mur MR 308. À cet endroit, il est traversé par un petit trou de poteau circulaire de 0,17/0,20 m de diamètre et de 0,10 m de profondeur (TP 380) et par la tranchée de fondation du caniveau CN 362 dans l'angle nord-est de la pièce. Cette tranchée de fondation, large de



■ 44 Îlot I, pièce 17, phase 2 : plan des vestiges (relevé : N. Bourgairel, Ch. Durand ; DAO : J.-J. Dufraigne et F. Guériel).

0,20 m, n'est clairement visible qu'à cet endroit, autour de l'unique gros bloc de calcaire quadrangulaire (Us 374) de la paroi occidentale du caniveau qui subsiste. Son comblement se reconnaît à de petites pierres emballées dans une argile sableuse beige (Us 395). Ces quelques aménagements ne permettent pas de connaître la fonction de l'espace après l'abandon de la forge.

C'est lors de l'abandon de la pièce (phase 2b) que le caniveau CN 362 est en partie récupéré. La presque totalité des dalles qui formaient sa paroi occidentale ont disparu, laissant à leur place une tranchée de 0,50 m de large, comblée par des argiles limoneuses grisâtres renfermant des cailloux (Us 379). De même, une dalle du fond a été prélevée (FS 385, Us 384). Cet abandon se matérialise aussi par une succession de couches conservées seulement le long des murs. Celles qui recouvrent le sol le plus récent se caractérisent non seulement par une sédimentation fine, mais aussi par des restes anthropiques : ce sont des argiles limoneuses jaune clair renfermant des cendres mêlées à des charbons de bois, avec des nodules d'argile, du calcaire pulvérulent, de la pierraille (Us 368) ou bien avec des moellons et du cailloutis (Us 367), ou encore avec des nodules calcaires (Us 309). Ces couches disparaissent sous la partie supérieure de la destruction. Cette dernière se compose à la base de limons jaunâtres et brunâtres emballant des petits cailloux (Us 358), des éclats calcaires (Us 357) ou des moellons (Us 360), pauvres en pierres. En revanche, dans sa partie supérieure, qui se concentre essentiellement dans les angles de la pièce (Us 353 / 354, Us 355) jusqu'à l'arase des murs, elle est constituée d'éboulis très denses, de petits blocs et de moellons mal équarris noyés dans des limons jaunes et bruns. Devant les ouvertures (Us 356 et Us 307), elle est formée essentiellement de limons jaunes et gris, où les pierres sont pratiquement absentes. Ces couches proviennent de la destruction d'éléments architecturaux formant les superstructures de l'habitation : étage (?) toitures (restes de végétaux), élévations des murs en pierres et en terre recouvertes d'un placage d'argile. Il reste cependant difficile de les interpréter davantage, surtout à l'endroit où les fosses modernes les ont fortement entamées.

## 4.2. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

### 4.2.1. Le mobilier céramique de la phase 1

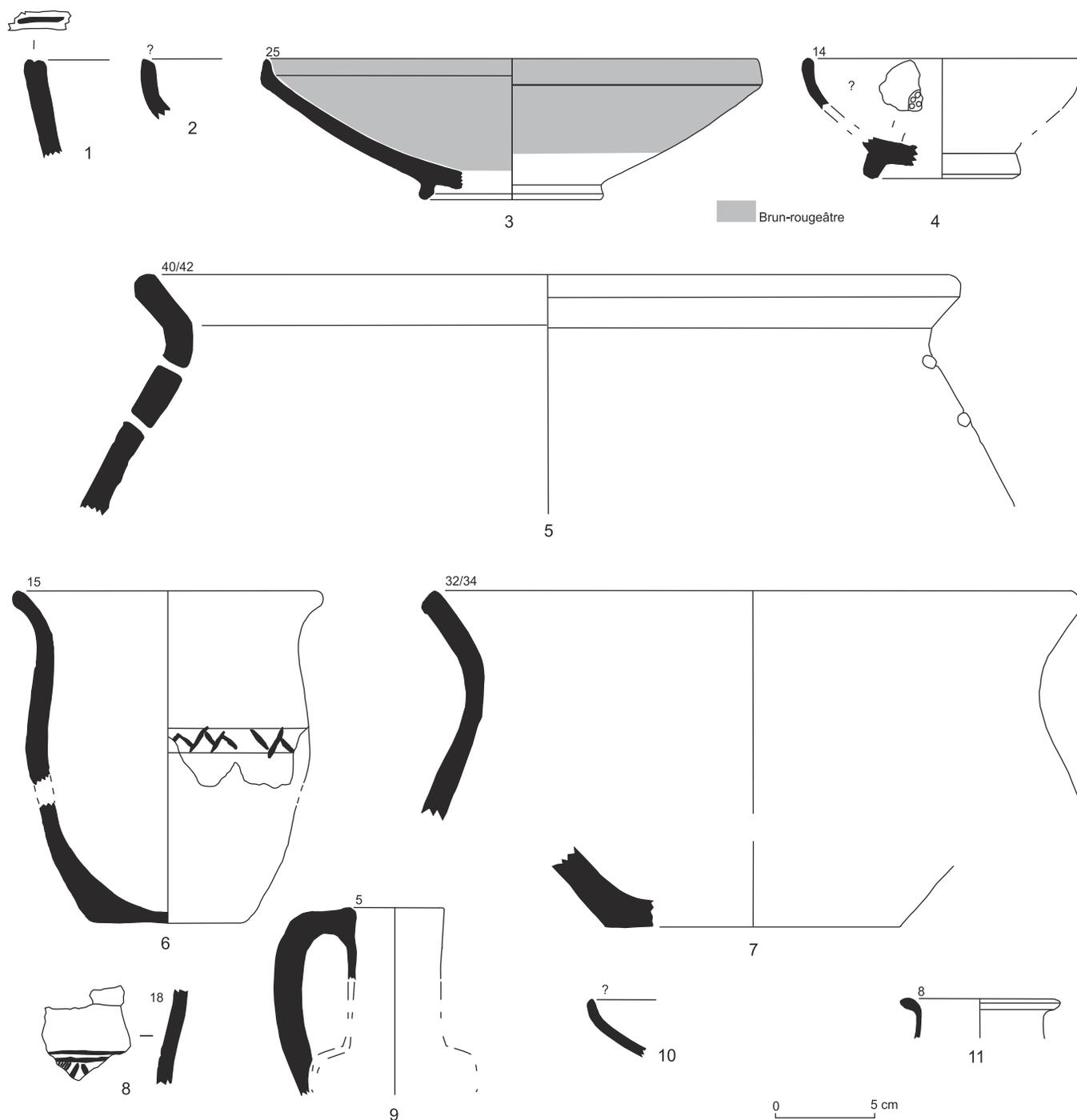
Très peu de mobilier provient des structures remontant à la création de la pièce (phase 1a). Le sol SL 530 et les complements de la fosse FS 516 et du trou de poteau TP 517 n'ont livré que des fragments d'urnes de céramique non tournée provençale peu caractéristiques, panses (Us 398), col (Us 526, 527, 519), ou encore fond (Us 526).

En revanche, celui issu de l'atelier de forgeron est plus important (phase 1b). L'essentiel du mobilier est constitué par de la céramique régionale (fig. 45). Il s'agit de productions non tournées provençales représentées non seulement par des bords de jatte CNT-PRO J1 ou de coupe CNT-PRO C3, mais aussi par des fragments d'urnes et surtout par une petite urne de type CNT-PRO U4b découverte dans l'un des complements (Us 505) de la fosse FS 387 (fig. 46, 1, 2, 6, 7). Elles sont accompagnées de céramiques tournées à pâte claire marseillaise : un col de cruche à anse (FS 390, Us 389) et une coupe peinte, CL MAS 233, dont les fragments se trouvaient répartis sur le sol le long du mur sud (Us 500) et sur le fond de la fosse située dans l'angle sud-ouest de la pièce (FS 387, Us 505) (fig. 46, 3 et 9). Quant aux importations méditerranéennes découvertes sur le sol, elles se limitent essentiellement à de la céramique à vernis noir (fig. 46, 4 et 10) : bord et fond orné d'une rosette d'un bol CAMP-A 27a (Us 500), un bord de bol CAMP-A 27c (Us 383-500). Il faut y ajouter, provenant de la côte catalane, un bord de gobelet COT-CAT Gb 7 (fig. 46, n° 11), recueilli dans le comblement de la fosse creusée dans l'angle nord-ouest de la pièce (FS 390, Us 389).

En l'absence de mobilier caractéristique, on peut proposer que la création de la pièce 17 remonte au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (entre 150 et 140/130 av. J.-C.), date actuellement arrêtée pour la création de l'habitat 2 (Arcelin 1992). Quant à l'activité de la forge jusqu'à son abandon, elle peut être située un peu après la création de l'habitat 2. En effet, les vases connus anciennement, l'urne CNT-PRO U4b attestée entre

ÎLOT I, pièce 17, phase 1b																							
VAISSELLE																							
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	SL 500 (383)		SL 500 (398)		SL 500 (500)		FS 387 (394)		FS 387 (386)		FS 387 (505)		FS 513 (399)		FS 390 (389)		Totaux			
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	%		
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U4b ; J1 ; C3.	46	5	5	1	18	2	2	-	6	-	16	2	1	-	-	-	94	61,8	10	38,5
			région de Marseille	-	-	-	-	-	-	-	2	1	-	-	-	-	-	-	-	2	1,31	1	3,84
	Tournée à pâte claire peinte		CL-MAS 233.	4	3	-	-	10	2	-	-	-	2	-	-	-	-	3	1	19	12,5	6	23,1
	Tournée à pâte claire	sans précisions	CL-REC 2d.	3	1	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3,28	1	3,84
		région de Marseille	Cruche.	3	-	-	-	2	1	1	1	-	-	1	1	2	1	1	-	10	6,57	4	15,4
Importations italiennes	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 27c ; 27a.	5	1	-	-	4	1	-	-	1	-	-	-	1	1	5	-	16	10,5	3	11,5
Espagne	Tournée côte catalane	sans précisions	COT-CAT Gb7.	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	1	6	3,94	1	3,84
<b>Totaux</b>				<b>64</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>35</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>152</b>	<b>100</b>	<b>26</b>	<b>100</b>
TRANSPORT																							
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Amphores	Massaliète		2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	4	18,2	-	-
Importations italiennes	Amphores	Italique		1	-	-	-	-	-	9	-	-	-	7	-	1	-	1	-	18	81,8	-	-
<b>Totaux</b>				<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

■ 45 Îlot I, pièce 17, phase 1b : tableaux d'inventaire du mobilier céramique en NR et NMI (J.-J. Dufraigne).



■ 46 Îlot I, pièce 17, phase 1b. Le mobilier céramique. SL/Us 500. CNT-PRO : jatte : 1 : J1 ; coupe : 2 : C3a. CL-MAS : coupe : 3 : 233. CAMP-A : bol : 4 : 27a. SL 500/Us 383. CNT-PRO : urnes : 5 et 8. CAMP-A : bol : 10 : 27c. FS 387 : Us 505. CNT-PRO : urnes : 6 : U4b ; 7. FS 390 : Us 389. CL-REC : cruche : 9 : 2d. COT-CAT : gobelet : 11 : Gb7.

les milieux du VI<sup>e</sup>s. et du III<sup>e</sup>s. av. J.-C. et la coupe CL MAS. 233 attestée entre les milieux du VI<sup>e</sup>s. et du II<sup>e</sup>s. av. J.-C., sont associés à des importations méditerranéennes plus

récentes, un bol à vernis noir CAMP-A 27a dont le fond est orné d'une rosette, caractéristique du II<sup>e</sup>s. av. J.-C., et un gobelet COT-CAT Gb 7, connu à partir du milieu de ce même siècle.

#### 4.2.2. Le mobilier céramique de la phase 2

Le mobilier céramique issu de la rénovation de la pièce après la forge (phase 2a) (fig. 47 et 48) comprend essentiellement de la céramique locale non tournée provençale représentée par une urne CNT-PRO U4c provenant du sol au sud de la pièce (Us 373) et par des fragments de céramique à pâte claire peinte, marseillaise, appartenant à des cruches (Us 371 et 373). On remarque surtout, dans le comblement de la tranchée de fondation du caniveau CN 362 (Us 395), un bord de coupe CL-MAS 233. Enfin, les importations méditerranéennes se limitent à un bord de bol à vernis noir CAMP-A 27c provenant la fondation du caniveau (Us 395) et à un bord de gobelet de la côte catalane recueilli sur le sol au nord (Us 371).

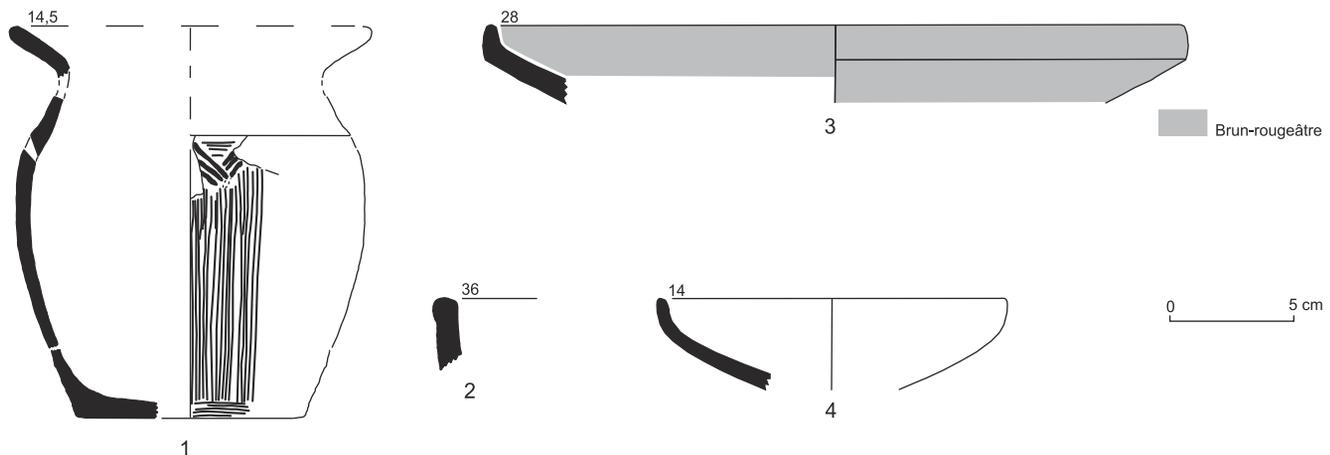
Quant au mobilier de la couche d'abandon de la pièce (phase 2b), il s'avère également peu abondant (fig. 49 et

50). Dans les unités stratigraphiques qui scellent le sol, on a recueilli au côté de fragments de vases de céramique non tournée, un bord de bol à vernis noir CAMP-A 27b (Us 368) dont la panse été recueillie dans l'épandage de mobilier (Us 164) de la rue IV de la phase 2c, établissant ainsi un lien chronologique entre les deux événements qui deviennent contemporains. Enfin, de l'Us supérieure (Us 309) provient un fragment d'applique de guttus appartenant aux productions de vernis noir de type C (fig. 50, n° 3).

On remarque surtout dans les couches supérieures de destructions des élévations la présence de céramique tournée à pâte claire marseillaise - peinte ou non - comprenant un bord de coupe CL-MAS 233 (Us 359), des fragments de cruches, un épaulement (Us 379), fond et anse (Us 356), des fragments de mortiers, dont un bord est proche d'une forme CL-MAS 623a (Us 357). Il faut y ajouter un fond de bol CAMP-A 31 (Us 356) pour la céramique à vernis noir.

ÎLOT I, pièce 17, phase 2a													
VAISSELLE													
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	SL 371 (371)		SL 373 (373)		CN 362 (395)		Totaux			
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR		NMI	
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	%	Ex	%
Gaulle Méridionale (Sud-Est).	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U4c, jatte.	6	1	8	3	11	1	25	56.8	5	62.5
		région de Marseille		-	-	1	-	-	-	1	2.27	1	12.5
	Tournée à pâte claire peinte	région de Marseille	CL-MAS 233, cruches.	4	-	3	-	2	1	9	20.5	1	12.5
		région de Marseille		-	-	5	-	-	-	5	11.4	-	-
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 27c.	-	-	1	-	2	1	3	6.81	1	12.5
Espagne	Tournée côte catalane	sans précisions	Gobelet.	1	-	-	-	-	-	1	2.27	-	-
		<b>Totaux</b>		<b>11</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>8</b>	<b>100</b>
TRANSPORT													
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Amphores	Massaliète		1	-	-	-	-	-	1	20	-	-
Importations italiques	Amphores	Italique		-	-	4	-	-	-	4	80	-	-
		<b>Totaux</b>		<b>1</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

■ 47 Îlot I, pièce 17, phase 2a : tableau d'inventaire du mobilier céramique en NR et NMI (J.-J. Dufraigne).



■ 48 Îlot I, pièce 17, phase 2a : le mobilier céramique. SL/Us 273 - CNT-PRO : urne : 1 : U4c ; jatte : 2. CN 362/Us 395. CL-MAS : coupe : 3 : 233. CAMP-A : bol : 4 : 27c.

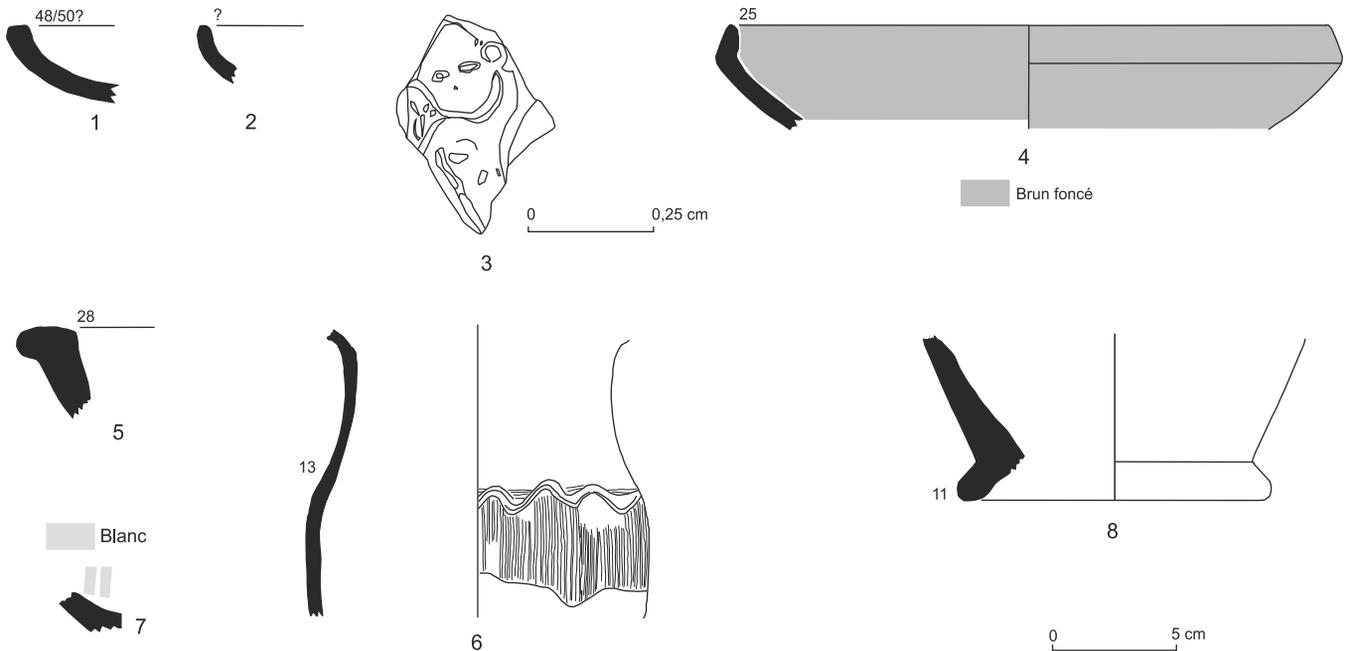
ÎLOT I, pièce 17, phase 2b

VAISSELLE																	
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 379		Us 384		Us 368		Us 367		Us 309		Totaux			
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI		
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	%	Ex	%	
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U ; jatte.	3	-	9	-	4	-	5	2	8	-	29	61.7	2	25
				-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	2.12	-	-
	Tournée à pâte claire peinte	région de Marseille	Cruche	4	-	1	1	-	-	1	-	-	-	6	12.8	1	12.5
	Tournée à pâte claire	région de Marseille	Cruche	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	4.25	2	25
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 27b.	1	1	3	-	3	1	1	1	-	-	8	17	3	37.5
				-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2.12	-	-
		campanienne C	CAMP-C guttus.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		<b>Totaux</b>		<b>8</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>47</b>	<b>100</b>	<b>8</b>	<b>100</b>
TRANSPORT																	
Importations italiques	Amphores	Italique		-	-	-	-	-	-	3	1	1	-	4	100	1	100
		<b>Totaux</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

ÎLOT I, pièce 17, phase 2b

VAISSELLE																								
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 357		Us 358		Us 359		Us 361		Us 355		Us 356		Us 353		Us 307		Totaux				
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	%	Ex	%	
				Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex	Ex						
Gaulle Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U5a1, jatte.	4	1	6	1	3	-	9	-	3	-	6	2	2	1	-	-	33	60	5	45.5	
				-	-	-	-	4	1	2	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	7	12.7	2	18.2
	Tournée à pâte claire peinte	région de Marseille	CL-MAS 233.	-	-	-	-	4	1	2	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-		
	Tournée à pâte claire	sans précisions	Cruche.	-	-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	6	10.9	-		
		région de Marseille	CL-REC 623a ; cruche.	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	2	3.63	2	18.2
		ateliers d'Arles	Cruche, mortier.	1	1	2	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	7.27	1	9.09	
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 31.	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-		
				-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1.81	-	-
		campanienne C		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
		<b>Totaux</b>		<b>6</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>55</b>	<b>100</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	
TRANSPORT																								
Importations italiques	Amphores	Italique	Dressel 1A.	8	-	-	-	-	-	-	-	2	-	36	1	12	-	-	-	58	100	1	100	
		<b>Totaux</b>		<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>58</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	

■ 49 Îlot I, pièce 17, phase 2b : tableaux d'inventaire du mobilier céramique en NR et NMI (J.-J. Dufraigne).



■ 50 Îlot I, pièce 17, phase 2b. Le mobilier céramique. Us 367. CNT-PRO : jatte : 1. CAMP-A : bol : 2. Us 309. CAMP-C : guttus : 3 : 5813. Us 359. CL-MAS : coupe : 4 : 233. Us 357. CL-MAS : mortier : 5 : 623a. Us 361. CNT-PRO : urne : 6 : 5a1. Us 356. CAMP-A : bol : 7 : 31. CL-REC : cruche : 8.

L'ensemble de ce mobilier ne s'oppose pas à une rénovation et à une utilisation de la pièce dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; en effet, même si les coupes CL-MAS 233 sont connues entre les milieux VI<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et même si l'urne CNT-PRO U4c rappelle des formes des V<sup>e</sup> s. et IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., il n'en est pas de même du bol à vernis noir CAMP A 27c qui n'est attesté qu'à partir du second quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

L'abandon est contemporain de la première destruction militaire comme l'atteste le collage des bords du bol CAMP A 27b trouvés à la fois dans la rue IV et dans cette pièce. Il remonterait ainsi au dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le reste du mobilier, livré par les couches de destruction (comme les fragments de céramique non tournée ou les formes de céramique claire), ne s'oppose pas à une telle datation. Quant au fragment de *guttus* en vernis noir de type C, il ne constitue pas une exception dans un tel contexte chronologique, même s'il est généralement admis que ces productions n'arrivent pas de Sicile en Gaule méridionale avant le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. En effet, des fragments d'assiette CAMP-C 7 ont été découverts à Saint-Blaise, site abandonné vers 130 /120 av. J.-C. (Arcelin 2000a : 300).

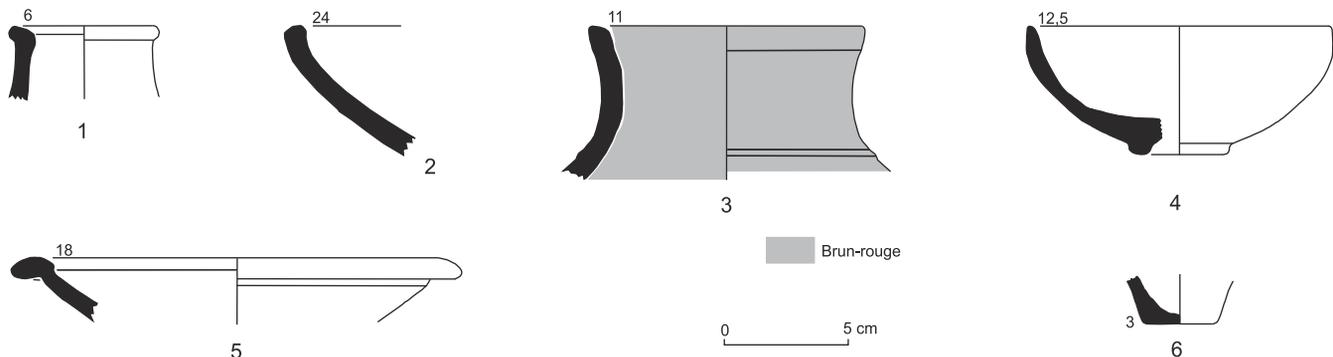
On notera que l'effondrement des élévations des murs de la pièce 18 (Us 392-347-342) qui scelle le caniveau CN 509 a livré du matériel céramique qui n'infirme pas une telle datation ; en effet, on y remarque une assiette CAMP-A 36 et des bols CAMP-A 25/27 ou 31 pour les vernis noirs, formes bien présentes au début du I<sup>er</sup> av. J.-C., ainsi qu'un bord de cruche en pâte claire de type CL-REC 7a bien attestée jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> av. J.-C. (fig. 51 et 52).

## 5. Les découvertes dans leur contexte régional

Il ne s'agit ni d'aborder tous les points nouveaux que la fouille permettrait de traiter, ni de présenter une étude régionale exhaustive, mais plutôt de montrer l'originalité du site d'Entremont à partir des principales données recueillies lors de cette intervention concernant l'aménagement de la rue IV et le système d'égout, la forge, et enfin le faciès céramique.

ÎLOT I, pièce 18		VAISSELLE																	
Provenance	Catégorie	Groupes	Formes	Us 393		Us 392		Us 369		Us 364		Us 347		Us 342		Totaux			
				NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
Gaule Méridionale (Sud-Est)	Non tournée	sans précisions	CNT-PRO U1a ; C5.	-	-	4	1	8	2	5	-	53	3	9	2	79	73.1	8	36.4
		ateliers de Marseille	CNT-MAS 8, urne.	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	2	1.85	1	4.54
	Tournée claire peinte		CL-MAS 221 ; 526.	-	-	-	-	1	1	-	-	2	2	-	-	3	2.77	3	13.6
	Tournée à pâte claire	sans précisions	CL-REC 2d.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	0.92	1	4.54	
		région de Marseille		5	1	2	1	3	1	-	-	1	-	4	1	15	13.9	4	18.2
Importations italiques	Tournée à vernis noir	campanienne A	CAMP-A 36, 25/27, 31.	-	-	2	1	2	1	-	-	-	-	3	2	7	6.48	4	18.2
	Tournée commune		COM-IT 8c.	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	1	0.92	1	4.54	
<b>Totaux</b>				<b>5</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>56</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>108</b>	<b>100</b>	<b>22</b>	<b>100</b>

■ 51 Îlot I, pièce 18, destructions : tableau d'inventaire du mobilier céramique en NR et NMI (J.-J. Dufraigne).



■ 52 Îlot I, pièce 18, destructions. Le mobilier céramique. Us 392. CL-REC : cruche : 1 : 2d. Us 347. CNT-PRO : jatte : 2. CL-MAS : cruche : 3 : 526. Us 342. CNT-PRO : coupelle : C5c : 4. CAMP-A : assiette : 5 : 36. COM-IT : gobelet : 6.

---

 5.1. LA RUE IV ET LES ÉGOUTS
 

---

Si des voies aménagées sont connues à Marseille dès la fin du V<sup>e</sup> s. et dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. - simple revêtement de cailloutis pour celle longeant la corne du rivage (Goudineau 1980 : 170) ou bien dalles de calcaire blanc pour celle reconnue en partie sur le site des Pistoles (Moliner 1999 : 84) - ce n'est néanmoins qu'entre les III<sup>e</sup> s. et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. que la voirie des habitats connaît de profondes améliorations touchant aussi bien leurs dimensions que leur revêtement ou leurs aménagements (trottoirs, système d'évacuation des eaux).

La rue IV d'Entremont, dont la largeur totale (bande de roulement et trottoir/aménagement) varie entre 4 et 4,50 m pour la phase 2, et entre 4,40 et 5,10 m pour la phase 3 selon les endroits, reste proche de celles observées dans les habitats les plus importants du Midi. En effet, si les rues ne dépassent en général pas 1 m de large à La Cloche, 2,20 m à Olbia ou 3,70 m à Roquefavour, elles atteignent cependant 3,70 / 4 m au Baou-Roux, 3 à 4 m à Saint-Blaise (Bats 1990 : 225), 5 m à Arles et à Nages, entre 4 et 4,80 / 5,20 m à Cavaillon (Dufraigne 2000 : 199).

Plus que les dimensions, la facture du revêtement de la rue IV dans la phase florissante de l'oppidum montre le soin apporté à sa construction. L'empierrement de la chaussée, fait d'épaisses recharges de galets et de petites pierres serrées et compactes, s'appuie directement au sud sur le mur de façade des îlots VIII et X et au carrefour, endroit sensible, sur de grandes dalles de calcaire bien agencées.

D'autres exemples témoignent de techniques semblables pour le revêtement des rues pendant cette période : recharges de pierres de grande taille mêlées à des galets et à du gravier à Lattes (Py, Garcia 1993a : 30), recharges de pierres et cailloutis très denses, mais de plus petite taille Place du Cloître, à Cavaillon (Dufraigne 2000b : 200), voies de circulation aménagées à Saint-Blaise (Arcelin *et al.* 1992 : 229), rue aux revêtements sablo-gravilloneux en Arles sous les Cryptoportiques (Arcelin 2000b : 25). L'utilisation de dalles comme revêtement de voie se révèle plus rare, mais on les signale cependant avec des traces d'ornières à Avignon, sous le chevet de l'église Saint-Agricol (Carru 2000 : 205).

Une autre caractéristique de la rue IV est la présence d'aménagements le long des façades des habitations, simple alignement de moellons ou de lauzes constituant la bordure d'un trottoir (pièces 7 et 18) dont la largeur varie entre 1 m et 1,30 m, ou bien massif construit d'1,30 m de large formant non seulement les entrées des caniveaux pour évacuer les eaux, mais aussi des sortes de « perron » devant l'entrée des habitations (pièces 17 et 19).

Dans les autres habitats, on mentionne seulement les trottoirs. À Lattes, des blocs calcaires sont disposés à plat en bordure de la rue 100 de l'îlot 4 (Py, Garcia 1993 : 17), à Saint-

Blaise (Arcelin 1992 : 327) ils sont construits en moyen-appareil, à Martigues ils doublent les murs de façade (Chausserie-Laprée 1990 : 63-64), et en Arles, ils ont été observés sous les Cryptoportiques où ils prennent la forme de blocs soigneusement alignés délimitant un sol en terre battue (Arcelin 1995 : 328 ; 2000b : 25).

Enfin, dernier aménagement de la rue IV d'Entremont, le système d'évacuation des eaux s'avère particulièrement élaboré, comme le montre son étude devant les pièces 17 et 18, là où il est le mieux conservé et le plus complexe. Une rigole, creusée dans le revêtement empierré de la rue et courant le long de la façade de l'îlot I, dirige les eaux jusqu'aux bouches de caniveaux formées par des massifs bâtis contre le mur de façade. Ces caniveaux larges, profonds et dallés, qui longent le mur des habitations, mènent les eaux jusqu'à leur exutoire, situé sous la courtine de l'enceinte à l'est de la tour 4. Ils les évacuent ainsi définitivement hors de l'oppidum.

Dans d'autres habitats de cette période, les systèmes d'évacuation des eaux restent beaucoup plus rudimentaires. Ils peuvent consister en rigoles taillées dans le rocher pour canaliser les eaux vers des drains percés dans le rempart comme à Taradeau (Goudineau 1980 : 145) ou bien en simples caniveaux situés en bordure ou au centre des rues comme à Lattes (Py, Garcia 1993 : 17) ou dans le second village de l'Île de Martigues (Chausserie-Laprée 1990 : 63-64). On remarque aussi de sommaires constructions ponctuelles : caniveau aux parois de petites lauzes dressées de chant aménagé au centre d'une venelle comme devant l'îlot 4 de la Place du Cloître, à Cavaillon (Dufraigne 2000b : 200), ou bien une « *structure enterrée sans fond aménagé, limitée par deux parements de blocs calcaires* », comme dans la rue 104, à Lattes (Py, Garcia 1993 : 30), ou bien encore égout à ciel ouvert, bordé de larges dalles latérales comme à la Place Principal, à Avignon (Carru 2000 : 189).

En revanche, dans des sites urbains importants, on constate des constructions plus imposantes. Ainsi, les recherches de la Place de la Bourse, à Marseille, ont montré qu'au III<sup>e</sup> s. / II<sup>e</sup> s. av. J.-C., tout un système d'égout et de drainage permet d'assécher le marécage avant la construction d'un nouveau rempart, d'une nouvelle voie et d'ouvrages hydrauliques, aqueduc, canalisation, bassin (Goudineau 1980 : 170). Les derniers travaux à Glanum ont mis en évidence un égout du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. / I<sup>er</sup> s. av. J.-C. passant sous le jambage occidentale de la porte à Glanum (Paillet, Tréziny 2000 : 189). De même, à Avignon, sous le chevet de l'église Saint-Agricol, les dalles de la voie déjà signalée recouvrent un vaste égout qui longe le mur d'un bâtiment monumental et qui a fonctionné dès la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. (Carru 2000 : 205). Enfin, on citera un collecteur d'eau usée remontant à la même époque (dernier quart du II<sup>e</sup> s. première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) sous les Cryptoportiques en Arles, fait de dalles sciées et de petit appareil à sec et recouvert du sol de la place (Arcelin 1995 : 328 ; 2000b : 15).

On constate donc que les Celto-Ligures d'Entremont, subissant les fortes pluies du climat méditerranéen, cherchèrent, dans la phase florissante de l'oppidum, à mettre en place un système de voirie et d'assainissement durable, comme le montre non seulement la conception même des aménagements mais aussi sa réalisation, où la pierre est largement employée. Ils tentèrent de s'adapter aux contraintes imposées par la topographie : ils protégèrent par d'épaisses recharges de pierres les façades méridionales de leurs habitations (îlots VIII et X) les moins menacées par les eaux de ruissellement, tandis qu'ils préservèrent par des aménagements imposants (les bordures de trottoir élevées et les perons bâtis de blocs ou de moellons) les façades septentrionales (îlot I) les plus exposées en raison de la pente du plateau. Ces constructions et les rigoles permirent ainsi de diriger les eaux vers les caniveaux dallés traversant les habitations.

L'ensemble donne l'impression que les occupants de l'oppidum se sont peut-être inspirés de ce qu'ils ont pu voir dans les centres urbains importants comme Marseille, Glanum etc. Cependant, le système ainsi conçu s'avéra vite peu efficace, semble-t-il, puisque abandonné avant la première destruction militaire.

Lors de la réoccupation de l'habitat, la voirie et le système d'évacuation des eaux sont de conception plus rudimentaire en raison d'un souci plus grand d'efficacité, ou en raison d'un manque de moyens dû à la destruction militaire. Ils se limitent alors à un revêtement de rue peu épais, constitué de graviers de rivière reposant sur un épais radier de dolium (qui filtre l'eau ?) et à de profonds fossés longeant les façades

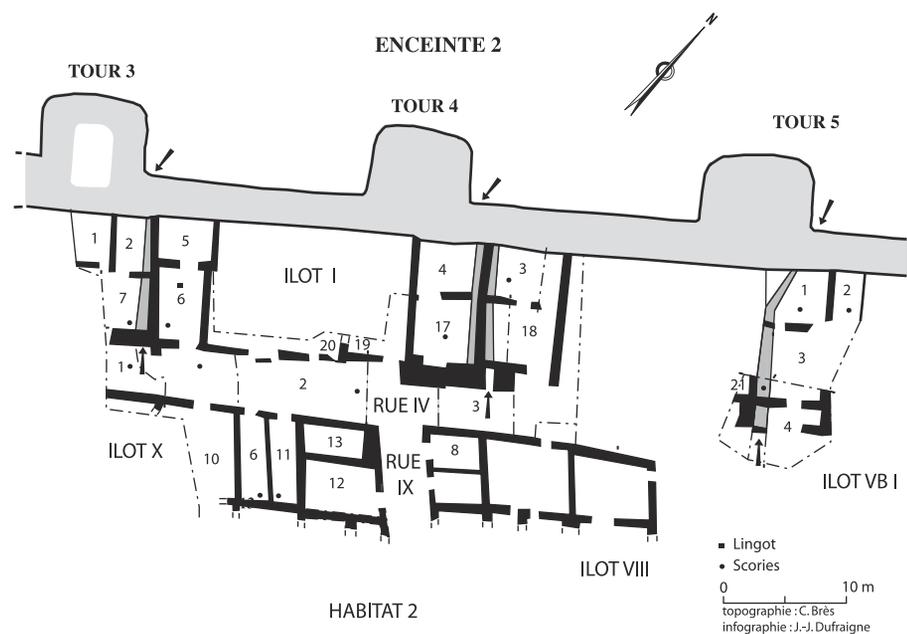
des îlots.

## 5.2. LES ACTIVITÉS ARTISANALES : LE PETIT ATELIER DE FORGERON

Le site d'Entremont est l'un des établissements provençaux ayant livré des vestiges aussi denses d'activités artisanales, attestant de productions métallurgiques et oléicoles dès le milieu du II<sup>e</sup> s.

La découverte d'une petite forge confirme qu'une telle activité avait bien lieu dans cet habitat, comme le laissent pressentir deux types de trouvailles : les pinces de forgeron découvertes dans la « case » 1 de l'îlot XXIV de l'habitat 1 (Willaume 1993 : 116) et les nombreuses scories et laitiers dont la carte de répartition montre une plus grande concentration dans l'habitat 2, non seulement dans les îlots X (« cases » 6 et 11) et VIII (« cases » 1, 2 et 4) mais surtout dans les îlots I (« cases » 3, 6 et 7) et VB I (« cases » 1 et 2) ainsi que dans la rue IV (fig. 53). Deux endroits proches de la salle abritant la petite forge en ont livré : la pièce 3 attenante au nord-est ainsi que le niveau de rue se développant devant la pièce 19 qui lui est mitoyenne à l'ouest.

De plus, on s'aperçoit que ces installations sont rares et donc très mal connues dans le Midi méditerranéen. Si, à partir du II<sup>e</sup> s., le bronze reste généralement réservé à la parure et le fer se généralise pour l'outillage - les découvertes sont relativement fréquentes - on distingue actuellement très mal les différents types de forge dont les installations varient en fonction des objets fabriqués. Les vestiges se limitent dans la plupart des habitats à des scories dispersées ou, au mieux,



■ 53 Habitat 2, îlots I, VBI et Rue IV : répartition des vestiges liés à des activités métallurgiques.

à des dépotoirs comme aux Castels à Nages (Py 1990 : 481). On citera néanmoins, en Provence, une maison de Saint-Pierre-les-Martigues abritant une petite forge ayant fonctionné entre les milieux des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. : elle se caractérise par un foyer en fosse contenant des scories et des battitures, par une amphore massaliète tronquée, plantée dans le sol et employée comme bac de trempe, par une grande fosse oblongue utilisée comme cendrier, par des zones charbonneuses et des fosses (Rétif 1998 : 106). On évoquera aussi des ensembles plus récents : une habitation du II<sup>e</sup> s. du village de l'Île de Martigues renferme des petits foyers en fosse ayant pu permettre une telle activité (Rétif 2000 : 56) ; la maison hellénistique du I<sup>er</sup> s. de la rue Jean-François Leca de Marseille possède une pièce, au sud-ouest, qui protège une série de fosses et de foyers contenant des résidus de fer (Conche 1999 : 96) ; et enfin un petit atelier en plein air de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du I<sup>er</sup> s. au Castellan, à Istres, se reconnaît à un simple foyer (traces rubéfiées et charbons de bois) accompagné de scories de fer dont un culot et de galets usés par le polissage (Marty, Del Corso 2002 : 157).

On y ajoutera les exemples languedociens, qui, pour la plupart, sont plus anciens. Ils ont été découverts dans l'agglomération portuaire de Lattes où des habitations abritaient des structures et des vestiges caractéristiques du travail du fer : scories ferreuses, calage et base en pierre pour des poteaux, aire de travail pavée de tessons d'amphores dans un atelier de l'îlot 1 remontant au second quart du IV<sup>e</sup> s., foyer lenticulaire, surface pavée de tessons d'amphores et de pierres plates, scories ferreuses dans un atelier de l'îlot 4-sud du milieu du IV<sup>e</sup> s., foyer très rubéfié au centre de la pièce portant les traces de creusets, charbons de bois et scories de fer et de bronze dans un atelier de l'îlot 4-nord du second quart du I<sup>er</sup> s. (Py, Garcia 1993 : 64).

Les structures mises au jour à Entremont sont plus fugaces. Cependant, la présence d'une aire dallée, d'un foyer plat, d'une fosse traversée par un trou de poteau (billot ?), de nombreuses scories et de polissoirs, autorisent à penser qu'on se trouve bien en présence d'une petite forge, peut-être celle d'un cloutier (dont on a quelques fragments) ou d'un habitant travaillant occasionnellement.

Enfin, la découverte *a priori* surprenante d'un squelette de nouveau-né dans une habitation n'est pas un cas isolé. En Provence, les sépultures d'enfants périnataux dans un tel contexte restent rares, mais elles sont connues à une période plus ancienne, entre la fin du VII<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> s. dans une maison de la ville basse à Saint-Blaise ou dans une habitation au Baou-de-Saint-Marcel (Nin 1999 : 268).

Signalées aussi les sépultures d'enfants aux environs de forges. En effet, un site languedocien, Le Puech de Mus, à Sainte-Eulalie de Cernon (Aveyron), a livré une série de sépultures d'enfants en bas âge installées dans ou à proximité immédiate d'un bâtiment du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., destiné à l'activité métallurgique. En Espagne, l'association de telles sépultures

avec la métallurgie du bronze (inhumation sous le sol d'une salle avec un four) est attestée dans le premier quart du IV<sup>e</sup> s. à Ullastret (Gerone), et, avec la métallurgie du fer (deux enterrements infantiles successifs liés à une forge, foyer et enclume) au Castellet de Bernabé, à Liria (Valence) au début du IV<sup>e</sup> s. (Dedet *et al.* 2001 : 166-168).

Une telle relation entre la naissance, la mort et le travail du métal n'est pas absurde. Le forgeron est considéré dans certaines civilisations africaines, par exemple, comme un personnage ambivalent, à la fois indispensable au groupe social, car il fabrique les outils et les armes, et en même temps craint, car il traite le minerai issu de la terre mère et maîtrise les techniques du feu. Parfois même, il peut être un médiateur entre les vivants et les morts (Meyer 1991 : 160).

---

### 5.3. LE FACIÈS CÉRAMIQUE

---

En raison même de l'histoire de l'habitat détruit par une attaque militaire, le mobilier céramique est particulièrement abondant : il provient des habitations saccagées et vidées lors du pillage de la ville et gît écrasé, dispersé sur les niveaux de rue, laissé pendant un moment à l'abandon avant une réoccupation sommaire de courte durée. Son examen est donc spécialement intéressant, puisqu'il offre un instantané dans le temps de la vaisselle utilisée par les habitants à un moment précis relativement bien daté par l'historiographie gréco-romaine.

On prendra donc en compte essentiellement ici le mobilier recueilli dans la rue IV, appartenant à la phase 2c, car il présente un échantillonnage assez important permettant une analyse plus poussée du faciès céramique d'Entremont. Ce mobilier se compose de vaisselle, d'amphores et de doliums. Seule l'étude des deux premières catégories a été abordée.

#### 5.3.1. La vaisselle

La vaisselle représente la grande majorité du mobilier avec 91 % (secteur 1), 84,9 % (secteur 2) et 89,3 % (secteur 3) des vases sur l'ensemble du mobilier céramique. Elle se compose de productions locales, de productions méditerranéennes importées et de céramiques celtiques (fig. 54).

#### *Les productions de la Gaule méridionale*

Elles regroupent des productions non tournées et des productions tournées à pâte claire, ces deux catégories constituant 68,6 % (secteur 1), 67,1% (secteur 2) et 60,3 % (secteur 3) des vases de la vaisselle.

#### *La céramique non tournée*

La céramique non tournée est majoritaire à Entremont dans les productions locales avec des pourcentages compris entre

45% (secteurs 1 et 3) et 58 % (secteur 2) des vases.

### La céramique non tournée provençale

La céramique non tournée provençale domine largement à Entremont puisqu'elle représente 39,5 % (secteurs 1 et 2) à 54,5 % (secteur 2) des vases sur la totalité de la vaisselle. Le répertoire des formes se divise en récipients hauts regroupant les urnes, les cruches et un gobelet, et les récipients bas rassemblant les jattes, les coupes, les coupelles et les couvercles (fig. 55).

### - Les urnes

Les urnes occupent une place prépondérante avec plus de la moitié des récipients de ce groupe (57 % des vases). Leur double fonction, vase de cuisson pour faire bouillir les aliments, mais aussi récipient de conditionnement, peut en partie expliquer leur fréquence élevée. Elles connaissent essentiellement trois formes différentes.

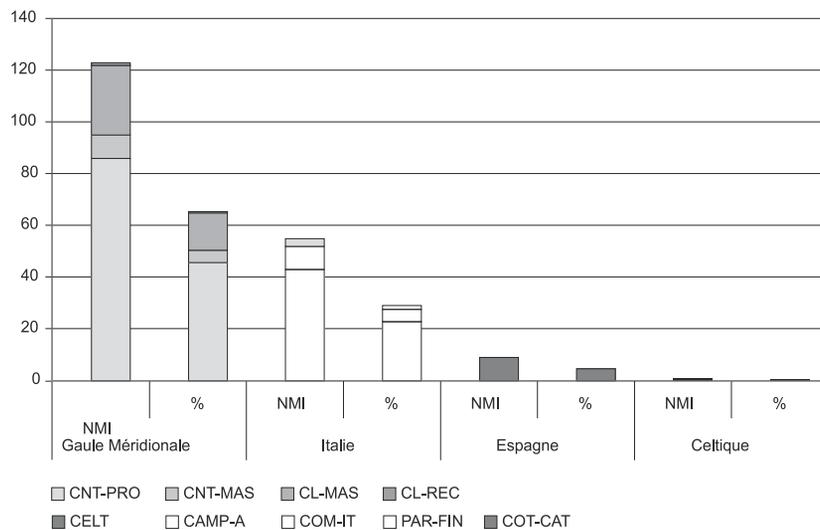
Les urnes proches du type CNT-PRO U3, peu nombreuses (4 % des récipients), sont des vases de plus ou moins grande taille, à col court rentrant. Elles sont modelées avec

une pâte grossière, grise, serrée et renfermant un dégraissant de particules minérales mal calibrées et variées (« sable », particules rougeâtres). La finition reste sommaire pour l'exemplaire de petite taille, lustré et orné d'une ligne incisée sous le bord à l'extérieur (fig. 29, 3), tandis qu'elle s'avère riche pour l'exemplaire de grande taille qui porte un décor élaboré (fig. 20, 1) : un peignage vertical sur le col et en bas de panse encadre une bande ornée d'un peignage horizontal accompagné d'une double rangée de festons exécutés au peigne à deux dents.

Cet exemplaire peut être rapproché de par son profil de celui de Saint-Pierre-les-Martigues (Lagrand 1979, fig. 16, 3).

Les urnes CNT-PRO U5a (fig. 20 et 21) constituent de loin le type le plus répandu (45 % des récipients). Elles ont des pâtes serrées, grises dans l'épaisseur, parfois brun-rouge sous l'épiderme, plutôt sableuses, renfermant des dégraissants de particules de calcite mal calibrées, auxquelles peuvent s'ajouter des particules minérales brun-rouge. De taille plus ou moins importantes, elles suivent toutes un profil proche, sauf une dont le col est moins convergent. Elles possèdent

VAISSELLE											
Provenance		Gaule Méridionale		Italie		Espagne		Celtique		Totaux	
		NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%
Gaule Méridionale (Sud-Est)	CNT-PRO	86	45.7	-	-	-	-	-	-	86	45.7
	CNT-MAS	9	4.8	-	-	-	-	-	-	9	4.8
	CL-MAS	27	14.4	-	-	-	-	-	-	27	14.4
	CL-REC	1	0.5	-	-	-	-	-	-	1	0.5
Gaule Celtique	CELT	-	-	-	-	-	-	1	0.5	1	0.5
Importations italiques	CAMP-A	-	-	43	22.9	-	-	-	-	43	22.9
	COM-IT	-	-	9	4.7	-	-	-	-	9	4.7
	PAR-FIN	-	-	3	1.5	-	-	-	-	3	1.5
Espagne	COT-CAT	-	-	-	-	9	4.7	-	-	9	4.7
<b>Totaux</b>		<b>123</b>	<b>19.7</b>	<b>55</b>	<b>29.1</b>	<b>9</b>	<b>4.7</b>	<b>1</b>	<b>0.5</b>	<b>188</b>	<b>100</b>



RUE IV, phase 2c

■ 54 Rue IV, phase 2c : répartition en NMI des productions locales et des importations (J.-J. Dufraigne).

presque toutes les mêmes finitions, lustrage-lissage fin du col et peignage de la panse jusque sur l'épaule, endroit où il est complété par un décor incisé dont la nature varie : ondes (fig. 21, n° 1), mais surtout chevrons ou lignes brisées exécutées au peigne (fig. 20, nos 2, 3 ; fig. 21, nos 2, 3). Un exemplaire (fig. 21, n° 4) de petite taille est achevé sobrement : le lissage fin du col se poursuit sur la panse dont l'épaule est souligné par une simple ligne brisée incisée.

On rencontre deux variantes, les types CNT-PRO U5a1 et U5a2, mais en quantité très inégales (respectivement 18,4 et 4,08 % des récipients). De taille différente, elles présentent une grande régularité dans leurs proportions, mais avec des hauts de panse plus ou moins galbés.

Les premières (fig. 22 et 23) sont aussi façonnées dans des pâtes dissemblables. Tantôt entièrement grises ou noires, tantôt grises dans l'épaisseur, brun-rouge sous l'épiderme (qui trahissent des phases de cuissons successives), d'aspect serré, feuilleté ou sableux, elles renferment divers dégraissants plus ou moins bien calibrés, de mica ou de mica et de calcaire ou bien de calcite/calcaire et de particules minérales rougeâtres. De petite ou de grande taille, elles offrent toutes un élargissement du haut de la panse. Sur quelques exemplaires, le profil affecte à cet endroit une très légère rupture qui reste superficielle.

Ces récipients possèdent des cols lissés finement et des panses couvertes d'un simple peignage court et en tout sens qui se complète parfois sur l'épaule par une ligne brisée

exécutée avec un peigne à quatre dents (fig. 22, n° 1), ou par une ligne de triples chevrons (fig. 23, n° 3), par un décor ondé (fig. 23, n° 4) ou bien encore par une série d'impressions obliques (fig. 23, n° 2). On notera que pour deux urnes, le peignage s'est étendu au bord : horizontal à l'intérieur pour l'une (fig. 23, n° 1), vertical à l'extérieur et horizontal à l'intérieur pour l'autre (fig. 22, n° 2). L'un de ces vases, peigné à l'intérieur, appartient à ce groupe de non tournée en raison de la nature de sa pâte. Mais son façonnage et son profil évoquent fortement les productions des ateliers de non tournée marseillaise (fig. 23, n° 1).

C'est ce type d'urne qui est le plus fréquent dans les autres habitats du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. de Basse-Provence (Arcelin 1979, 56). On peut mettre en parallèle les exemplaires de l'oppidum salyen avec ceux d'un dépotoir hellénistique de l'habitat de Saint-Blaise, à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône), aussi bien pour les récipients de grande taille (Arcelin 1979, pl. 31, 93 et fig. 22, 1), que de taille moyenne (Arcelin 1979, pl. 37, 110, pl. 41, 122 et fig. 21, 4, fig. 29, 4). De même, l'habitat du Baou Roux, à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône), a livré des urnes offrant des similitudes avec un vase d'Entremont (Arcelin 1979, pl. 30, 92, pl. 34, 101 ou pl. 35, 104 avec fig. 23, 4).

Ces analogies avec le mobilier d'autres habitats provençaux se constatent aussi dans les décors qui se répartissent en aire géographique (Arcelin 1979 : 66) : les lignes brisées sont bien représentées à l'ouest de l'Etang de Berre, entre le littoral

VAISSELLE : COMMUNE NON Tournée PROVENCE																	
Formes		Urnés		Cruches		Jattes		Coupes		Coupelles		Bol		Couvercles		Totaux	
		NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%
Urnés	U3	2	4.08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4.08
	U4	1	2.04	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2.04
	U5a	11	22.4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	22.4
	U5a1	9	18.4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	18.4
	U5a2	2	4.08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4.08
	U6	2	4.08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4.08
	U7a	1	2.04	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2.04
Cruches	U8	-	-	5	10.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	10.2
Jattes	J1	-	-	-	-	1	2.04	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2.04
	J1b	-	-	-	-	1	2.04	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2.04
	J1c	-	-	-	-	1	2.04	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2.04
	J1d	-	-	-	-	2	4.08	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4.08
Coupes	C	-	-	-	-	-	-	2	4.08	-	-	-	-	-	-	2	4.08
	C2b	-	-	-	-	-	-	1	2.04	-	-	-	-	-	-	1	2.04
Coupelle	C4a	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2.04	-	-	-	-	1	2.04
Bol		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2.04	-	-	1	2.04
Couvercles	V2a	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2.04	1	2.04
	V ?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	10.2	5	10.2
Totaux		28	57.12	5	10.2	5	10.2	3	6.12	1	2.04	1	2.04	6	12.24	49	100

■ 55 Rue IV, phase 2c : répartition en NMI des formes de la céramique non tournée (J.-J. Dufraigne).

et la vallée de la Touloubre, tandis que les lignes onduées caractérisent les faciès de l'est de l'Etang de Berre, les chaînes de l'Estaque et de l'Etoile et la région d'Aix. On retrouve par exemple le décor ondué d'une grande urne d'Entremont (fig. 23, 4) sur un vase du Baou-Roux (Arcelin 1979, pl. 34, 101). Quant à l'urne CNT-PRO U5a2, de petite taille, plus trapue que les précédentes, elle est d'exécution soignée. La pâte dure, qui garde les traces d'une cuisson oxydante en surface (rougeâtre) et réductrice au centre (brunâtre), comprend un dégraissant abondant, et mal calibré de calcaire accompagné de particules rougeâtres. Le col porte un beau lustrage et la panse finement peignée se pare sur l'épaule d'une rangée d'impressions ovales surmontée d'un sillon incisé (fig. 29, n° 5). Cet exemplaire évoque une urne découverte dans un dépotoir hellénistique de Saint-Blaise (Arcelin 1979, pl. 37, 113). Quant au décor d'impressions ovales, il appartient à un type d'ornementation caractéristique des régions de l'ouest de l'Etang de Berre, de Marseille et vers le nord-ouest, d'une zone entre Arles, Avignon et la Durance.

Les urnes CNT-PRO U6 s'avèrent rares à Entremont, puisqu'elles représentent seulement 4,08 % des vases. Elles sont façonnées dans des pâtes plus ou moins fines, grises dans l'épaisseur, avec un dégraissant rare et fin ou grossier et abondant. Elles possèdent une panse ovoïde, dont la rupture du profil se présente en haut ou en milieu de panse. Les surfaces sont lissées finement ou bien grossièrement.

Cette forme reste peu fréquente dans la région d'Entremont, où elle est signalée cependant, à Saint-Jean de Garguier (Arcelin 1979, pl. 29, 89 et fig. 24, 2), à Géménos (Bouches-du-Rhône). En revanche, elle se retrouve en Provence orientale. On peut établir un parallèle entre l'urne du secteur 2 d'Entremont (fig. 24, 2) et celle de la Butte Saint-Antoine (Berato 1993, fig. 4, 19), à Fréjus (Var), et enfin entre celle du secteur 3 (fig. 29, 7) et un récipient de Buffe-Arnaud (Garcia, Bernard 1995, fig. 15, 2), à Saint-Martin-de-Brômes (Alpes-de-Haute-Provence).

Enfin, l'urne CNT-PRO U7a, de petite taille, possède une pâte grise à rosée (à cuisson réductrice à l'intérieur et légèrement oxydante vers l'extérieur) qui contient un dégraissant abondant de calcite. On retrouve comme pour la précédente un col lustré, une panse peignée, et un décor d'impressions ovales soulignant l'épaule (fig. 29, n° 6).

#### **- Les cruches CNT-PRO U8**

Ces cruches, au faible diamètre d'ouverture et à une anse, qui servent à verser les liquides, sont peu fréquentes parmi les formes hautes (10,2 % des récipients). Elles sont modelées dans une pâte « sableuse » très fine, serrée, dégraissée avec des particules de calcite et de quartz. Il s'agit de productions soignées dont la morphologie (profils et typologie des bords) ainsi que les finitions effectuées sans doute à la tournette évoquent les vases issus des ateliers de céramique non

ournée de Marseille. Elles ne portent pas de décor, un lustrage ou un lissage fin couvrant simplement les cols et les panses (fig. 24, 4 et 5). Des récipients comparables aux types 8b et 8c proviennent de Saint-Blaise (Arcelin 1979, pl. 51, 164 et pl. 52, 169) ou du Baou-Roux.

#### **- Le gobelet**

Il en existe un seul exemplaire dont le profil rappelle celui des urnes CNT-PRO U4. C'est une production faite dans une pâte grossière, mal cuite (grise à rougeâtre), d'aspect feuilleté, au dégraissant mal calibré de calcite et de particules minérales rougeâtres. Les surfaces gardent les traces de façonnage (fig. 24, 3).

#### **- Les jattes**

Les jattes : ces grande formes ouvertes ont de multiples usages qui vont de la préparation au mélange des aliments et à la cuisson en mijotant. Elles ne constituent que 10,2 % des récipients du groupe. Elles possèdent des pâtes différentes : pâte serrée, grise à noire, renfermant un fin dégraissant de sable (CNT-PRO J1c) ou pâte sableuse très fine, rouge à cœur et brune en surface, avec des inclusions de grains fins de calcite et de quartz (CNT-PRO J1b et J1c) ou tout simplement de grosses particules calcaires (J1d). Elles sont représentées par les types CNT-PRO J1b, J1c et J1d. Quel que soit leur profil, avec ou sans bec verseur, elles portent toutes un peignage court et irrégulier à l'extérieur et sont lissées finement à l'intérieur. Les lèvres de deux d'entre elles sont décorées d'une rangée d'impressions ovales disposées en « zig-zag ».

Les grandes jattes de type CNT-PRO J1 et J1d (fig. 25, 1 ; 30, 1) d'Entremont peuvent être confrontées avec celles recueillies au Baou-Roux (Arcelin 1979, pl. 57, 218 et pl. 56, 217). Quant à la jatte de type J3e (fig. 16, 4), imitation locale des lopadès gréco-italiques, elle évoque les récipients de Saint-Blaise (Arcelin 1979, pl. 58, 223) et de Saint-Pierrelles-Martigues (Lagrand 1979, fig. 14, 17).

#### **- La coupe et les coupelles**

Peu fréquentes (6,10 % des récipients du groupe), ces petites formes ouvertes, qui servent à manger ou à boire, sont fabriquées dans une pâte grossière, de couleur grise à rougeâtre, d'aspect feuilleté, au dégraissant mal calibré. Elles gardent des traces de façonnage. La coupe appartient au type CNT-PRO C2b et la coupelle au type CNT-PRO C4a. (fig. 25, nos 3 et 4).

#### **- Les couvercles**

Proportionnellement relativement nombreux avec 14,28 % des vases du groupe, ils ont une pâte sableuse très fine, de couleur rouge à cœur et brune en surface, avec des inclusions de grains fins de calcite et de quartz. Leurs finitions

s'achèvent par des lissages fins. Ils sont de type (fig. 29, 8).

### **La céramique non tournée des ateliers de Marseille**

On remarque des récipients issus de ces ateliers dans le mobilier d'Entremont, mais en faible proportion puisque les valeurs sont comprises entre 5,17 % et 5,88 % (secteurs 3 et 1) et 3,8 % (secteur 2) des vases de la vaisselle. Ils sont fabriqués avec une argile kaolinitique et ferrugineuse renfermant un dégraissant de calcite magnésienne et de dolomite broyées en quantité dense. Ces vases, cuits en atmosphère réductrice, présentent des finitions soignées se limitant à un lustrage ou lissage fin pour les formes ouvertes et à un lissage fin sur le col et un peignage sur la panse pour les urnes (fig. 30, n<sup>os</sup> 2-4 ; fig. 26, n<sup>os</sup> 3-5).

Le répertoire compte à Entremont plusieurs formes. On trouve parmi les formes hautes deux grandes urnes, une de forme 1a3 qui présente une panse peignée comme les urnes de forme CNT-MAS 1a1 et une de forme 1c1 munie de deux anses. Elles sont accompagnées de formes basses, deux jattes de type CNT-MAS 4c1, dont le profil est influencé par les lopadès gréco-italiques. Elles permettent de cuire en faisant mijoter la nourriture. L'ensemble est complété par des couvercles de forme CNT-MAS 3.3.

L'urne de petite taille de type 1c1 (fig. 26, 5) est comparable à un spécimen du Baou-Roux (Arcelin 1979, pl. 68, 310), tandis que les jattes CNT-MAS 4c1 (fig. 26, 3 ; 30, 2) le sont à des vases de Saint-Blaise (Arcelin, pl. 59, 230) et de la Bourse, à Marseille (Arcelin 1979, pl. 71, 352).

### **Conclusion d'étape**

Il découle de cet examen que la vaisselle non tournée d'Entremont, réservée à la cuisine, est surtout d'origine provençale et qu'elle est dominée par les formes hautes, urnes et cruches, les formes basses se révélant en nombre plus restreint. Ces dernières sont d'ailleurs représentées par des jattes aux diamètres importants, les récipients aux diamètres inférieurs faisant partie du service de table étant constitués surtout par de la vaisselle d'importation italique plus luxueuse. Il s'avère aussi que les formes gréco-italiques sont rares, se limitant aux deux lopadès de céramique non tournée des ateliers de Marseille.

Si on compare ces résultats avec ceux obtenus lors de l'étude du mobilier des fouilles anciennes de l'habitat 2, on s'aperçoit qu'ils sont fort proches (Congès 1993 : 144-150) : les formes hautes dominant, urnes (55%) et cruches (7,5 %), les formes basses suivent, jattes, coupes, faitouts (16% des vases), et les couvercles ne sont pas absents (13 % des vases).

### **La céramique tournée à pâte claire**

La céramique tournée à pâte claire varie entre 8,90 %

(secteur 2) et 15,5 % (secteur 3) des vases de la vaisselle. On y distingue trois groupes.

### **- Les productions marseillaises**

Elles constituent la majorité des productions tournées à pâte claire avec 3,80 % (secteur 2) et 12,10 % des vases (secteur 3). Peu restent peintes (1,72 % des vases). Elles sont tournées dans une pâte fine, dont la couleur varie du jaune/beige clair au rose ou orangé, d'aspect serré ou pulvérulent, renfermant un fin dégraissant de paillettes de mica blanc ou doré, accompagnées, parfois d'autres inclusions minérales, calcaire, chamotte ou particules minérales noires ou ferreuses rouges. Lorsque les vases sont peints, la peinture varie du brun foncé au rouge orangé.

Le répertoire des formes, peu riche, appartient au service de table en se limitant aux coupes (pour manger et servir) et aux vases à verser de différentes tailles. Les premières sont représentées par la coupe CL-MAS 233 (fig. 30, 5), forme typique du répertoire marseillais (Gantès 1977, pl. 33 et 34, 1, 2 ; Bats 1992a, n<sup>os</sup> 1211, 1213, 1225, Bertucchi, Marangou 1989, fig. 8, n<sup>os</sup> 3, 7) et les seconds par des cruches CL-REC 1c, ainsi que par des olpés CL-MAS 521 (fig. 26, n<sup>o</sup> 6 ; fig. 30, n<sup>o</sup> 9). Pour deux récipients, les formes sont pour le moment inédites, même si elles se rapprochent du type CL-REC 1c : l'une possède un bord peu déversé (fig. 26, n<sup>o</sup> 2) et l'autre un rebord extérieur destiné à recevoir un couvercle sur lequel vient se poser l'attache supérieure de l'anse à « poucier » (fig. 26, n<sup>o</sup> 1). La forme la plus fréquente à Entremont, la CL-MAS 233, apparue dès le milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., est encore connue dans les contextes contemporains, comme par exemple, au Baou de Saint-Marcel (Rayssiguier 1983 : 74, fig. 11 ; Guichard, Rayssiguier 1993 : 248, fig. 15), à Marseille (Bouches-du-Rhône) et au Mont-Garou (Arcelin *et al.* 1980 : 101, fig. 30), à Sanary (Var). Les cruches appartiennent à des types inconnus jusqu'ici. Enfin, les olpés CL-MAS 521 sont présentes à Saint-Blaise (Bouloumié 1982 : 131, fig. 38) et au Baou-de-Saint-Marcel (Rayssiguier 1983 : 74, fig. 11 ; Guichard *et al.* 1993 : 248, fig. 15 ; Gantès *et al.* 1980 : 77, fig. 12).

### **- Les productions arlésiennes**

Elles restent à un faible pourcentage avec 1,72 % des vases. Elles sont fabriquées dans une pâte jaune, d'aspect granuleux, foculeux et sale, contenant un dégraissant de particules minérales variées. La forme reconstituée appartient à une cruche de type CL-REC 2b (fig. 30, 8). Un sillon sur le col au niveau de l'attache supérieure de l'anse et sur la panse au niveau de l'attache inférieure de l'anse en marque l'emplacement. Un listel souligne le contact col/panse. Ce vase peut être rapproché de récipients découverts dans la tombe XI de Saint-Rémy (Arcelin, Arcelin 1975, fig. 19, 5) et dans la tombe VIII de La Catalane, aux Baux-de-Provence (Arcelin, Arcelin 1973, fig. 30, 56). Ces ensembles sont plus

récents puisque les sépultures sont datées respectivement du milieu ou du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cependant, le listel en relief est caractéristique des exemplaires du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Lattes.

### Les productions méditerranéenne

Comprenant des importations italiques et ibériques, elles constituent entre 29,4 % (secteur 1) et 39,5 % (secteur 3) des vases de la vaisselle, soit 33,8 % pour l'ensemble des secteurs (fig. 54).

### Les productions italiques

Les productions italiques se composent des céramiques à vernis noir, de la céramique commune et des céramiques à parois fines.

#### - La céramique à vernis noir

Il s'agit essentiellement des céramiques à vernis noir de type A, importées de Naples et d'Ischia où elles sont produites (la céramique à vernis noir de type B étant anecdotique avec un seul fragment). Bien présentes, elles composent entre 19,6 % (secteur 1), 22,07 % (secteur 2) et 25,8 % (secteur 3) des vases de la vaisselle (fig. 56).

Les pâtes sont de couleur rouge, rosée et brune. Le façonnage, parfois peu soigné, transparait à travers des traces de tournage ou de tournassage visibles dans la partie supérieure des pièces. Les vernis, plus ou moins bien conservés, sont brillants, mats, plus rarement métallésants avec des couleurs variant du noir au brun (surtout au fond, à l'intérieur des vases) et même parfois au lie de vin. D'épaisseur inégale, ils donnent parfois un aspect boursoufflé à la surface de certains récipients.

L'ensemble étudié comprend quatre formes essentielles (fig. 27, 1 à 4 ; fig. 30, 10 et 11 ; fig. 31, 1 à 10). Ce sont des bols les plus nombreux (43,6 %) (fig. 56) : ils se partagent entre les formes CAMP-A 27b et 31, les plus abondants ; et

les formes CAMP-A 27 c et 25. Les seconds possèdent des bords plutôt évasés et leur décor se réduit simplement aux filets blancs sous le bord et autour du fond, à l'intérieur du récipient. Ensuite viennent les assiettes, (37,4 %) avec les formes CAMP-A 36 et 5/7, plus rarement CAMP-A 5 et 6 et enfin, les coupes uniquement avec la forme 27Bb. Leur fond, souvent recouvert d'un vernis brun, est orné de sillons incisés. Un fond qui appartient à une pièce de tradition plus ancienne est décoré de palmettes. Leurs flancs peuvent porter des graffiti en croix.

On retrouve la plupart des formes du service campanien de l'oppidum salyen dans un ensemble d'habitats provençaux occupés dans le II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

#### - La céramique commune

C'est une céramique de cuisine servant à la cuisson et à la préparation des aliments. Elle représente entre 1,9 % (secteur 1), 3,8 % (secteur 2) et 8,6 % (secteur 3) des vases de la vaisselle. Elle se partage entre les petits récipients allant au feu et les mortiers servant à la préparation des aliments. Les premiers sont fabriqués dans une pâte rouge à brun rouge, de texture granuleuse avec un dégraissant de mica, de quartz, d'amyste (particules volcaniques noires). Les vases rencontrés se limitent à des formes d'origine étrusco-latiales : une *patina* de forme COM-IT 6c (fig. 27, n° 5) et son couvercle de forme COM-IT 7b (fig. 27, n° 6) pour cuire et frire la nourriture ainsi qu'une *olla* de forme 1b (fig. 31, n° 14) pour cuire en bouillant. Le fond de la première porte encore des traces de feu. Les seconds, d'origine campanienne, possèdent une pâte brune orangée, à texture granuleuse, avec un dégraissant de mica, de particules minérales noires, rougeâtres et blanches, ou bien une pâte brune rougeâtre, d'aspect granuleux, avec un dégraissant de mica et de particules noires. Ils sont de formes COM-IT 8d, 8e et 8f (fig. 31, nos 11 à 13).

VERNIS NOIR DE TYPE A											
Formes		Assiettes		Coupes		Bols		Lampe		Totaux	
		NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%
Assiettes	CAMP A 5	1	3.1	-	-	-	-	-	-	1	3.1
	CAMP A 5/7	5	15.6	-	-	-	-	-	-	5	15.6
	CAMP A 6	1	3.1	-	-	-	-	-	-	1	3.1
	CAMP A 36	5	15.6	-	-	-	-	-	-	5	15.6
Coupes	CAMP A 27 Bb	-	-	5	15.6	-	-	-	-	5	15.6
Bols	CAMP A 25	-	-	-	-	2	6.25	-	-	2	6.25
	CAMP A 27b	-	-	-	-	5	15.6	-	-	5	15.6
	CAMP A 27 c	-	-	-	-	3	9.3	-	-	3	9.3
	CAMP A 31	-	-	-	-	4	12.5	-	-	4	12.5
Lampes	De l'Esquilin	-	-	-	-	-	-	1	3.1	1	3.1
<b>Totaux</b>		<b>12</b>	<b>37.4</b>	<b>5</b>	<b>15.6</b>	<b>14</b>	<b>43.65</b>	<b>1</b>	<b>3.1</b>	<b>32</b>	<b>100</b>

■ 56 Rue IV, phase 2c : répartition en NMI des formes dans la céramique à vernis noir de type A (J -J. Dufraigne).

On observe ces importations dans plusieurs habitats des environs de Marseille ou de la côte occupés au II<sup>e</sup> s. La *patina* et l'*olla* font partie du mobilier du Baou de Saint-Marcel (Guichard, Rayssiguier 1988, fig. 8) et de celui d'Olbia (Bats 1992a : 310, pl. 38), à Hyères (Var), tandis que le couvercle est signalé dans le premier de ces sites (Guichard, Rayssiguier 1988, fig. 8 ; 1993 : 250, fig. 17). Les trois types mortiers se retrouvent aussi au Baou de Saint-Marcel (type 8f : Rayssiguier 1983 : 75, fig. 12 ; type 8e : Rayssiguier 1983 : 75, fig. 12 ; Guichard *et al.* 1988 : 250, fig. 17, type 8d : Guichard *et al.* 1988 : 83, fig. 10), et les types 8e et 8d, à La Courtine (Arcelin *et al.* 1988 : 48, fig. 14), à Ollioules (Var) et à Olbia (Bats 1992a, pl. 40).

### - La céramique à parois fines

La céramique à parois fines se trouve en très faible quantité dans la vaisselle d'Entremont puisqu'elle ne dépasse pas 1,72 % (secteur 3) et 2,53 % (secteur 2). Ces vases, importés d'Italie centrale, sont fabriqués dans une pâte rouge orangée, de texture pulvérulente, renfermant un fin dégraissant de mica et de particules minérales noires. On observe une seule forme, le gobelet de type 1a (fig. 27, 8), dont la panse est ornée de perles disposées en filet et dessinant des demi-cercles. En Provence, on les relève dans des habitats contemporains d'Entremont, tels que le Baou de Saint-Marcel (Rayssiguier 1983 : 72, fig. 12 ; Guichard, Rayssiguier 1988 : 81, fig. 8), ou la Place du Cloître, à Cavaillon (Vaucluse), ou encore Olbia (Bats 1992a : 309, pl. 37).

### Les productions ibériques

Les productions ibériques se réduisent dans l'ensemble étudié à la céramique tournée de la côte catalane dont les ateliers se situent à Ampurias et dans ses environs. À Entremont, elles se rencontrent en faible quantité puisqu'elles ne dépassent pas 3,79 % (secteur 2), 3,44 % (secteur 3) et 7,8 % (secteur 1) des vases de la vaisselle. Elles sont exécutées dans une pâte grise, très épurée dont la couleur varie du brun clair au gris clair gris foncé. Le façonnage est de bonne qualité avec des récipients aux parois minces. Elles sont représentées par des gobelets. Le type COT-CAT Gb 5 (fig. 31, 15), orné de trois listels sur le col, connaît des parallèles au Baou de Saint-Marcel (Rayssiguier 1983 : 74, fig. 11) et à Olbia (Bats 1992a : 307, pl. 35). Quant au gobelet Gb7, il est signalé sur le premier site (Rayssiguier 1983 : 72, fig. 9), et à Saint-Blaise (Bouloumié 1982 : 143, fig. 41).

### Les productions des régions septentrionales

Les productions importées des régions septentrionales sont très peu présentes à Entremont. Elles constituent seulement 1,96 % des vases de la vaisselle. Les formes se limitent à un petit vase balustre de forme CELT 3d (fig. 18, 5 et 6), dont la panse s'orne d'un décor peint, damier marron sur fond blanc. Ce type de vase et de décor sont connus par ailleurs

dans les tombes VIII et X à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975, fig. 16 et 18), mais dans des contextes chronologiques plus récents de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### 5.3.2. Les récipients de transport

Ils constituent seulement de 8,7% (secteur 1) à 15 % (secteur 2) du mobilier céramique recueilli dans la rue, le reste étant représenté par la vaisselle (les doliums ne sont pas pris en compte). Il s'agit à 67 % d'amphores italiques comme le montrent les pourcentages obtenus dans le secteur 3, d'après les calculs des rapports hauteur /largeur du bord qui se situent pour la plupart entre 1,02 et 1,72. On remarque cependant deux bords pouvant appartenir à des amphores gréco-italiques (rapport égal à 1).

### 5.3.3. Entremont : quel faciès céramique ?

On tentera de replacer ce faciès dans son contexte régional en le comparant à ceux d'habitats provençaux occupés au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### L'originalité du faciès d'Entremont à travers la répartition des catégories de céramique

Il s'avère que le faciès d'Entremont est comparable à celui des habitats gaulois méridionaux de par la prédominance de la céramique non tournée (fig. 54). Les valeurs observées pour cette catégorie, 50,5 % des vases, s'opposent à celles constatées dans les habitats grecs comme Marseille, où, au Parc des Phocéens, cette production ne dépasse pas 12,38 % des vases dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et 15,2 % des vases dans le premier quart du I<sup>er</sup> s (Gantès 1992 : 174) ou bien encore comme Olbia (Var), comptoir grec, où cette céramique se réduit à 7 % des vases. Mais, il conviendrait de montrer l'originalité du mobilier d'Entremont par rapport à d'autres sites indigènes voisins.

Le dynamisme des productions locales transparait à travers la céramique non tournée locale provençale qui garde une large place dans l'habitat salyen puisqu'elle représente 45,7 % des vases de la vaisselle. Cette valeur est proche de celles observées au Baou de Saint-Marcel, qui est de 47,7 % des vases (Guichard, Rayssiguier 1993 : 253) ou bien à la Place du Cloître, à Cavaillon, qui atteint 52,1 % des vases pour le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. En revanche, elle est plus faible que celles des habitats de l'arrière-pays, comme les Brassières, à Mondragon (Vaucluse), Les Contrats, à Lapalud (Vaucluse) ou enfin le Buffe-Arnaud, à Saint-Martin-de-Brômes (Alpes-de-Haute-Provence), où elles s'élèvent respectivement à 93 % (Vermeulen 2002 : 810), à 83,7 % (Escallon *et al.* 1997) et à 80 % des vases de la vaisselle (Garcia, Bernard 1995).

Ces productions locales, même si elles ne témoignent pas de l'existence d'ateliers, révèlent des parentés profondes dans leur facture avec celles d'habitats proches. Les profils comparables des urnes d'Entremont avec celles découvertes

au Baou de Saint-Marcel, ou à Saint-Blaise, ainsi que les décors incisés en lignes brisées majoritaires en Basse Provence occidentale ou bien les décors ondés très répandus au sud des Alpilles, autour de l'Étang de Berre, dans la région aixoise et près de Marseille (Arcelin 1979 : 46), pourraient témoigner d'échanges entre les villages de ces régions.

De même, la présence de productions de céramique non tournée marseillaise, qui reste cependant très modeste à Entremont avec 4,8 % des vases de la vaisselle, attesterait de contacts entre l'oppidum salyen et le sud du massif de l'Étoile, où pourraient se situer les ateliers (Arcelin 1979 : 362), comme le suggère la concentration un peu plus grande de cette catégorie au Baou-Roux, à la station de l'Étoile, à Simiane Collongue et à La Cloche, aux Pennes-Mirabeau. Ou bien encore, elle montre ses relations avec l'aire de diffusion de cette production, qui concerne les pourtours de l'Étang de Berre (Saint-Blaise, Saint-Pierre-les-Martigues, le Castellan, à Istres), la chaîne de l'Estaque, Marseille (La Bourse) et la côte provençale de Nice à Agde (Arcelin 1979 : 182). On note, par ailleurs, la bonne représentation à Entremont, parmi les formes, de l'urne CNT-MAS 1a de tradition indigène, alors que, dans les autres sites, ce sont les formes CNT-MAS 4c (lopas) et CNT-MAS 5a (caccabè) qui dominent (70 à 75 % des formes), l'urne de tradition indigène restant beaucoup plus rare avec 20 % des formes (Arcelin 1993 : 307).

En revanche, les contacts avec les populations gauloises de Provence orientale (Var) s'avèreraient beaucoup plus pauvres, comme le suggère la rareté des urnes de type varois (CNT-PRO U6).

Les liens avec la cité phocéenne sont clairement mis en évidence non seulement par le monnayage massaliète (5 oboles à la roue, 12 bronzes marseillais), mais aussi par les formes d'origine gréco-italique dans la céramique culinaire locale (la jatte de forme J3e) ou les importations de céramique tournée à pâte claire, qui atteignent à Entremont 14,5 % des vases de la vaisselle. Mais, il est cependant difficile d'estimer l'importance de ces liens économiques et de ces influences, en examinant les valeurs que ces productions présentent dans différents habitats, où elles révèlent de grands écarts. Elles s'élèvent par exemple à 26,4 % des vases au Baou de Saint-Marcel (Guichard, Rayssiguier 1993 : 253) en raison peut-être de sa proximité avec la cité phocéenne. Mais, à Marseille même, au Parc des Phocéens, elle ne constitue seulement que 4,75 % des vases dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et 10,5 % dans le premier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Gantès 1992 : 174).

En règle générale, ces productions à pâte claire, fabriquées dans des ateliers marseillais et locaux, sont en proportions modestes dans l'ensemble des habitats occupés dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. : ainsi, forment elles 6,5 % des vases de la Place du Cloître, à Cavaillon, 8,1 % des vases au Contrás, à Lapalud, 4,8 % aux Brassières, à Mondragon (Vermeulen 2002 : 810). Ces résultats sont peut-être liés au

type de récipient utilisé dans cette catégorie de céramique. Il s'agit le plus souvent de vases à liquide, cruches ou olpé, dont le nombre reste relativement restreint dans un service.

On a constaté que les exemplaires d'Entremont trouvent des parallèles en basse Provence avec des récipients découverts au Baou de Saint-Marcel, à Saint-Blaise, à Saint-Rémy et aux Baux-de-Provence, ou sur le littoral, au Mont-Garou.

Quant à l'ouverture de l'habitat sur le monde méditerranéen, elle est visible à travers les importations italiques et ibériques (fig. 54), traduisant des échanges qui se font par l'intermédiaire de Marseille, mais aussi peut-être directement avec les commerçants romains (bien que le monnayage découvert sur le site soit surtout marseillais).

Si les habitats « grecs » se caractérisent en effet par de très fortes proportions de productions méditerranéennes, comme par exemple au Parc des Phocéens où elles varient de 82,8 % à 74,26 % des vases de la vaisselle entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et le second quart du I<sup>er</sup> s. (Gantès 1992 : 174), les proportions observées à Entremont apparaissent plus modestes avec 34 % mais ne sont pas sans importance et restent comparables à celles relevées dans un autre habitat de la basse vallée du Rhône, à la Place du Cloître, à Cavaillon, où elles représentent 39 % des vases de la vaisselle dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. Ce dernier passe d'ailleurs pour être très « hellénisé », puisqu'il ferait partie des *poleis massalias*.

Ces valeurs s'opposent en revanche à des habitats qui ont livré des productions méditerranéennes en plus faible quantité. Ces derniers sont peut-être davantage sous la dépendance économique de Marseille comme le Baou de St-Marcel où elles constituent seulement 25 % des vases dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. (Guichard, Rayssiguier 1993 : 253) puisque concurrencées par la céramique claire marseillaise, ou bien ils sont éloignés des circuits de distribution comme les Brassières, à Mondragon, les Contrás (ensemble 1), à Lapalud, ou le Buffe-Arnaud à Saint-Martin-de-Brômes, où ils se réduisent respectivement à 1,53 % pour la phase 1B (Vermeulen 2002, 810), 2,7 % (Escallon *et al.* 1997) et à 1 % (D. Garcia, Bernard 1995 : 116) des vases de la vaisselle.

Parmi ces importations, c'est la céramique à vernis noir de type A venant de Campanie qui tient la plus grande place. Avec 23 % des vases, Entremont révèle des taux plus ou moins approchants de ceux observés dans d'autres habitats de la basse vallée du Rhône comme à la Place du Cloître, où ils atteignent 30,4 % des vases de la vaisselle dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou bien comme à La Cloche, avec 23,7 % des vases pour la première moitié du I<sup>er</sup> s. (Marty 1999 : 144) ou bien encore sur l'habitat de hauteur du Castellan, à Istres (Bouches-du-Rhône) où elle est majoritaire (Marty, del Corso 2002 : 134). En revanche, dans les habitats plus éloignés, elle ne dépasse pas 2,7 % des vases aux Contrás et 1,33 % de ces derniers aux Brassières.

Quant au service campanien d'Entremont, il se compose en

majorité de bols (43,6 %) et d'assiettes (37,4 %) et d'une proportion plus restreinte de coupes (15,6 %). Si l'échantillonnage étudié est vraiment représentatif, il se rapproche de celui d'Olbia (34,7 % de bols, 32,4 % d'assiettes et 16,4 % de coupes) pour le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou de celui de la Place du Cloître (40 % de bols, 33,2 % d'assiettes et 26,6 % de coupes) pour le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., ou bien encore de celui de La Cloche (40,6 % de bols, 30,4 % d'assiettes et 21,7 % de coupes) pour la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Parmi les productions d'Italie Centrale, la céramique commune italique est à considérer d'un peu plus près. Très liée à la cuisine méditerranéenne, elle est très répandue dans les sites grecs (Olbia) ou hellénisés comme La Galère, à Hyères dans un contexte de la première moitié du I<sup>er</sup> s où elle atteint 20 % des vases. Beaucoup plus rare à Entremont, avec un taux de 4,8 % des vases, elle connaît un pourcentage proche des autres habitats gaulois, comme le Baou de Saint-Marcel (dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s.) et La Cloche, où elle ne dépasse pas respectivement 4,1 et 3,2 % des vases. Dans les sites éloignés de l'arrière-pays, les Brassières ou les Contras ou bien encore le Buffe-Arnaud, elle est inexistante.

Les céramiques à parois fines (1,6 % des vases à Entremont) sont très peu fréquentes dans l'ensemble des habitats provençaux. On les retrouve, en effet, dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. à la Place du Cloître ou au Baou de Saint-Marcel, où elles se réduisent respectivement à 2,1 et 0,6 % des vases, ou bien encore à La Cloche, dans la première moitié du I<sup>er</sup> s., où elles ne dépassent pas 1,33 % des vases. Partout, il s'agit du petit gobelet PAR-FIN1a. Elles restent totalement absentes dans les sites de l'arrière-pays.

L'étude quantitative des amphores italiennes semblerait démontrer l'importance du volume des échanges sur l'oppidum. En effet, ces dernières représentent 12,1 % du mobilier céramique d'Entremont. Cette valeur reste supérieure à ce qui est observé dans d'autres habitats de la basse vallée du Rhône dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. : au Baou-Saint-Marcel, pas plus de 6,9 % (Guichard, Rayssiguier 1993) et à La Place du Cloître, pas plus de 6,1 %. Les habitats de l'arrière-pays, quant à eux, livrent des valeurs très faibles, comme aux Brassières, où elles ne dépassent pas 2,8 % (Vermeulen 2002 : 810). Aux Contras, ou au Buffe-Arnaud, elles sont inexistantes.

Enfin, sur tous ces sites, la céramique de la côte catalane reste aussi peu distribuée, attestant son peu de diffusion en Basse Provence. À Entremont, constituant environ 4,8 % des vases, elle paraît davantage présente qu'au Baou de Saint-Marcel (Guichard, Rayssiguier 1993 : 253) où elle ne dépasse pas 1,6 % des vases ou qu'à la Place du Cloître, où elle atteint seulement 2,1 % des vases dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. En revanche, elle est en quantité voisine dans l'habitat de La Cloche, avec 4,14 % des vases dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. (Marty 1999 : 144). Elle est absente aux Brassières, aux Contras, ou au Buffe-Arnaud.

Si l'ouverture sur le monde méditerranéen est bien attestée, il n'en est pas de même avec le nord de la Provence ou même avec la Gaule septentrionale. Les productions de céramique tournée peinte celtique sont en effet rares à Entremont, leur taux se réduisant à 0,5 % des vases de la vaisselle (fig. 54). Il en est de même par exemple à la Place du Cloître, où elles ne représentent que 2,1 % des vases dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Elles sont répertoriées par ailleurs à de nombreux endroits dans la basse vallée du Rhône, mais toujours en faibles proportions, pas plus de 0,5 à 1 % de la petite vaisselle (Arcelin 1981 : 63). Elles sont signalées dans les Bouches-du-Rhône, au Castellet, à Fontvieille avant la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., à Saint-Blaise, aux Caisses-de-Saint-Jean, à Mourières à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Arcelin 1981 : 43). Leur fréquence augmente dans le nord Vaucluse et le sud de la Drôme. Elles sont mentionnées à Durban, à Beaumes-de-Venise (Vaucluse) et à Saint-Marcel, au Pègue (Drôme) à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Elles présentent parfois des pourcentages très contrastés : par exemple, elles varient entre 0,36 % des vases aux Brassières (Vermeulen 2002 : 810), à Mondragon (Vaucluse) et 5,4 % des vases aux Contras (Escalon *et al.* 1997), à Lapalud (Vaucluse).

L'ensemble de cette étude montre une réalité complexe dans les faciès céramiques du dernier quart du II<sup>e</sup> s. et de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en Provence. On distingue clairement les faciès des sites distributeurs grecs, points de débarquement des marchandises comme Marseille, des sites indigènes gaulois isolés des circuits d'échanges comme Les Contras, Les Brassières, ou Buffe-Arnaud. En revanche, d'autres habitats, tout en trahissant des spécificités propres, possèdent des faciès plus complexes, plus difficiles à interpréter, où il faut faire intervenir, pour tenter de les expliquer, la complexité des réseaux d'échanges et de relations ou bien des raisons d'ordre culturel.

Entremont fait partie de ces derniers. Il montre un monde indigène dynamique comme l'atteste la production de céramique locale, développant des liens économiques importants avec le monde méditerranéen, non seulement avec la cité phocéenne - à travers le monnayage et les importations de céramique claire marseillaise - mais aussi avec les commerçants romains, à travers les importations de vaisselle et d'amphores italiennes. En revanche, ces relations avec les régions du nord de la Provence, et au-delà, avec la Celtique, s'avèrent bien pauvres ou même inexistantes.

### *Quelles habitudes culinaires à Entremont ?*

L'étude de la répartition des formes de la vaisselle d'Entremont montre l'importance des grandes formes hautes, urnes et cruches (49 % des vases), qui appartiennent uniquement à la céramique non tournée pour les premières, et à la céramique non tournée et à la céramique à pâte claire pour les secondes. Les urnes, qui dominent d'ailleurs en proportion sur toutes les autres formes de céramique

(31,3 % des vases), attestent l'attachement des habitants d'Entremont à la cuisine traditionnelle gauloise à base d'aliments bouillis (fig. 57).

On observe en effet que si ce type de récipient est rare dans les sites grecs comme Olbia (15 % de la vaisselle), il est en revanche dominant dans les habitats gaulois du dernier quart du II<sup>e</sup> s. comme à Buffe-Arnaud, où il représente 50 % des vases (Garcia, Bernard 1995) ou bien comme au Baou-saint-Marcel où il domine (Guichard, Rayssiguier 1993 : 255), ou bien encore comme à La Cloche où il atteint 62 % des vases dans la première moitié du I<sup>er</sup> s.

Quant aux cruches, elles appartiennent surtout aux céramiques à pâte claire comme dans la plupart des habitats contemporains, que ce soit par exemple la Place du Cloître ou le Baou de Saint-Marcel.

Les formes basses qui constituent le second groupe le plus important (40,4 % des vases) se distribuent entre de nombreuses catégories de céramique. Les récipients de cuisine appartiennent à des productions de céramique non tournée locale (jattes, coupe) ou des ateliers de Marseille (jatte/*lopades*) ou bien encore aux productions de commune italique (*patina*, mortier). Par rapport à des sites indigènes isolés, Entremont posséderait peu de jattes appartenant à la céramique non tournée locale, pas plus de 4,6 % des vases alors que ces jattes constituent par exemple 28 % des vases à Buffe-Arnaud. Cela s'explique par la présence des importations italiennes dont certaines appartiennent à la vaisselle de cuisine.

On notera cependant que les formes réservées à la cuisine

méditerranéenne du frit sont très rares dans l'habitat salyen, se limitant à deux *lopades* et à une *patina* accompagnée de son couvercle. Dans les sites grecs comme Olbia, le service de la céramique culinaire gréco-italique est complet, mais ce sont cependant les jattes qui dominent (69 % du groupe). À La Cloche, dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les formes grecques, bien que plus fréquentes qu'à Entremont, sont rares, les jattes/*lopades* ne dépassant pas 2 % et la *patina* 1 %.

Quant aux formes de vaisselle de table (assiettes, coupes, bols), elles appartiennent presque toutes aux productions à vernis noir de type A plus luxueuses. On remarque seulement l'existence d'une coupe en pâte claire, de forme CL-MAS 233, qui est fréquente sur beaucoup de sites, et qui est généralement considérée comme la forme typique du répertoire marseillais. Le service de céramique à vernis noir est surtout constitué à Entremont de bols et d'assiettes, qui tiennent aussi une place majeure dans la vaisselle d'autres sites provençaux : La Cloche, (Arcelin 2000a : 312), La Place du Cloître, ou encore Olbia.

Enfin, les petits vases à liquide, peu nombreux et réservés au conditionnement de divers produits (olpés, gobelet), appartiennent aux productions claires marseillaises courantes, ou encore à des importations peu représentées dans l'habitat, parois fines italiennes, côte catalane ibérique et même petit vase balustre celtique. On peut faire la même constatation dans les habitats contemporains et voisins d'Entremont.

Ainsi, comme l'indiquait déjà l'étude quantitative des grandes catégories de céramique, la composition du mobilier céramique montre un milieu indigène plutôt conservateur

VAISSELLE. RUE IV, phase 2c, NMI, formes																						
Formes	Catégories																					
	CNT-PRO		CNT-MAS		CL-MAS		CL-AR		CAMP-A		COM-IT		PAR-FIN		COT-CAT		CELT		Totaux			
	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%		
Urnes	45	29.3	3	1.94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48	31.3	
Cruches	7	4.55	1	0.64	19	12.3	1	0.64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28	18.2	
Olpé	-	-	-	-	1	0.65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.65	
Gobelet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.64	3	1.94	9	5.84	-	-	-	-	13	8.45
Vase balustre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.64	-	1	0.65	
Assiette	-	-	-	-	-	-	-	-	12	7.8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	7.8	
Patina	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.64	-	-	-	-	-	-	-	1	0.65	
Jatte	7	4.55	1	0.64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	5.2	
Jatte/lopas	-	-	2	1.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1.3	
Coupes	3	1.94	-	-	1	0.64	-	-	5	3.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	5.8	
Coupelle	1	0.64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.65	
Bols	1	0.64	-	-	-	-	-	-	14	9.09	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	9.7	
Couvercle	6	4	2	1.3	-	-	-	-	-	-	1	0.64	-	-	-	-	-	-	-	9	5.8	
Mortier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3.25	-	-	-	-	-	-	-	5	3.2	
Lampe	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.65	
<b>Totaux</b>	<b>70</b>	<b>45.6</b>	<b>9</b>	<b>5.82</b>	<b>21</b>	<b>13.6</b>	<b>1</b>	<b>0.64</b>	<b>32</b>	<b>20.8</b>	<b>8</b>	<b>5.17</b>	<b>3</b>	<b>1.94</b>	<b>9</b>	<b>5.85</b>	<b>1</b>	<b>0.64</b>	<b>154</b>	<b>100</b>		

■ 57 Rue IV, phase 2c : répartition par catégorie en NMI des formes de la vaisselle (J.-J. Dufraigne).

dans ses habitudes culinaires où l'alimentation est bouillie avant d'être consommée. La présence de quelques récipients de cuisine italique pourrait cependant montrer la timide apparition d'autres pratiques culinaires.

## 6. Conclusion : les Salyens d'Entremont entre tradition et acculturation ?

Les dernières investigations menées dans l'habitat 2 d'Entremont contribuent à une meilleure connaissance de l'évolution chronologique des aménagements « urbains » (voirie et égouts) et des activités qui se déroulaient dans l'Ilot I (petit atelier de forgeron) ainsi que du milieu culturel dans lequel vivaient ses habitants.

L'étude du mobilier de la rue IV confirme la chronologie dernièrement proposée pour les deux dernières occupations, les deux niveaux de rue et les deux destructions d'origine militaire. Il est clair que la première attaque ne peut être antérieure au dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et que la seconde ne peut être postérieure au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. S'il y a discussion, elle ne peut porter que sur un quart de siècle environ pour la date de la seconde destruction, car certaines formes de vernis noir ou de céramique commune italique sont rares dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et sont bien représentées dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Le temps qui sépare la première destruction militaire de la seconde occupation reste difficile à préciser. Il y a eu un abandon attesté par la position du mobilier dans la rue, mais on ne peut en évaluer la durée.

Devant les limites des données de la fouille, il faut faire appel aux informations des sources littéraires antiques. Elles mentionnent les campagnes contre les Ligures, les Voconces et les Salyens de M. Fulvius Flaccus en 124 av. J.-C., elles signalent les campagnes de C. Sextius Calvinus en 123 s'achevant par la prise de la capitale des Salyens (Diodore XXXIV) et l'implantation d'une garnison à Aix-en-Provence, et font enfin état de la révolte des Salyens matée en 90 av. J.-C. par C. Caelius (Tite-Live, Epitome, 73). Même si ces textes restent imprécis sur certains points (comme le nom et la localisation de l'oppidum des Salyens par exemple), ils n'en demeurent pas moins riches d'informations sur la trame générale des événements en rendant compte des différentes expéditions militaires contre les Salyens entre 124 et 90 av. J.-C. Les datations proposées pour le mobilier céramique découvert dans les destructions sur les différents niveaux de la rue IV s'intègrent bien dans cette fourchette chronologique.

Certains détails peuvent même apparaître troublants lorsqu'ils sont comparés aux données de l'archéologie. L'examen de l'épisode de Craton suggère la réoccupation d'une cité (*polis*) gauloise, puisque ce dernier est libéré avec ses biens (*ktesis*) et neuf cents de ses concitoyens (*enakosiou ton politon*) par le consul M. Sextius Calvinus (Diodore

XXXIV, 23). Or, après la première attaque militaire, Entremont n'est visiblement réoccupé que par une partie de la population d'origine comme l'attestent la reconstruction sommaire des espaces collectifs (voirie et évacuation des eaux) ou la réoccupation partielle des îlots. De même, on observe que les statues brisées des « aristocrates » sont utilisées pour le radier de la voie après la première destruction de l'oppidum (après 125 selon P. Arcelin 1992 : 14-21), suggérant ainsi peut-être leur peu de valeur aux yeux des nouveaux occupants (les partisans de Craton ?).

D'autre part, en permettant de mieux cerner le milieu culturel où vivaient les Salyens d'Entremont, l'étude conjointe des aménagements de la rue IV et du mobilier montre une réalité complexe qu'il est difficile de définir, mais que l'on commence à entrevoir lorsqu'elle est confrontée aux contextes des habitats de la Basse-Provence et de la vallée du Rhône. Il est évident que dans le monde éclaté, sans unité politique, que constitue le monde hellénistique, les populations gauloises réagissent différemment devant l'emprise de Marseille et de Rome. Les Salyens d'Entremont sembleraient plutôt attachés à des valeurs traditionnelles, mais qui par bien des aspects, sont déjà très marquées par des influences méditerranéennes.

Conservateurs, ils le sont par leur mode d'habitat : ils occupent un oppidum (habitat de hauteur, restreint, fortifié) comme d'ailleurs les habitats du bassin d'Aix, de l'étang de Berre, s'opposant ainsi aux agglomérations de la vallée du Rhône, Arles, Glanum, Cavaillon etc. (Verdin 2000 : 21). Le choix semble d'ordre politique et culturel, et non imposé par la topographie (la plaine existe et les Romains l'utiliseront). Conservateurs, ils le sont aussi avec l'exposition, le long de la voie principale de l'oppidum, des statues du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. de leurs ancêtres ou de leurs dirigeants (*basileis* et *dunastai*), qui incarnent les valeurs guerrières (Polybe II,17) ayant fait leur gloire aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. lors de leurs expéditions lointaines en Grèce et en Asie Mineure. Conservateurs, ils le sont encore dans l'exposition de crânes dans une salle communautaire. Conservateurs, ils le sont enfin dans la vie quotidienne, préférant une cuisine traditionnelle (« le bouilli ») à des nouveautés culinaires gréco-italiques (« le frit »).

Cependant, ces gaulois conservateurs, fiers de leur identité culturelle, sont déjà bien imprégnés de cultures méditerranéennes, car l'ouverture sur le monde méditerranéen est forte. L'habitat connaît non seulement des aménagements collectifs utilisant des techniques architecturales nouvelles, comme la création d'un réseau d'assainissement avec une voirie empierrée et des caniveaux dallés, ou comme une salle hypostyle possédant un sol en « *opus signinum* » (Arcelin 1992 : 20), mais aussi une statuaire, qui, bien que de tradition laténienne dans ses symboles et dans le détail de l'armement, est imprégnée légèrement de classicisme hellénistique (Duceppe-Lamare 2002 : 290). De plus, elle est exposée le long de la voie principale, à un endroit straté-

gique pouvant rappeler les statues le long des voies ou sur les places dans les cités grecques et latines. On ne peut s'empêcher d'inscrire ces rénovations de l'habitat dans le vaste mouvement de la *Koiné* hellénistique qui connaît de grands programmes d'urbanisme un peu partout, même s'il ne faut pas exclure non plus les besoins d'une population en plein essor démographique.

De même, dans le mobilier figurent les importations méditerranéennes, dont l'étude quantitative montre que le faciès céramique d'Entremont n'est ni celui des villes ou des comptoirs grecs (Marseille, Olbia), lieux de commerce et d'échanges intenses, ni celui des habitats indigènes gaulois, refermés sur eux-mêmes, en dehors des circuits commerciaux marseillais et italiques (Lapalud, Mondragon, Saint-Martin-de-Brômes). Il s'intègre largement dans les réseaux d'échanges méditerranéens de l'époque, à l'instar d'autres habitats indigènes du sud de la Gaule, comme le Baou de Saint-Marcel, La Cloche ou Cavaillon. Il est intéressant de noter que les importations italiques semblent proches quantitativement et dans leur composition entre Entremont et la Place du Cloître, deux habitats pourtant bien différents par leur assiette (hauteur et plaine), par leur plan (maison à cour et maison à pièces multiples) et par certaines techniques architecturales. On s'aperçoit même que des phénomènes d'acculturation commencent à poindre à travers des formes de céramique non tournée locale imitant des formes massaliètes ou bien encore via la présence encore timide de récipients gréco-italiques. Cependant, les liens économiques, avec les régions provençales plus au nord (en particulier les *poleis massalias*) sont à peu près inexistantes si l'on en juge par la

faible présence des vases tournés celtiques peints ainsi que par la rareté des productions non tournées locales de ces régions. On se trouverait donc en présence d'une population qui tient à ses traditions, dont elle a en partie gardé le système politique, les croyances religieuses et les habitudes de la vie quotidienne, mais qui commerce activement avec les « puissances » du moment, avec lesquelles elle a, selon les périodes, des antagonismes. Cette communauté ne forme d'ailleurs pas un bloc uni. Elle connaît des conflits internes dont l'épisode de Craton, qui en est le reflet, traduit bien les débats qui l'agitaient.

Ainsi, les Salyens d'Entremont, bien que dépendants des économies méditerranéennes, restent attachés à une culture leur permettant de garder une certaine indépendance ou de marquer leur différence non seulement par rapport aux grecs ou aux latins mais aussi par rapport à leurs voisins gaulois. Les Cavares, établis plus au nord, ont fait d'autres choix. Ils sont liés à la cité phocéenne par des traités dont on garde le souvenir à travers les *poleis massalias* d'Etienne de Byzance. Les « aristocrates » ou « notables » de Cavaillon par exemple ont fait descendre leur résidence dans la plaine où ils habitent des maisons à cour et ornées parfois de pavement portant le nom du propriétaire des lieux inscrit en gallo-grec (Dufraigne 2000b : 201).

Et ces différences culturelles et politiques s'achèveront dans l'ultime destin de ces cités. Ce que Marseille, cité grecque au régime oligarchique, tolérait, Rome, avec sa République, ne le supportera pas. À Entremont, la romanisation passera par la destruction définitive de l'oppidum dont on ignore le nom gaulois, et, par la création d'une ville nouvelle dans la

#### Notes de commentaire

plaine, *Aquae Sextiae*. À Cavaillon, elle prend l'allure d'une renaissance, avec certes la destruction des îlots d'habitations, mais aussi avec la rénovation des axes de circulation, qui accompagnera le nouveau statut de colonie de l'agglomération.

\* Jean-Jacques DUFRAIGNE - INRAP, chargé d'études, Chemin des Vauds, 13530 Trets.

\*\* Philippe CHAPON - INRAP, assistant d'études, 5 bis avenue du Ségarès, 13840 Rognes.

\*\*\* Anne RICHIER - INRAP, assistante d'études, 30 rue Christophe Colomb, 13006 Marseille.

1 Nous exprimons notre vive reconnaissance à X. Delestre, Conservateur Régional de l'Archéologie, à G. Congès, Conservateur du Patrimoine, et à J.-Chr. Simon, Conservateur Régional des Monuments Historiques, qui prescrivirent l'opération de même qu'à P. Arcelin, Directeur de recherches au CNRS, à G. Congès, Conservateur du Patrimoine et V. Guichard, directeur général du Beuvray, qui assurèrent le suivi scientifique. Nous remercions l'équipe de l'AFAN composée de Ph. Chapon, responsable de secteur, C. Brès, topographe, A. Richier, anthropologue, et L. Bordes, M.-A. Bouet, N. Bourgaré, C. Bouttevin, Ch. Durand, E. Ravon, et M. Thomas, techniciens, de même que les étudiants qui ont participé à la fouille M.A. Innocenti

de l'Université d'Artois, ainsi que I. Benjarbia, F. Irbec, D. Isoardi et St. Satre de l'Université de Provence. Nous remercions enfin Chr. Hussy, technicien de recherche au Laboratoire d'Arts Graphiques et F. Guériel, technicien à l'INRAP, qui nous ont apporté une aide précieuse pour la DAO.

2 Le protocole arrêté lors de la Table Ronde au Mont-Beuvray en 1998 a été suivi.

3 Nous remercions vivement L. Cabboï, chargé d'études à l'INRAP, rattachée à l'UMR 5460, pour son expertise des rebuts de forge.

4 Ainsi, on remarque la présence des coupes CAMP A 27Bb et 27c associées aux bols CAMP A 25, 27 et 31 ainsi qu'à l'assiette CAMP A 36 au Baou-Saint-Marcel (Gantès *et al.* 1980 : 75, fig. 10 et 11, 76, fig. 12 ; Rayssiguier 1983, fig. 10 ; Guichard, Rayssiguier 1988 : 74, fig. 2 ; 75, fig. 3 ; 76, fig. 4 ; 78, fig. 5 ; 1993, 250, fig. 17) et à Saint-Blaise (Bouloumié 1982, 143, fig. 4 ; 147, fig. 42 ; Cayot 1984, 58, fig. 3 ; 59, fig. 5 ; 60, fig. 7 ; 64, fig. 15). Dans d'autres habitats, le répertoire est plus restreint dans l'état actuel des connaissances : bols CAMP A 27 et 31 à la Bourse (Bertucchi, Marangou 1989 : 12 ; fig. 69 ; 67, fig. 15), coupe CAMP A 27c, bols CAMP A 27 et 31 ainsi qu'assiette CAMP-A 36 à La Cloche (Arcelin *et al.* 1980 : 123, fig. 4, 16 ; 128, fig. 7), coupe CAMP-A 27Bb, bol CAMP-A 27 et assiette CAMP-A 36 à l'Île, à Martigues (Chausserie-Laprée *et al.* 1988 : 89, fig. 22), coupes CAMP-A 27Bb et 27 c ainsi que bol CAMP-A 31 à Saint-Pierre-les-Martigues (Ch. Lagrand 1979, 97, fig. 12), bols CAMP-A 27, 31 et assiette CAMP-A 36 au Mont-Garou, à Sanary (Arcelin *et al.* 1982 : 102, fig. 31), coupe CAMP-A 27Bb, bols CAMP-A 27 et 31 ainsi qu'assiette CAMP-A 36 à La Courtine,

## Références bibliographiques

- à Ollioules (Arcelin *et al.* 1988 : 50, fig. 19), coupe CAMP-A 27Bb et bol CAMP-A 31, à Olbia (Bats 1992a : 286-287, pl. 17), bol CAMP-A 31 et assiette CAMP-A 36 à Glanum, à Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1991 : 211, fig. 7), et coupe CAMP-A 27Bb, bol CAMP-A 31 et assiette CAMP-A 36, à Saint-Marcel, au Pègue (Lagrand, Thalmann 1973 : 146, pl. 27). On notera aussi la présence de lampes à huile de type de l'Esquilin à Glanum (Bémont 2003), et à la Place du Cloître, à Cavaillon.
- Arcelin 1979** : ARCELIN (P.) – *La céramique modelée au I<sup>er</sup> av. J.-C. dans le département des Bouches-du-Rhône. La vaisselle culinaire autochtone de la Conquête à la romanisation (125 av. J.-C. au règne d'Auguste)*. Aix-en-Provence, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, 1979, 2 vol., 536 p., 127 pl. (dactyl.).
- Arcelin 1981** : ARCELIN (P.) – Les céramiques de type celtique en Provence, *RAE*, 1981, pp. 33-58.
- Arcelin 1991** : ARCELIN (P.) – Céramiques campaniennes et dérivés régionales tardives de Glanum (St Rémy-de-Provence, B. du Rh.), Questions culturelles et chronologiques, *DocAMérid*, 14, 1991, pp. 205-238.
- Arcelin 1992** : ARCELIN (P.) – Salles hypostyles, portiques et espaces cultuels d'Entremont et de Saint-Blaise (Bouches du Rhône), *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 13-27.
- Arcelin 1993** : ARCELIN (P.) – L'habitat d'Entremont : urbanisme et modes architecturaux. In : *Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence*, Musée Granet, 1993 (rééd. de 1987), pp. 57-99.
- Arcelin 1995** : ARCELIN (P.) – Arles protohistorique, centre d'échanges économiques et culturels, In : *Sur les pas des Grecs en Occident, Collection Etudes Massaliètes*, 4 (1995), pp. 325-338.
- Arcelin 2000a** : ARCELIN (P.) – Les importations de vaisselle italique à vernis noir au I<sup>er</sup> s. avant J. C. sur la façade méditerranéenne de la Gaule. Nouveaux regards économiques et culturels. In : *La ceràmica de vernis negre dels segles II i I a C. : centres productors mediterranis ) comercialització a la Península Ibèrica*, Taula rodona. Empuriès, 4 i 5 de juny de 1998, Mataró 2000, pp. 293-332.
- Arcelin 2000b** : ARCELIN (P.) – Arles protohistorique, agglomération et structuration urbaine. In : BAUDAT (M.) *Espaces et urbanisme à Arles, des origines à nos jours*, Actes du Colloque d'Arles, novembre 1998. Arles, Groupe archéologique arlésien, 2000, pp. 7-23.
- Arcelin, Arcelin 1973** : ARCELIN (Ch.), ARCELIN (P.) – La nécropole de la Catalane aux Baux-de-Provence, *RANarb*, 6, 1973, pp. 91-193.
- Arcelin, Arcelin 1975** : ARCELIN (Ch.), ARCELIN (P.) – Les sépultures préromaines de Saint-Rémy-de-Provence, *RANarb*, 8, 1975, pp. 67-135.
- Arcelin et al. 1980** : P. ARCELIN (P.), CHABOT (L.) – Les céramiques à vernis noir du village préromain de La Cloche, Commune des Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône, France), (Fouilles 1967-1979), *MEFRA*, 92, 1980, 1, pp. 109-197.
- Arcelin et al. 1982** : ARCELIN (Ch.), ARCELIN (P.), GASCO (Y.) et col. – Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale, *DocAMérid*, 5, 1982, pp. 53-137.
- Arcelin et al. 1988** : ARCELIN (P.), BERATO (J.), BRIEN-POITEVIN (F.) – L'oppidum protohistorique de La Courtine (Ollioules, Var). Les collections anciennes, *DocAMérid*, 11, 1988, pp. 29-69.
- Arcelin et al. 1990a** : ARCELIN (P.), CONGÈS (C.), WILLAUME (M.) – *Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône)*, Compte-rendu des recherches de 1988 et 1989, Aix-en-Provence, 1990.
- Arcelin et al. 1990b** : ARCELIN (P.), CONGÈS (C.), WILLAUME (M.) – Entremont. In : *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille/Aix-en-Provence*, Musées de Marseille/Edisud, 1990, pp. 100-111.
- Arcelin et al. 1992** : ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale, Dossier des *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 181-242.
- Bats 1990** : BATS (M.) – La Provence protohistorique. In Février (P.-A.), Bats (M.), Camps (G.), Fixot (M.), Guyon (J.), Riser (J.), dir. : *La Provence des origines à l'an mil*, Ouest-France, 1989, 521 p.
- Bats 1990** : BATS (M.) – Mobilier céramique. Le faciès culturel. In : Py (M.) dir., *Fouilles dans la ville antique de Lattes, Les îlots 1,3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattes, éd. ARALO, 1990, pp. 351-356 (coll. Lattara, 3).
- Bats 1992a** : BATS (M.) – *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*. Paris, éd. du CNRS, 1988, 272 p., 71 pl. (Suppl. à la *RANarb*, 18).
- Bats 1992b** : BATS (M.) – Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). In : *Marseille grecque et la Gaule (Actes des colloques de Marseille, 1990)*, Bats (M.), Bertucchi (G.), Congès (G.) et Trézigny (H.) ed., Lattes/Aix-en-Provence, ADAM éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 263-278 (coll. Études Massaliètes, 3).
- Benoit 1967** : BENOIT (F.) – *Oppidum d'Entremont*, ex. dactylographié, Aix-en-Provence, 1967, 10 p.
- Benoit 1968** : BENOIT (F.) – *Résultats historiques des fouilles d'Entremont (1946-1967)*, Gallia, 26, 1, 1968, pp. 1-31.
- Berato 1993** : BERATO (J.) – Évolution de la céramique non tournée dans le Var, *DocAMérid*, 16, 1993, pp. 317-338.
- Bertucchi, Marangou 1989** : BERTUCCHI (G.), MARANGOU (A.) – Le remblai hellénistique de La Bourse, à Marseille, résultats d'un sondage, *RANarb*, 22, pp. 47-87.
- Bemont 2003** : BEMONT (C.), *Les lampes de Glanum*, *RANarb*, suppl. 34, Montpellier 2002, janvier 2003, 299 p., 57 pl.
- Bouloumié 1982** : BOULOUMIÉ (B.) – Recherches stratigraphiques sur l'oppidum de Saint-Blaise, *Sites*, hors série n°15, Avignon, 1982.
- Carru 2000** : CARRU (D.) – Occupations préaugustéennes d'Avignon (V<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). In : *Le temps des Gaulois en Provence*, Chausserie-Laprée (J.) dir., Martigues, 2000, pp. 205-208.
- Cayot 1984** : CAYOT (A.) – La céramique campanienne de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts), *DocAMérid*, 7, 1984, pp. 53-78.
- Chausserie-Laprée et al. 1988** : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.), NIN (N.) – Le mobilier céramique. In : *Le village gaulois de Martigues. Dossiers Histoire et Archéologie*, 128, juin 1988, pp. 84-91.
- Chausserie-Laprée et al. 1990** : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.), NIN (N.) – Le mobilier céramique. In : *Le village gaulois de Martigues, Dossier d'Archoéologia*, 128, 1988, pp. 84-89.
- Chausserie-Laprée 1990** : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) – Martigues. In : *Voyage en Massalie. 100 ans d'Archéologie en Gaule du Sud*. Marseille/Aix-en-Provence, Musées de Marseille, Edisud, 1990, pp. 55-65.
- Conche 1999** : CONCHE (F.) – La fouille de la rue Jean-François Leca. In : Hesnard (A.), Moliner (M.), Conche (F.), Bouiron (M.) dir., *Parcours de villes. Marseille : 10 ans d'Archéologie, 2600 ans d'Histoire*, Musées de Marseille, Ed. Edisud, 1999, 183 p.
- Congès 1993** : CONGÈS (G.) – La céramique. In : *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, Musée Granet, 1993, pp. 143-163.
- Duceppe-Lamarre 2002** : DUCEPPE-LAMARRE (A.) – Unité ou pluralité de la sculpture celtique hallstattienne et laténienne en pierre en Europe continentale du VII<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *DocAMérid*, 25, pp. 285-318.
- Dufraigne 1993** : J. J. DUFRAIGNE (J.-J.) – *Entremont, Habitat 1*, DFS, Aix-en-Provence 1993.
- Dufraigne 2000a** : DUFRAIGNE (J.-J.) – Fouilles récentes à Entremont. In : *Le temps des Gaulois en Provence*, Chausserie-Laprée (J.) dir., Martigues, 2000, pp. 139-142.
- Dufraigne 2000b** : DUFRAIGNE (J.-J.) – L'habitat pré-romain de la Place du Cloître à Cavaillon. In : *Le temps des Gaulois en Provence*, Chausserie-Laprée (J.) dir., Martigues, 2000, pp. 199-202.
- Escalon, Dufraigne 1997** : ESCALON (G.), DUFRAIGNE (J.-J.) – *Lapalud, Les Contrats (Vaucluse), Un habitat de plaine du 2<sup>e</sup> âge du Fer dans la moyenne vallée du Rhône*, DFS, Aix-en-Provence, 1997, 25 p.
- Gantès 1977** : GANTES (L. F.) – *L'oppidum préromain de La Teste-Nègre, aux Pennes-Mirabeau (B.-du-Rh.)*, Mémoire de maîtrise, Univ. de Provence, Aix-en-Provence, 1977, 125 p., XXVII et 88 pl.

- Gantès et al. 1980** : GANTES (L. F.), M. RAYSSIGUIER (G.) - Les sondages Ib-Nord des Baou de Saint-Marcel à Marseille, I étude archéologique, *DocAMérid.*, 3, 1980, pp. 65-85.
- Gantès 1992** : GANTES (L. F.) - L'apport des fouilles récentes à l'étude quantitative de l'économie massaliète. In : *Marseille grecque et la Gaule* (Actes des colloques de Marseille, 1990), éd. par Bats (M.), Bertucchi (G.), Congès (G.) et Trézigny (H.) dir. Lattes/Aix-en-Provence, ADAM éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 171-178 (coll. Études Massaliètes, 3).
- Gantès et al. 1990** : GANTES (L. F.), M. MOLINER (M.) - *Marseille, itinéraire d'une mémoire. Cinq années d'archéologie municipale*. Marseille, musée de la ville, 1990, 134 p.
- Garcia, Bernard 1995** : GARCIA (D.), BERNARD (L.) - Un témoignage de la chute de la Confédération Salyenne. L'oppidum de Buffe Arnaud (Saint-Martin de Brômes, Alpes de Haute-Provence), *DocAMérid.*, 18, 1995, pp. 113.
- Goudineau 1980** : GOUDINEAU (Chr.) - Les antécédents : y a-t-il une ville protohistorique ? In : *Histoire de la France urbaine*, sous la direction de G. Duby, Seuil, 1980, 600 p.
- Guichard, Rayssiguier 1988** : GUICHARD (Chr.), RAYSSIGUIER (G.) - La dernière période d'occupation des Baou-de-Saint-Marcel à Marseille, les céramiques d'importations et le monnayage, *DocAMérid.*, 11, 1988, pp. 71-96.
- Guichard, Rayssiguier 1993** : GUICHARD (Chr.), RAYSSIGUIER (G.) - Les Baou de Saint-Marcel à Marseille, étude stratigraphique du secteur III (VI-IIIe s.), *DocAMérid.*, 16, 1993, pp. 231-256.
- Lagrand 1979** : LAGRAND (Ch.-H.) - Un nouvel habitat de la période de colonisation grecque : Saint-Pierre-les-Martigues (Bouches-du-Rhône), *DocAMérid.*, 2, 1979, pp. 81-106.
- Lagrand, Thalmann 1973** : LAGRAND (Ch.-H.), THALMANN (J.-P.) - Les habitats protohistoriques du Pègue, Drôme, Le sondage 8. Cahier n° 2 du CDPA, Grenoble, 208 p.
- Marty 1999** : MARTY (F.) - Vaisselle et organisation sociale du village de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.), *DocAMérid.*, 22, 1999, pp. 139-220.
- Marty, Del Corso 2002** : MARTY (F.), DEL CORSO (M.) - L'habitat de hauteur du Castellon (Istres, B.-du-Rh.) à l'âge du Fer. Études des collections anciennes et recherches récentes, *DocAMérid.*, 25 (2002), pp. 129-169.
- Moliner 1999** : MOLINER (M.) - Sous la place des Pistoles, des niveaux d'habitat, de l'époque grecque à nos jours. In : *Parcours de villes. Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*, par Hesnard (A.), Moliner (M.), Conche (Fr.), Bouiron (M.), Musées de Marseille, Edisud éd., Aix-en-Provence 1999, pp. 80-88.
- Nin 1999** : NIN (N.) - Les espaces domestiques en Provence durant la Protohistoire. Aménagements et pratiques rituelles du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. à l'époque augustéenne, *DocAMérid.*, 22, 1999, pp. 221-278.
- Paillet, Tréziny 2000** : PAILLET (J. L.), TREZINY (H.) - Le rempart hellénistique et la porte charretière de Glanum, In : *Le temps des Gaulois en Provence*, sous la direction de Jean Chausserie-Laprée, Martigues, 2000, pp. 189-190.
- Py 1990** : M. PY (M.) - Culture, économie et sociétés protohistoriques dans la région nîmoise, Rome, éd. Ec. Franç., 1990, 2 vol., 957 p. (*BEFR*, 131).
- Py, Garcia 1993a** : PY (M.) et GARCIA (D.) - Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault), *Gallia*, 50, 1993, pp. 1-93.
- Py 1993b** : M. PY (M.) dir. - *Dictionnaire des Céramiques Antiques (VII<sup>e</sup> s. av. n. è-VII<sup>e</sup> de n. è) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes 1993, 624 p.
- Rayssiguier 1993** : RAYSSIGUIER (G.) - Le sondage IIIa des Baou de Saint-Marcel à Marseille, *DocAMérid.*, 6, 1983, pp. 67-77.
- Rétif 1998** : RÉTIF (M.) - Indices de métallurgie protohistorique du fer à Martigues (B. du Rh.), In : *Recherches sur l'économie du Fer en Méditerranée occidentale*, sous la direction de M. Feugère et Vincent Serneels, Monographie Instrumentum, 4, Montagnac 1998, pp. 96-109.
- Rétif 2000** : RÉTIF (M.) - L'artisanat des Gaulois du Midi. In : *Le temps des Gaulois en Provence*, sous la direction de Jean Chausserie-Laprée, Martigues, 2000, pp. 51-58.
- Serneels 1998** : SERNEELS (V.) - La chaîne opératoire de la sidérurgie ancienne. In : *Recherches sur l'économie du Fer en Méditerranée occidentale*, sous la direction de M. Feugère et Vincent Serneels, Monographie Instrumentum, 4, Montagnac 1998, pp. 7-27.
- Verdin 2000** : VERDIN (Fl.) - Territoires, peuples et cités à l'Âge du fer dans le Sud-Est de la Gaule. In : *Le temps des Gaulois en Provence*, sous la direction de J. Chausserie-Laprée, Martigues, 2000, pp. 21-25.
- Vermeulen 2002** : VERMEULEN (Ch.) - Mondragon, Les Brassières-nord.

Annexe

ÉTUDE DE LA SÉPULTURE DE NOUVEAU-NÉ DU SITE D'ENTREMONT (SP 501)

par Anne Richier

Des structures d'habitat du 2<sup>e</sup> âge du Fer à Mondragon (Vaucluse). In : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de Synthèse, Tome 2 – la Protohistoire, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 10, 2002, pp. 803-820.

**Willaume 1993** : WILLAUME (M.) - Les objets de la vie quotidienne. In : *Archéologie d'Entremont au musée Granet*. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1993, pp. 107-139.

Étude archéologique

La sépulture est située à proximité immédiate du mur MR 351, à l'intérieur de la pièce 17, et est orientée nord-est / sud-ouest. La fosse contient un comblement argileux brun, assez peu différent de la couche Us 500. Le creusement, de forme ovale, est de dimensions restreintes : 0,30 / 0,20 / 0,006 m. et entame légèrement l'encaissant caillouteux Us 504. Les parois sont verticales, le fond connaît une légère dépression au centre.

Étude anthropologique

POSITION ET CONSERVATION

Il s'agit d'une sépulture primaire à inhumation. Le sujet se présente en décubitus dorsal, jambes écartées et fléchies en hauteur. L'humérus gauche est en adduction, l'avant-bras est fléchi, formant un angle d'environ 90° avec le bras. L'humérus droit est absent et l'avant-bras correspondant a connu un déplacement puisqu'il se situe à proximité de l'extrémité distale du fémur droit. Les fémurs sont en abduction, chacun fléchi latéralement et en hauteur ; les tibias, fibulas et pieds sont absents. La représentation du sujet est donc moyenne : quelques éléments crâniens (basi-occipital et corps du sphénoïde), les deux hémimandibule, le membre supérieur gauche, l'ulna et le radius droits, les scapulas, quelques corps vertébraux et arcs neuraux, les ilions et les fémurs sont présents (voir fig. 1). L'état de conservation des os est relativement bon, mais ceux-ci sont fragiles.

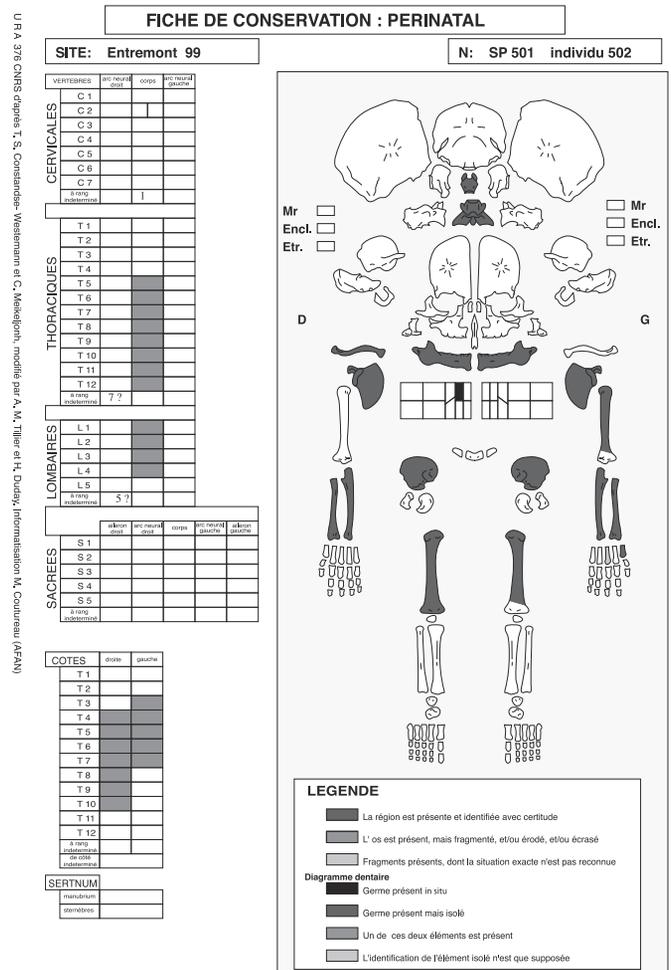
OBSERVATIONS TAPHONOMIQUES

Le crâne est absent et la mandibule n'est manifestement pas en position anatomique puisqu'elle se présente à proximité

de la scapula droite et a subi une rotation et un déplacement latéral par rapport à l'axe du rachis. Les éléments présents du crâne ont également connu un déplacement, mais plus léger.

Les deux hémithorax ainsi que le rachis sont en bon rapport anatomique ; les côtes droites se sont ouvertes et se présentent par leur face endothoracique, ce qui a entraîné une légère remontée de l'extrémité thoracique des côtes. En revanche, les côtes gauches se sont mises à plat, mais en conservant un léger volume costal, elles se présentent par leur face exothoracique.

L'humérus gauche apparaît par sa face latérale, ce qui indique un effet de paroi ; l'avant-bras est en connexion anatomique. La présence des deux os de l'avant-bras droit



1 Entremont, fiche de conservation du périnatal (sépulture SP 501).

en apparente connexion (en tout cas dans une position anatomiquement cohérente), mais totalement déplacés (à proximité du fémur droit et apparemment à l'extérieur de la fosse), est intéressante puisqu'elle indique que la sépulture a connu un bouleversement ayant eu lieu avant la totale décomposition des chairs.

L'ilion gauche est en position anatomique, à plat, tandis que le droit a subi un déplacement vers le bas et une légère rotation ; il est possible que la présence d'une petite pierre située en fond de fosse et placée à l'endroit du sacrum en soit responsable : lors de la décomposition des chairs, l'espace vide créé, ainsi que la pression au centre de la ceinture pelvienne, ont pu occasionner ce déplacement latéral.

Les deux fémurs, fléchis à environ 45° par rapport à l'axe vertébral, se présentent par leur face médiale et sont tout deux dans une position anatomique cohérente. La surélévation de l'extrémité distale des deux fémurs est due à la paroi occidentale de la fosse.

Cet individu a donc connu de nombreuses disparitions osseuses, sans doute explicables par l'exiguïté de la fosse : trop petite pour le sujet, il semble que les ossements qui dépassaient (crâne et jambes) aient été emportés et aient occasionné le déplacement de la mandibule. En revanche, en ce qui concerne le déplacement de l'avant-bras droit, il est possible qu'il soit dû à l'action d'un animal fouisseur.

Les autres mouvements sont de faible amplitude, et toujours limités au volume initial du corps, il est donc possible d'attester une décomposition en espace colmaté.

ANTHROPOLOGIE BIOLOGIQUE
--------------------------

Le sujet est un périnatal ; des mesures prises sur l'ulna gauche (60 mm) et le fémur droit (75 mm) indiquent un âge aux alentours de 10 mois lunaires, ce qui correspond à un sujet mort-né à terme ou ayant vécu quelques jours, selon les tables de Fazekas et Kosa (Fazekas, Kosa 1978).

### Discussion

La présence sur le site de cette sépulture de nouveau-né dans une case à vocation artisanale est très intéressante (Duday *et al.* 1995) et son caractère inédit amène des questionnements : s'agit-il d'un phénomène isolé ou s'inscrit-il dans un ensemble non encore exhumé ou non reconnu comme tel lors des fouilles anciennes ?

S'il s'agit d'un phénomène unique, son caractère anecdotique et « accidentel » doit être retenu. La théorie du sacrifice de fondation peut difficilement expliquer la présence de cette sépulture, eu égard à sa position topographique (ni dans les fondations des murs, ni sous le seuil de la case, mais le long d'un mur) et à sa position stratigraphique (fosse creusée à partir du niveau de sol de la case).

La présence de cette sépulture prendrait en revanche une toute autre signification et importance si elle s'inscrivait dans un groupe : la pratique d'inhumer des enfants morts en bas-âge en milieu domestique est bien connue par les textes et les fouilles récentes, surtout en ce qui concerne la période romaine. Cependant, plusieurs sites d'habitat protohistoriques du sud de la France ont livré ce type de sépultures (Montlaurès, Ensérune, Lattes, Saint-Blaise...), qui semble s'inscrire dans une tradition établie de traitement particulier

---

#### Références bibliographiques

des très jeunes défunts.

Il importe donc de vérifier si les fouilles anciennes n'ont pas

livré d'ossements de périnatals non reconnus à la fouille ; rappelons la réelle difficulté de reconnaissance d'ossements de nouveau-nés par des personnes non averties. En effet,